

## LE RESSORT DE LA CAPTATION DE REVENUS

Consolider l'attractivité résidentielle  
et touristique de la métropole

Rapport de Boris CHABANEL - Nova7  
novembre 2013

1. Croissance de l'emploi : la contribution de l'économie de proximité
2. Articuler économie exportatrice et économie de proximité : vers un renouvellement des politiques économiques des métropoles ?
3. Le ressort de la captation de revenus
4. Le ressort de la consommation locale
5. Le ressort de la production locale

# SOMMAIRE

# SOMMAIRE

<b>Présentation de l'étude .....</b>	<b>6</b>
Contexte : la démarche Grand Lyon Vision Solidaire .....	7
Objectif : face au chômage, explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité.....	8
Une démarche d'étude en trois temps .....	10
Méthode d'élaboration du cahier 3 .....	11
<b>Introduction.....</b>	<b>12</b>
<b>I. Etat des lieux : la métropole lyonnaise face à différents mécanismes de captation de revenus .....</b>	<b>13</b>
1. L'exportation n'est pas le premier canal de captation de revenus.....	14
1.1 Rappel : quatre bases de captation de revenus selon Laurent Davezies.....	14
1.2 La base résidentielle domine la base exportatrice dans l'ensemble des revenus captés par les territoires .....	16
2. La diversification des revenus captés par les territoires depuis l'après-guerre.	17
2.1 La base exportatrice ne suffit plus à expliquer le niveau de revenus des territoires .....	17
2.2 L'essor considérable des dépenses publiques alimente des flux de redistribution financière massifs entre les territoires.....	18
2.3 La dissociation lieu de travail/lieu de résidence/lieu de consommation a fait des revenus une dimension cruciale de la mobilité des ménages .....	21
3. La région lyonnaise est illustrative des flux de revenus entre pôle urbain et hinterland .....	26
3.1 Le poids des différentes bases diffère sensiblement entre les agglomérations et les territoires périurbains .....	26
3.2 L'agglomération lyonnaise irrigue les territoires voisins au travers des « revenus d'ortoirs » .....	28

4. La base résidentielle est moins dynamique à Lyon que dans la plupart des grandes métropoles françaises .....	28
4.1 La zone d'emplois apparaît comme une échelle plus pertinente pour caractériser et comparer le profil économique de la métropole lyonnaise.....	29
4.2 Lyon apparaît bien comme une place forte de la création de richesses, mais Paris surclasse l'ensemble des métropoles françaises en matière de base exportatrice.....	31
4.3 Les métropoles de la Côte d'Azur captent davantage que les autres les dépenses socio-sanitaires.....	32
4.4 La moindre performance lyonnaise en matière de base résidentielle résulte d'abord d'une faible captation de dépenses touristiques .....	33
5. Conclusion : l'effort en faveur de la compétitivité à l'exportation ne doit pas être relâché, mais une attention nouvelle doit être accordée à l'économie résidentielle .....	35
5.1 La métropole lyonnaise doit inventer de nouvelles solutions pour faire face à la perte de compétitivité du territoire France .....	35
5.2 La stimulation de la base résidentielle : l'attractivité lyonnaise entre réussite et nouveaux défis .....	38
<b>II. Perspectives d'évolution de l'attractivité résidentielle et touristique des grandes agglomérations.....</b>	<b>42</b>
1. L'attractivité résidentielle des métropoles questionnée par le renouveau des campagnes.....	43
1.1 Les campagnes ont tourné la page de l'exode rural .....	43
1.2 Zoom : les grandes agglomérations peinent à retenir leurs retraités.....	48
1.3 Zoom : l'attrait des départements ruraux vaut aussi pour les cadres .....	51
2. Les opportunités générées par l'essor du tourisme urbain .....	52
2.1 L'accélération de l'essor du tourisme international .....	52
2.2 Le tourisme urbain constitue un segment particulièrement dynamique dans le monde et en Europe en particulier .....	54
2.3 En France, la ville est devenue le premier espace touristique.....	56
2.4 En dehors de Paris, Lyon est la seule ville française à apparaître dans le TOP 30 des métropoles européennes touristiques.....	57
2.5 La métropole lyonnaise présente cependant un solde touristique largement déficitaire .....	59
3. Conclusion : fidéliser est aussi important que séduire .....	61
3.1 Le risque d'une inversion du lien entre localisation de l'emploi et localisation de la population .....	61
3.2 Les deux faces de l'enjeu touristique : tourisme de séjour et tourisme de proximité .....	62
3.3 Les deux piliers de l'attractivité résidentielle et touristique : séduction et fidélisation.....	62

<b>III. Les conditions de l'attractivité de la métropole lyonnaise : une nouvelle donne.</b>	<b>63</b>
1. La convergence des enjeux résidentiels et touristiques .....	64
1.1 L'emploi et le salaire ne suffisent plus pour assurer l'attractivité des grandes agglomérations.....	64
1.2 L'imaginaire touristique au cœur de la séduction résidentielle.....	69
1.3 L'investissement du temps libre au cœur de l'ancrage résidentiel.....	72
1.4 L'art de vivre local comme levier d'attractivité touristique .....	74
2. Vers une stratégie d'attractivité globale et ouverte sur l'aire métropolitaine ?	75
2.1 Construire la ville du temps libre .....	75
2.2 Fonder l'attractivité sur les atouts respectifs de l'agglomération et des territoires voisins .....	81
3. Quelques premiers axes de travail pour renouveler la stratégie d'attractivité.	86
3.1 Analyser les usages du temps libre dans la métropole lyonnaise .....	86
3.2 Recenser et mettre en visibilité l'offre d'activités dédiées au temps libre disponible sur le territoire .....	87
3.3 Favoriser l'enrichissement de l'offre d'activités .....	89
3.4 Organiser les activités du temps libre dans le temps et dans l'espace.....	90
3.5 Valoriser la portée collective les activités du temps libre.....	91
3.6 Mobiliser les grands attracteurs touristiques et résidentiels .....	92
3.7 Fédérer les efforts des différents acteurs .....	94
<b>Conclusion .....</b>	<b>95</b>
<b>Ressources documentaires .....</b>	<b>99</b>

# PRESENTATION DE L'ETUDE



## Contexte : la démarche Grand Lyon Vision Solidaire

Jusqu'ici, la Communauté Urbaine de Lyon a concentré son action en faveur de la cohésion sociale sur les champs de l'habitat et du renouvellement urbain. Au travers d'un effort significatif en faveur de la production de logements sociaux, du rééquilibrage progressif de leur répartition au sein de l'agglomération, de la diversification de l'offre de logements dans les quartiers relevant de la politique de la ville, le Grand Lyon affirme sa volonté de promouvoir la mixité résidentielle.

Toutefois, il apparaît aujourd'hui que les politiques de l'habitat et de la ville ne suffisent pas pour circonscrire et résoudre les problèmes d'exclusion et de ségrégation que connaissent toutes les grandes villes. D'autant plus que les questions de cohésion sociale ne concernent pas seulement les périmètres inscrits en politique de la ville.

Ce constat a conduit le Grand Lyon à voter le 17 octobre 2011 une délibération réaffirmant l'enjeu du développement solidaire dans l'agglomération lyonnaise. Parce qu'elle constitue le fondement même de l'édifice communautaire depuis 40 ans, **la solidarité appelle aujourd'hui une réflexion stratégique d'ensemble à l'échelle de l'agglomération** et de l'ensemble des politiques communautaires, à un moment où le contexte d'action du Grand Lyon pourrait évoluer significativement : création du pôle métropolitain, démarche de rapprochement entre le Grand Lyon et les communes, perspective de raréfaction des ressources budgétaires, élection à venir du conseil de communauté au suffrage universel direct, émergence de la Métropole d'Intérêt Européen à l'horizon 2014, etc.

Pour nourrir cette démarche de réflexion « Grand Lyon Vision Solidaire », la Direction de la Prospective et du Dialogue Public est sollicitée pour apporter un ensemble de mises de fonds aux acteurs participant. Parmi les différents thèmes abordés au cours de la démarche figure celui de **l'emploi**.

## Objectif : face au chômage, explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité

L'emploi apparaît comme une problématique incontournable du développement solidaire de l'agglomération lyonnaise. Parce qu'il provoque de multiples dégâts socio-économiques, le chômage de masse (le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon s'élevait à 9% au troisième trimestre 2012) constitue plus que jamais un problème politique de premier plan. Dans ce cadre, la présente étude vise à interroger les conditions d'une amélioration de la situation de l'emploi dans un pays développé comme la France. Pour autant, elle n'a pas pour ambition de rendre compte de façon exhaustive de l'ensemble de la masse d'informations et de connaissances accumulées ces dernières décennies sur les explications et les solutions au chômage de masse. Sa focale est plus modeste.

D'une part, elle prend le parti d'aborder la lutte contre le chômage non pas sous l'angle de la flexibilisation du marché du travail mais en partant du principe que le travail est avant tout une ressource productive qui a vocation à être pleinement mise en œuvre par le système économique (J.Freyssinet, 2004). En d'autres termes, elle s'inscrit dans le cadre des réflexions qui font de la croissance de l'activité économique le premier levier de création d'emplois et donc de lutte contre le chômage. D'autre part, elle fait le constat que cette question de la croissance se traduit aujourd'hui par une focalisation des décideurs publics et privés sur l'enjeu de la compétitivité à l'exportation. Considérant que ce dernier ne saurait résumer la problématique du développement économique, la présente étude vise à compléter cette approche en proposant d'explorer la capacité de l'économie de proximité à dynamiser l'emploi. Egalement appelée économie présentielle ou économie domestique, l'économie de proximité rassemble l'ensemble des activités qui se localisent d'abord pour satisfaire les besoins de la population locale : on parle de population présente, c'est-à-dire la population résidente (habitants) ou de passage (touristes, déplacements professionnels de personnes résidentes dans un territoire voisin, étudiants non-résidents, etc.).

La réalité et le développement de l'économie de proximité sont progressivement redécouverts depuis quelques années, en particulier grâce aux travaux de recherche conduits par l'économiste Laurent Davezies<sup>1</sup>. Rappelons que ces recherches ont contribué à montrer que le poids des activités de proximité dans l'ensemble de l'économie était loin d'être négligeable et que la création de richesses exportables ne constituait qu'un des mécanismes participant au développement de l'économie de proximité. Ce double constat va interpeller de nombreux organismes publics ou parapublics, locaux ou nationaux concernés par les questions de développement économique local (collectivités, agences d'urbanisme, agence de développement, ministère, etc.). Plusieurs d'entre eux vont

---

<sup>1</sup> Depuis octobre 2011, Laurent Davezies est professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), après avoir longtemps enseigné à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université Paris 12)

chercher à s'approprier l'approche par les revenus proposée par Laurent Davezies en la déclinant sur leur territoire. Ils vont également s'efforcer d'en tirer des conclusions stratégiques et opérationnelles pouvant enrichir les politiques économiques. Parmi ces multiples initiatives, citons le rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental intitulé « l'économie de proximité » publié en 2010 qui appelle à reconsidérer le local comme centre de gravité du circuit économique.

*« Depuis les années 1990, la mondialisation s'est imposée comme le moteur principal de la croissance économique des états. L'omniprésence de ce modèle économique, dans la société mais aussi dans tous les discours dominants, a monopolisé l'attention au point d'occulter tout un pan de l'économie dite « réelle » qui, à côté de cette mondialisation, s'est pourtant maintenue et s'est même, ces dernières années, renforcée à la faveur des changements comportementaux des consommateurs. Peu à peu se fait jour l'idée qu'une petite échelle existe aux côtés de la grande, que la première est même l'une des conditions de l'efficacité de la seconde, et qu'elle constitue un rempart parfois très efficace contre les soubresauts de la vie économique. » CESE, 2010*

Dans ce cadre, la présente étude souhaite contribuer à ce regain d'intérêt pour l'économie de proximité en attirant l'attention sur sa dynamique de développement.

## Une démarche d'étude en trois temps

Pour explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité, la présente étude suit une démarche en trois étapes et donne lieu à l'élaboration de plusieurs cahiers.

- ⇒ La première étape consiste à **mettre en évidence le poids réel de l'économie de proximité dans l'ensemble de l'économie, en particulier en matière d'emploi**. Un premier cahier – « Croissance de l'emploi. La contribution de l'économie de proximité » – propose ainsi une approche statistique de la contribution de l'économie de proximité à la création de richesses, à l'emploi et aux revenus d'activités salariées. Trois échelles d'analyse sont retenues : le territoire national (partie 2), les grandes aires urbaines françaises (partie 3), la métropole lyonnaise (partie 4). Adoptant une visée non plus géographique mais sectorielle, la 5<sup>ème</sup> partie analyse les formes d'emplois de l'économie de proximité et leur intérêt au regard de la problématique du chômage.
- ⇒ Sur la base de cet état des lieux, la seconde étape vise à **mieux comprendre comment l'économie de proximité peut s'intégrer au modèle actuel de développement économique des métropoles**, lequel apparaît généralement centré sur l'enjeu de la compétitivité à l'exportation. Cette analyse a fait l'objet d'un second cahier : « Articulé économie exportatrice et économie de proximité. Vers un renouvellement des politiques économiques des métropoles ? ». Celui-ci propose tout d'abord de revenir sur quelques mutations du système économique contemporain pouvant expliquer l'importance accordée à la question de la compétition économique internationale. Il rappelle ensuite le rôle donné aux métropoles dans cette quête de compétitivité : développer l'écosystème de l'innovation. Dans un troisième temps, il esquisse une approche renouvelée du développement économique des métropoles prenant en compte l'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité ainsi que cinq grands ressorts intervenant dans le développement de l'activité et de l'emploi à l'échelle d'un territoire. Enfin, ces cinq grands ressorts font l'objet d'une présentation plus détaillée.
- ⇒ Enfin, la troisième étape de la démarche d'étude consiste à **analyser chacun des ressorts de développement de l'économie de proximité** identifiés dans le cahier précédent. Chaque ressort fait ainsi l'objet d'un cahier et chacun d'eux s'efforce de présenter quelques éléments statistiques permettant de positionner le territoire lyonnais par rapport à d'autres territoires comparables, de mettre en évidence les tendances d'évolution de chaque ressorts pour les années qui viennent, et de formuler des pistes de réflexion stratégique pour le développement de la métropole lyonnaise.

## Méthode d'élaboration du cahier 3

La rédaction du présent cahier s'appuie sur un travail de synthèse et de mise en perspective des analyses développées par Laurent Davezies et Magali Talandier autour du concept d'économie résidentielle.

Ce faisant, ce cahier présente de nombreuses données statistiques issues des travaux des deux chercheurs précités, mais aussi de différents organismes :

- ⇒ Insee
- ⇒ Association des Communauté de France (AdCF)
- ⇒ Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise
- ⇒ Organisation Mondiale du Tourisme
- ⇒ Comité National du Tourisme
- ⇒ Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) du Ministère du redressement productif

L'élaboration de ce cahier a également donné lieu à la réalisation de plusieurs interviews (disponibles sur [millenaire3.com](http://millenaire3.com)) :

- ⇒ Jean Viard, sociologue et directeur de recherche CNRS au CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po
- ⇒ Niels Martin, Doctorant en géographie au laboratoire PACTE-Territoires de l'Université Joseph Fourier de Grenoble
- ⇒ Sophie Mandrillon, responsable du Pôle destinations urbaines et du Club Tourisme en Ville de Atout France (Agence de développement touristique de la France)
- ⇒ Marie-Laure Desmet, sous directrice Territoires et Destinations touristiques au sein de la direction Ingénierie et Développement de Atout France
- ⇒ Flavie Baudot, directrice d'European Cities Marketing (ECM), réseau des Offices de Tourisme et Bureaux des Congrès des métropoles européennes.
- ⇒ Hugues Béseau, directeur de l'ingénierie de Rhône-Alpes Tourisme (MITRA), le Comité Régional du Tourisme.
- ⇒ François Gaillard, Directeur général de l'Office de Tourisme et des Congrès du Grand Lyon depuis 2004 et membre du Board d'European Cities Marketing (ECM)

Enfin, les réflexions stratégiques proposées par ce cahier ont fait l'objet d'un séminaire de travail interne à Nova7

# INTRODUCTION

---

Le second cahier élaboré dans le cadre de cette étude – « Articuler économie exportatrice et économie de proximité. Vers un renouvellement des politiques économiques des métropoles ? » – s’est intéressé à la manière avec laquelle la prise en compte de l’économie de proximité réinterrogeait les politiques de développement économique déployées à l’échelle des métropoles. Il s’est efforcé de montrer que l’articulation entre économie exportatrice et économie de proximité occupait une place essentielle dans la dynamique du développement économique territorial. Sur la base de cette approche systémique, il a également présenté cinq grands ressorts de développement. Parmi ceux-ci figure la captation de revenus, c’est-à-dire la capacité d’un territoire à attirer à lui les flux de revenus circulant entre les territoires.

Le présent cahier vise à rassembler des éléments d’analyse permettant de mieux comprendre le fonctionnement de la captation de revenus et les possibilités de stimulation de ce ressort qui s’offre à une métropole comme Lyon. S’appuyant en particulier sur les travaux fondateurs de Laurent Davezies distinguant quatre types de revenus captés (base exportatrice, base publique, base sociale, base résidentielle), la première partie met ainsi en évidence le poids de chacun d’eux dans l’ensemble des revenus captés par les territoires. Elle décrypte également les flux de revenus reliant spécifiquement les agglomérations à leur hinterland, en prenant l’exemple de la métropole lyonnaise. Enfin, la situation lyonnaise est comparée à celle des principales aires urbaines françaises, ce qui permet d’évaluer la capacité de captation de revenus de Lyon. Ce travail de comparaison permet ainsi de mettre en évidence la faiblesse de la métropole lyonnaise en matière de captation des pensions de retraite, des dépenses touristiques et des revenus « dortoirs » (flux de revenus composant la base résidentielle).

Sur la base de ce constat, la seconde partie du cahier interroge les tendances actuelles de l’attractivité résidentielle et touristique des grandes agglomération françaises. Croisant différentes analyses statistiques et cartographiques, elle montre que la métropole lyonnaise fait face aujourd’hui à différentes opportunités et menaces. Lesquelles incitent à redoubler d’efforts pour consolider l’attractivité lyonnaise, et à concevoir celle-ci comme une double logique de séduction et de fidélisation des habitant et des touristes.

La troisième et dernière partie du cahier vise quant elle à proposer un éclairage stratégique permettant de définir les conditions de l’attractivité de la métropole lyonnaise à l’avenir. Ce faisant, elle montre que les dimensions résidentielle et touristique de l’attractivité tendent aujourd’hui à converger autour de la question de la valorisation du temps libre. Ce qui implique de définir une stratégie d’activité plus intégrée et davantage assise sur le périmètre métropolitain.

# I. ETAT DES LIEUX : LA METROPOLE LYONNAISE FACE A DIFFERENTS MECANISMES DE CAPTATION DE REVENUS

Les travaux de Laurent Davezies montrent que la captation de revenus à l'extérieur des territoires ne repose pas seulement sur les activités à vocation exportatrice. Elle fait intervenir également d'autres types de flux : prestations sociales, dépenses touristiques, etc. Or, jusqu'à récemment, ces autres types de flux ont été relativement méconnus ou sous-estimés par les décideurs et experts du développement économique territorial. A cet égard, cette première partie a vocation à présenter plus en détail cette pluralité des canaux de captation de revenus et à dégager la situation spécifique de la métropole lyonnaise.

Après avoir rappelé les principes du modèle d'analyse proposé par Laurent Davezies (lequel distingue quatre bases de revenus captés : productive, publique, sociale et résidentielle), cette première partie commence par souligner le poids de chacun de ces mécanismes dans l'ensemble des revenus captés par les territoires (1.). Dans un second temps, elle revient sur les grands facteurs explicatifs de cette diversification des revenus captés par les territoires (3.). Il s'agit ensuite de souligner le fait qu'une large partie de ces flux de revenus se déploient au sein des aires urbaines entre les agglomérations centre et les territoires voisins, la région lyonnaise constituant un bon exemple de ces mécanismes (3.). Enfin, la capacité de captation de revenus de la métropole lyonnaise est comparée à celle de ses homologues françaises (4.). Ces éléments permettent in fine d'amorcer le questionnement stratégique sur la stimulation de la captation de revenus en région lyonnaise (5.).

# 1. L'exportation n'est pas le premier canal de captation de revenus

## 1.1 Rappel : quatre bases de captation de revenus selon Laurent Davezies

En matière d'analyse des mécanismes de captation de revenus, les travaux développés depuis une quinzaine d'années par l'économiste Laurent Davezies font aujourd'hui référence. S'inscrivant dans le cadre conceptuel de la théorie de la base économique, l'approche de Laurent Davezies consiste à identifier et caractériser la part du revenu des ménages résidents qui provient de l'extérieur du territoire. Ce faisant, il va démontrer que les activités exportatrices ne sont pas la seule source de captation de revenus à l'extérieur du territoire. Il distingue en effet quatre bases de captation de revenus (ou moteurs de développement) :

- ⇒ La **base productive**<sup>2</sup> (ou exportatrice) comprend les salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles des actifs qui résident sur le territoire et travaillent dans des secteurs d'activité exportateurs, c'est-à-dire dont le chiffre d'affaire dépend principalement de la production de biens et services vendus à l'extérieur du territoire (dans le reste du pays ou à l'étranger). Laurent Davezies intègre également à la base productive les revenus de capitaux mobiliers et revenus fonciers des ménages résidents en provenance de l'extérieur du territoire.
- ⇒ La **base publique** comprend l'ensemble des fonds publics venant financer les administrations publiques présentes sur le territoire, c'est-à-dire le secteur public de l'économie de proximité. Concrètement, les revenus basiques publics se composent des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique d'État, Hospitalière ou Territoriale (nets de la part financée sur des ressources fiscales locales).
- ⇒ La **base sociale** comprend les revenus de transfert prévus par la protection sociale (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans la Base résidentielle). Ils correspondent à cinq grandes catégories de risques (Adcf 2011) : la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ; la maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ; la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ; les difficultés de logement (aides au logement) ; la pauvreté et

---

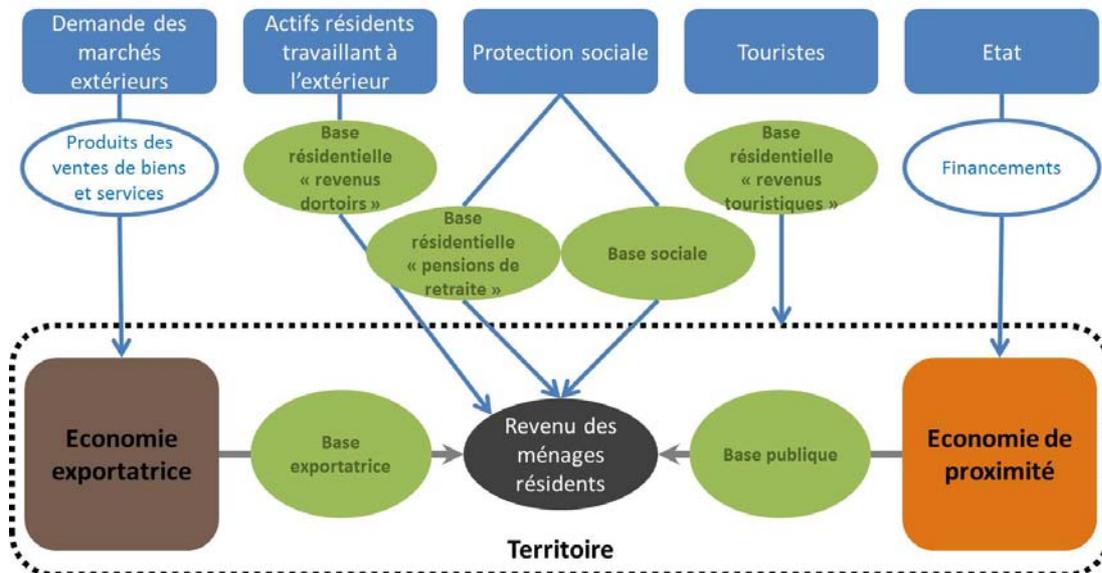
<sup>2</sup> L'appellation base « productive » en référence à une économie dite « productive » peut sembler contestable. En effet, il paraît erroné de considérer que seules les activités à vocation exportatrice sont productrices de richesses. Comme le mesure le PIB, l'ensemble des activités économiques sont productrices de valeur ajoutée. Autrement dit, même les activités domestiques. Dès lors, il peut paraître plus juste de parler de base « exportatrice » ou d'économie « exportatrice ».

l'exclusion sociale (minima sociaux : revenu minimum d'insertion – RMI, minimum vieillesse, etc.).

- ⇒ La **base résidentielle** comprend les revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs (appelés revenus « dortoirs ») ; les pensions de retraites versées aux retraités résidents sur le territoire ; les dépenses des touristes présents sur le territoire.

Cette grille d'analyse des flux captés proposée par Laurent Davezies amène plusieurs remarques. On remarque tout d'abord que, à la différence des autres catégories de flux captés, les dépenses des touristes ne sont pas appréhendées comme une composante du revenu des ménages résidents mais comme un flux de dépenses alimentant le tissu économique local dans son ensemble. De plus, comme il a déjà été souligné plus haut, les revenus basiques ne constituent pas le revenu total des ménages présents au sein du territoire considéré. En effet, une partie des revenus disponibles localement est générée par l'économie de proximité, c'est-à-dire les activités répondant aux besoins de la population présente. Pour être précis, il convient de retirer de ces revenus domestiques ceux issus d'activités publiques financées par l'Etat (base publique).

Les bases de revenus captés selon le modèle d'analyse proposé par Laurent Davezies

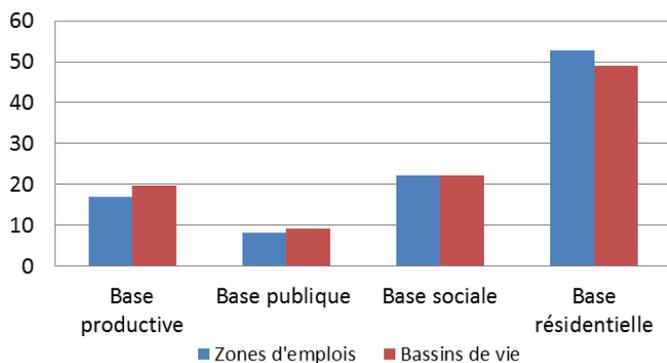


## 1.2 La base résidentielle domine la base exportatrice dans l'ensemble des revenus captés par les territoires

Les travaux de Laurent Davezies ont montré que les différents mécanismes de captation de revenus ne contribuent pas tous de la même manière à l'enrichissement des territoires. L'étude réalisée récemment par Laurent Davezies pour le compte de l'Association des Communautés de France (AdCF, 2010), sur la base des données statistiques de l'Insee de 2006, indique le poids des différents revenus à l'échelle de chacune des 323 zones d'emploi<sup>3</sup> (définition Insee 1994) de la province et sur l'Île-de-France considérée comme une seule et même zone d'emploi. S'appuyant sur le cadre conceptuel et méthodologique proposé par celui-ci, Magali Talandier (2007, 2008) a procédé aux mêmes calculs pour l'ensemble des bassins de vie (tels que définis par l'INSEE<sup>4</sup>) de France métropolitaine sur la base de données portant sur la période 2004/2005.

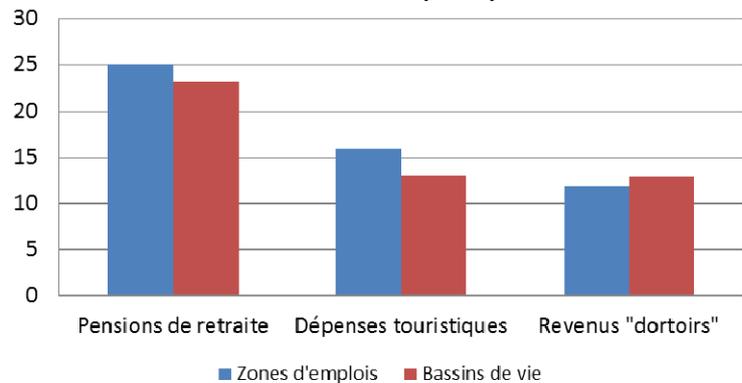
Un constat plutôt interpellant ressort de ces résultats : quel que soit le type de territoire, la base résidentielle prédomine largement puisqu'elle représente la moitié des revenus captés. Autrement dit, l'exportation ne résume plus l'enjeu de la captation de revenus. D'autres flux sont à prendre en considération. Par ailleurs, si l'on s'intéresse aux différentes composantes de la base résidentielle, on s'aperçoit que les pensions de retraite en constituent le principal pilier.

Poids moyen des différentes bases (en %)



Sources : AdCF, 2010 ; M.Talandier, 2007

Poids moyen des composantes de la base résidentielle (en %)



Sources : AdCF, 2010 ; M.Talandier, 2007

<sup>3</sup> Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales. A la différence des aires urbaines, le zonage « zones d'emploi » permet de couvrir l'ensemble du territoire de la France métropolitaine.

<sup>4</sup> Défini en 2003 par l'Insee, le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi (P.Julien et J.Pougard, 2004). Le territoire de la France métropolitaine a été ainsi découpé en 1 916 bassins de vie, soit 1 745 bassins de vie des petites villes et des bourgs et 171 bassins de vie des grandes agglomérations (ces derniers correspondent aux périmètres des 171 agglomérations de plus de 30 000 habitants).

## 2. La diversification des revenus captés par les territoires depuis l'après-guerre

### 2.1 La base exportatrice ne suffit plus à expliquer le niveau de revenus des territoires

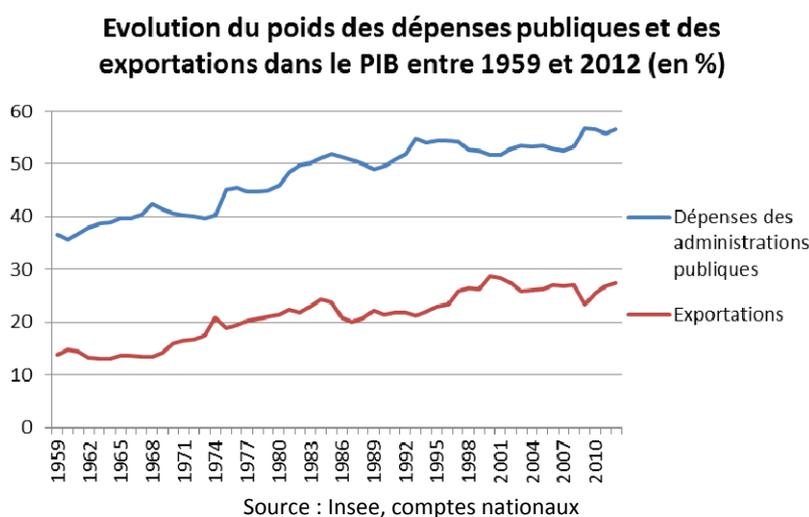
La place secondaire qu'occupent aujourd'hui les activités exportatrices dans les mécanismes de captation de revenus par les territoires reflète un mouvement profond de dissociation spatiale entre les processus de création de richesses (valeur ajoutée) et les processus de distribution de revenus (niveau de vie). Largement décrit et analysé par Laurent Davezies (2008), ce phénomène s'exprime par un effet ciseaux entre les disparités de PIB/habitant et les disparités de revenu/habitant. Les années 1980 ont été marquées par un fort retournement des dynamiques économiques territoriales dans la plupart des pays industriels. Alors que depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle on assistait à une diffusion de la production de richesses entre les régions et les villes, et donc à une réduction rapide des disparités de PIB par habitant, à partir des années 1980 le processus s'inverse. L'ajustement aux conditions d'une économie désormais mondialisée redistribue les cartes : les logiques centripètes prennent à nouveau le dessus sur les forces centrifuges, les concentrations et les hiérarchies urbaines se révèlent de plus en plus déterminantes dans la localisation des activités compétitives. En bref, les disparités interrégionales en termes de PIB/habitant se mettent de nouveau à croître.

Dès lors, on pourrait penser que le creusement de ces inégalités devrait entraîner l'amplification de toutes les autres formes de disparités entre les territoires : revenu des habitants, emploi, pauvreté, etc. Or, Laurent Davezies va démontrer qu'il n'en est rien. En effet, dans le même temps, les disparités de revenu/hab. n'ont cessé de diminuer. L'évolution du revenu des territoires semble moins dépendre que par le passé de l'évolution de la richesse qu'ils créent. L'exemple de l'Île de France, souvent mobilisé par Laurent Davezies, est à cet égard particulièrement frappant. En 1976, la région capitale produit 27% du PIB national et ses ménages disposent de 25% du revenu des Français. Aujourd'hui, elle produit 29% du PIB tandis que ses ménages ne perçoivent que 22% du revenu. Comme l'ont montré Laurent Davezies et Magali Talandier (2009), on peut observer le même phénomène, à des degrés divers, dans trois autres grandes métropoles européennes (Londres, Madrid, Milan) : partout s'observe un écart croissant entre le revenu dont elles bénéficient et celui qu'elles auraient si leur part de revenu était proportionnelle à leur part de PIB. Un constat du même ordre peut être établi pour les régions des pays européens : sans pratiquement aucune exception, plus une région est productive en termes de PIB/habitant, plus faible est le « taux de retour » en termes de revenu par habitant... et inversement, les régions les moins développées ont un niveau de revenu très supérieur à ce que leur seul PIB leur aurait permis d'espérer.

Comme l'explique Laurent Davezies, pour comprendre ce recul du poids des activités exportatrices dans la captation de revenus, il est essentiel de prendre en compte la montée en puissance d'autres flux de revenus entre territoires.

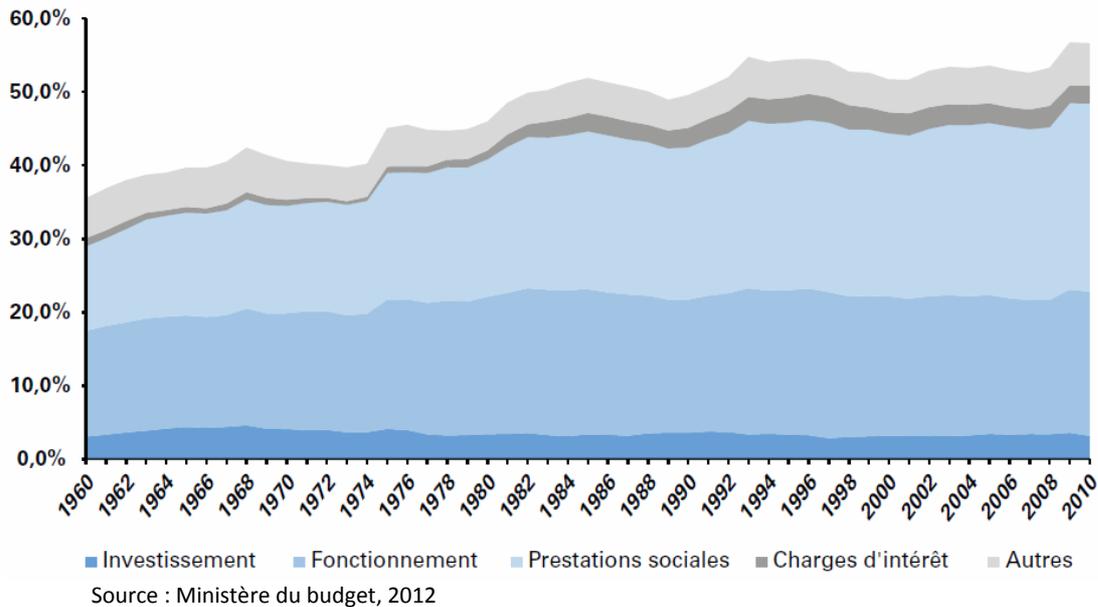
## 2.2 L'essor considérable des dépenses publiques alimente des flux de redistribution financière massifs entre les territoires

Une des raisons de l'importance des bases publiques et sociales dans la formation du revenu des territoires tient à l'existence de puissants mécanismes de redistribution du revenu entre les territoires. En effet, comme l'explique Laurent Davezies (2008), la plupart des grands pays européens, mais plus encore les pays scandinaves, voient une part majeure de la richesse créée chaque année (valeur ajoutée) faire l'objet de prélèvements permettant de financer un ensemble de dépenses publiques et donnant lieu à différents transferts sociaux entre catégories d'administrés. Selon Laurent Davezies, ce processus de mutualisation constitue un changement bien plus significatif pour l'économie française que ne l'a été la mondialisation. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, on constate tout d'abord que le poids des dépenses publiques dans le PIB est depuis longtemps largement supérieur à celui des exportations. On observe également que le poids des dépenses publiques s'est accru plus fortement entre 1959 et 2012 : +20 points contre +14 pour les exportations.

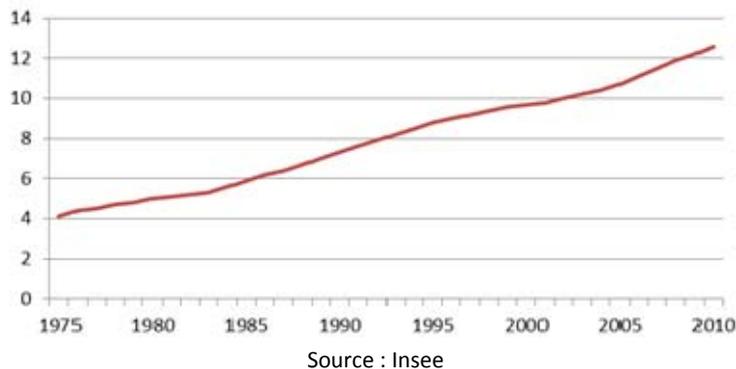


Cette augmentation du poids des dépenses publiques dans le PIB est en premier lieu imputable à la forte progression de l'emploi public. Comme l'indique un rapport de la Cour des Comptes de 2009, entre 1980 et 2007, les effectifs cumulés des trois fonctions publiques sont passés de 3,86 millions en 1980 à 5,27 millions, soit une augmentation de 36,3 %. Il apparaît que cette progression a été deux fois plus rapide que celle de l'emploi total (+16,4%) sur la même période. La part de l'emploi public dans l'emploi total s'est ainsi accru, passant de 17,8 à 20,6 %. Toutefois, comme le montre le graphique page suivante, le premier contributeur à l'augmentation de la dépense publique tout au long de la période est la croissance des prestations sociales (Ministère du budget, 2012). A cet égard, la montée des dépenses de pensions de retraites constitue aussi un moteur essentiel de la socialisation des revenus. Selon l'Insee, la population des retraités a été multipliée par 3 entre 1975 et 2010, en raison notamment de l'élévation continue de l'espérance de vie (cf. graphique page suivante).

### Evolution du poids de la dépense publique dans le PIB depuis 1960



### Evolution du nombre de retraités en France métropolitaine entre 1975 et 2010 (en millions)



Or, comme le souligne avec force Laurent Davezies (2008, 2012), l'Etat-providence et les services publics ont non seulement un effet global sur la santé socio-économique du pays mais également de puissants effets redistributifs entre les territoires. Ce qui fait dire à Laurent Davezies que les principaux mécanismes de cohésion territoriale en France ne sont pas ceux que l'on croit. Les décideurs, les experts et les médias s'intéressent de près aux politiques territoriales explicites, celles exprimant clairement une volonté politique de réduire les disparités territoriales : politique de la ville, contrats territoriaux, grands chantiers, etc. Or, selon Laurent Davezies, les dépenses correspondant à ces politiques ne sont qu'une « goutte d'eau » à côté des transferts de revenu liés aux politiques territoriales implicites, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes de prélèvements et de dépenses des budgets publics et sociaux. Autrement dit, la solidarité entre les territoires est d'abord fabriquée par la circulation de l'ensemble des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques. Comme l'explique Laurent Davezies, le budget de l'Etat et de la protection sociale opère aujourd'hui des prélèvements à peu près proportionnels au revenu des ménages et donc des territoires, et effectue dans un deuxième temps des dépenses à peu

près égale par habitants. Ce simple mécanisme transfère des dizaines de milliards d'euros des espaces « riches » vers les espaces « pauvres ». Il explique ainsi le fait que les disparités de PIB régionaux par habitants ont eu tendance à se creuser depuis trente ans, tandis que les disparités interterritoriales de revenu par habitant n'ont cessé de se réduire sur la même période (cf. point précédent). Au total, l'augmentation de la part socialisée du revenu se traduit par le fait qu'il n'y a pas une seule région française aujourd'hui (Ile de France comprise) où la somme des salaires privés soit supérieure à la somme des salaires publics et des prestations sociales.

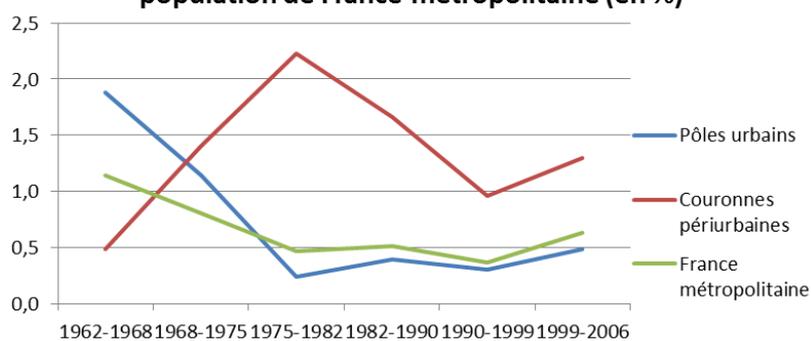
En d'autres termes, l'évolution de la base publique et de la base sociale d'un territoire est largement corrélée à l'évolution de la taille et des besoins socio-sanitaires de sa population. Dès lors, parce qu'elles se révèlent jusqu'à présent peu sensibles aux aléas économiques, les bases publique et sociale peuvent jouer un rôle d'amortisseur pour les territoires en temps de crise économique. En effet, comme l'explique Laurent Davezies (2008), la réduction de la valeur ajoutée et de l'emploi que peut connaître un secteur d'activités du territoire peut être immédiatement amortie par les dispositifs sociaux qui se mettent mécaniquement en marche (prestations de chômage et aide sociales automatiques), et le maintien des dépenses publiques locales indépendamment de la réduction des contributions fiscales.

## 2.3 La dissociation lieu de travail/lieu de résidence/lieu de consommation a fait des revenus une dimension cruciale de la mobilité des ménages

### L'impact de la périurbanisation sur la localisation des revenus d'activités

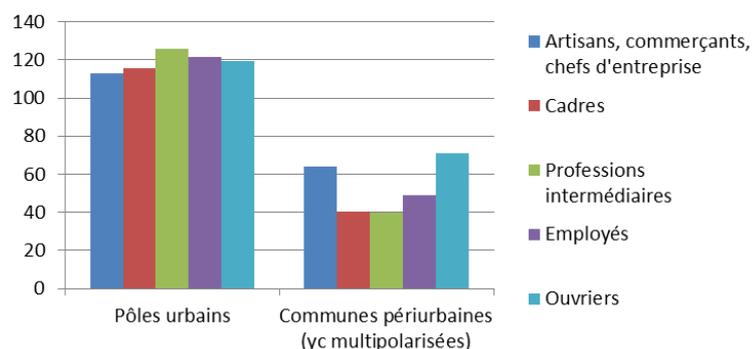
Comme l'explique Laurent Davezies (2008), une première explication de l'ampleur de la base résidentielle réside dans l'augmentation des flux monétaires liés aux pensions de retraite évoquée dans le point précédent. Une seconde explication de la prédominance de la base résidentielle réside dans le phénomène de dissociation des lieux de travail et de résidence qui caractérise le fonctionnement des territoires urbains depuis la fin des « trente glorieuses ». L'amélioration des niveaux de revenus des ménages, la démocratisation de l'automobile, l'amélioration constante des infrastructures routières, l'aspiration pour la maison individuelle se sont traduites par une forte extension spatiale des agglomérations, dont la densité moyenne s'est réduite<sup>5</sup>, et surtout par un desserrement de la population dans l'espace entourant les agglomérations, ce que l'on appelle la périurbanisation. Le mouvement centripète au cœur de la période d'exode rural et d'urbanisation que connaissait le pays depuis l'après-guerre se retourne. Comme le montre le graphique ci-dessous (à gauche), le dynamisme démographique des pôles urbains va très fortement ralentir durant les années 1970, au profit de leur couronne périurbaine dont la croissance, particulièrement soutenue, se prolonge durant la décennie suivante. En revanche, dans le même temps, l'emploi a continué de se concentrer dans les pôles urbains (cf. graphique ci-dessous à droite). Autrement dit, le développement de la capacité de mobilité des ménages a permis de concilier maintien de l'emploi au sein des agglomérations et recherche d'espace résidentiel en périphérie.

**Taux d'évolution annuelle de la population des pôles urbains, des couronnes périurbaines et de la population de France métropolitaine (en %)**



Source : B. Baccaïni et F. Sémécurbe, 2009 ; Insee

**Taux de couverture de l'emploi selon le type d'espace en 2004 en France (nb. d'emplois / nb. d'actifs résident par CSP, en %)**

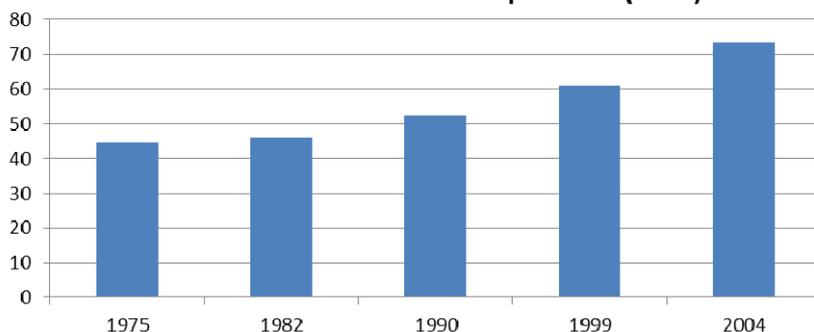


Source : B. Baccaïni, F. Sémécurbe et G. Thomas, 2007

<sup>5</sup> Entre 1968 et 2010, la superficie des territoires urbains (au sens des unités urbaines de l'Insee) a été multipliée par 1,7 tandis que la population y résidant a été multipliée par 1,2 (Insee, F. Clanché et O. Rascol, 2011)

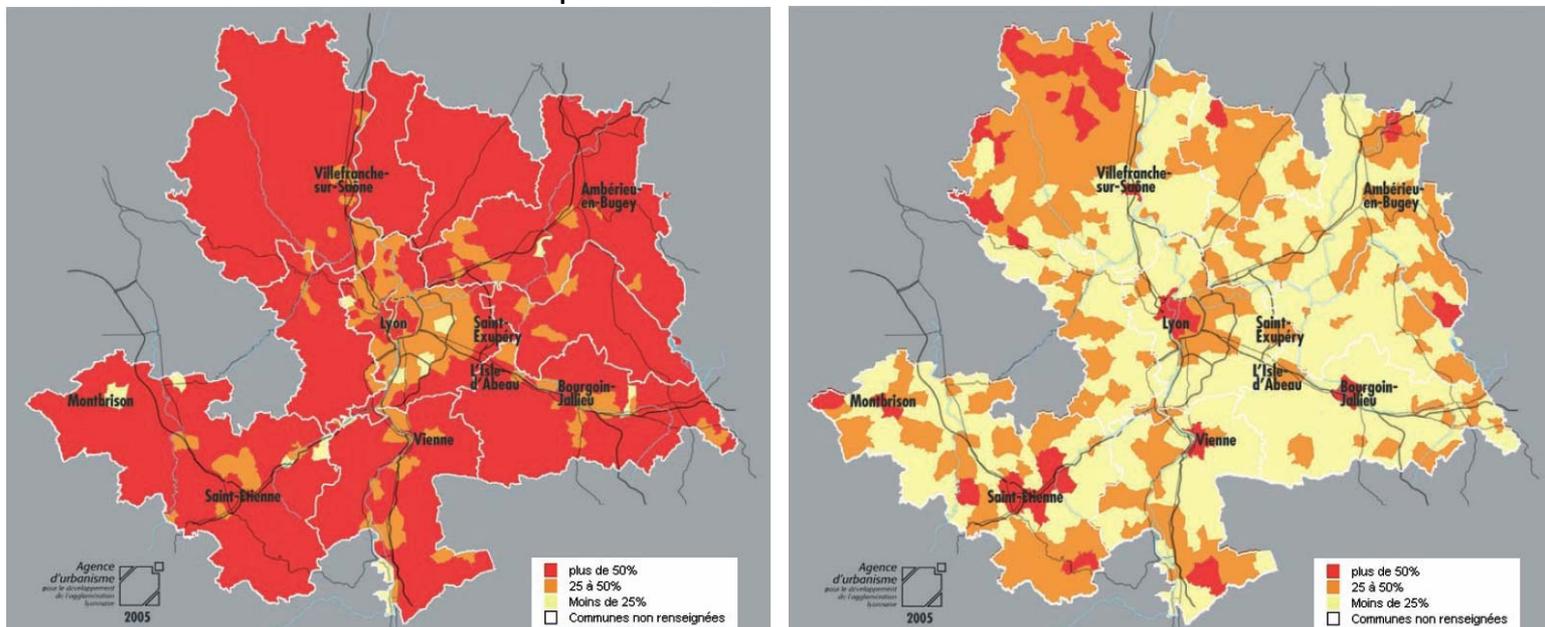
Ainsi, de plus en plus d'actifs quittent désormais la commune où ils vivent pour se rendre à leur travail : on les appelle les « migrants alternants ». La proportion d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence est passée de 44% en 1975 à 73% en 2004 (B.Baccaini, F.Sémécurbe, G.Thomas, 2007 ; J.Talbot, 2001 ; C.Terrier, 1986). Du fait de la concentration des emplois dans les pôles urbains, on observe que cette proportion est moins élevée dans ces derniers (69%) et, inversement, nettement plus forte dans les couronnes périurbaines (88%). De fait, une distance croissante entre le travail et le domicile s'est s'instaurée : celle-ci est passée de 7,4 km en moyenne en 1975 à 14,7 km en 2008 (C.Terrier, 1986 ; D.François, 2010). A cet égard, la région lyonnaise constitue un exemple tout à fait éclairant de l'essor des mobilités pendulaires entre des territoires périurbains qui accueillent de plus en plus d'actifs et une agglomération centre qui continue de concentrer les emplois (Agence d'urbanisme de Lyon, 2005). Le lieu de résidence n'est plus celui de l'emploi : entre 1975 et 1999, le nombre de communes au sein desquelles une majorité des emplois est occupée par des résidents s'est considérablement réduit (cf. cartes page suivante). Au total, cette dissociation croissante entre lieu de travail et lieu de résidence conduit à un transfert massif des revenus d'activité des lieux où ils sont distribués vers les lieux où ils sont domiciliés.

**Proportion d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence en France métropolitaine (en %)**



Sources : B.Baccaini, F.Sémécurbe, G.Thomas, 2007 ; J.Talbot, 2001 ; C.Terrier, 1986

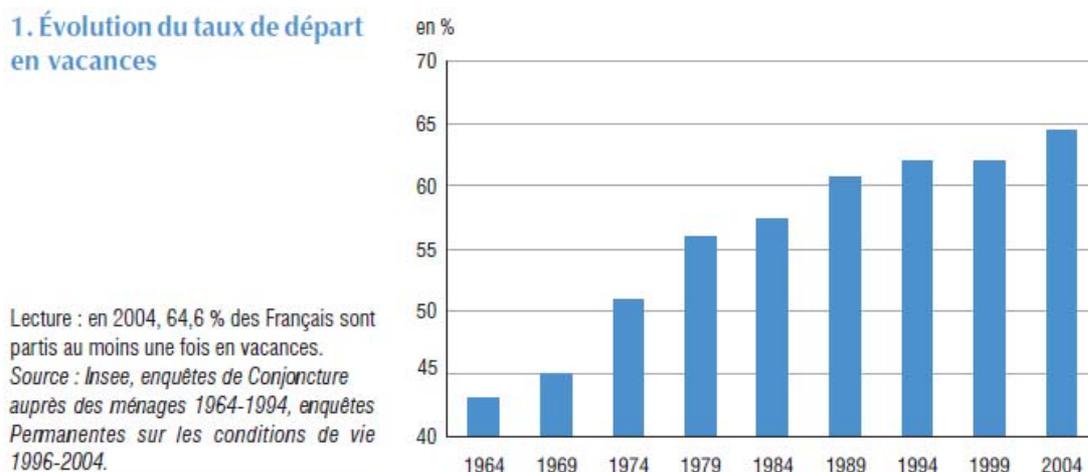
**Part des emplois des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise occupés par des actifs résidents en 1975 et 1999**



## L'essor du tourisme et des dépenses associées

Un troisième facteur de la montée en puissance de la base résidentielle renvoie au phénomène de dissociation entre lieu de résidence et lieu de consommation liée à l'essor du tourisme. Depuis quarante ans, avec l'augmentation du temps libre et de la mobilité des personnes, les français ont été de plus en plus nombreux tous les ans à partir en vacances (L.Dauphin, M.-A.Le Garrec et F.Tardieu, 2009). En 1964, 43% d'entre eux partaient au moins une fois dans l'année pour un séjour de 4 nuits minimum. Ils étaient 65% quarante ans plus tard. Ce taux de départ a crû très rapidement entre 1964 et 1989 ; il progresse ensuite plus lentement. Son augmentation est essentiellement due à un comportement générationnel, les nouvelles générations partant systématiquement plus que leurs aînées au même âge.

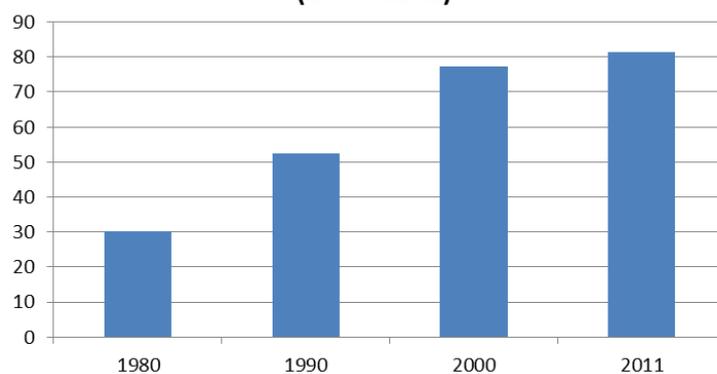
### 1. Évolution du taux de départ en vacances



Source : L.Dauphin, M.-A.Le Garrec et F.Tardieu, 2009

Parallèlement à l'essor du tourisme intérieur, on observe également une progression vigoureuse des arrivées de touristes internationaux en France au cours des années 1980 et 1990 (cf. graphique ci-dessous). Depuis plus trente ans, la France constitue en effet la première destination touristique mondiale. Elle a accueilli plus 81 millions de touristes étrangers en 2011, devant les Etats-Unis, la Chine et l'Espagne (DGCIS, 2012).

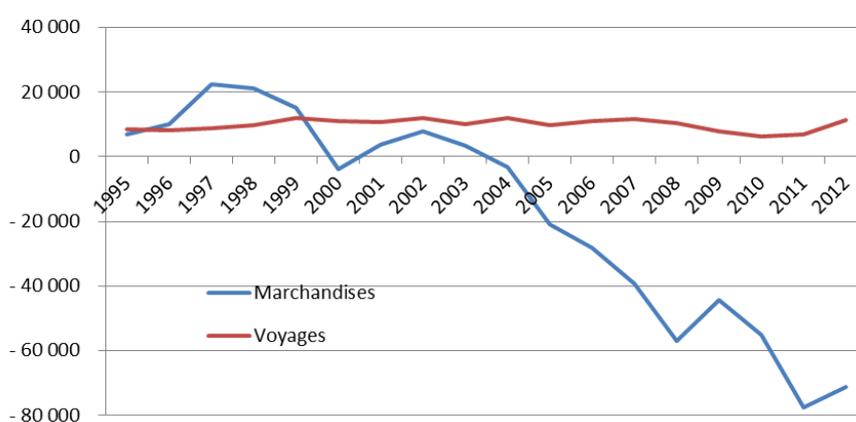
### Arrivées de touristes internationaux en France (en millions)



Source : DGCIS, 2012

Même si la France ne se classe qu'au troisième rang mondial en matière de recettes touristiques, l'apport du tourisme international pour l'économie française est loin d'être négligeable. On observe tout d'abord que la ligne « voyages » de la balance des paiements constitue le premier poste d'excédents extérieurs depuis le début des années 2000, la ligne « marchandises » affichant un déficit croissant à partir de 2004. Pour l'année 2012, les recettes tirées du tourisme des étrangers venant en France se sont élevées à 41,7 milliards d'euros, dépassant de 11,3 milliards d'euros les dépenses des touristes français à l'étranger (DGCIS, 2012). Premier levier de captation de revenus vis-à-vis du reste du monde, les dépenses des touristes étrangers constituent donc un facteur macro-économique majeur pour la position internationale de l'économie française.

**Soldes des marchandises et des voyages dans la balance des paiements de la France (en millions d'euros)**



Source : Banque de France

Il paraît également intéressant d'observer la contribution de la consommation touristique intérieure (CTI) au PIB et à l'emploi de la France. La CTI est un agrégat statistique qui permet en effet de mesurer la partie de la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers qui a été acquise auprès des fournisseurs français de services et de biens de consommation, au cours ou en vue des voyages effectués en France ou à partir du territoire français (DGCIS, 2012).

Il apparaît que la consommation intérieure des touristes français et étrangers s'élève ainsi à près de 138 milliards d'euros en 2010, soit 7,1 % du PIB, dont près de 70% sont imputables aux touristes français (DGCIS, 2012). Le soutien apporté par le tourisme à la consommation et, in fine, à l'emploi apparaît ainsi non négligeable. Tous biens et services confondus, la CTI représente près de 10 % de la consommation finale effective des ménages sur la période 2005-2010. L'activité des hébergements touristiques, des agences de voyages et du transport aérien relève ainsi en quasi-totalité du tourisme (d'affaires ou de loisirs). Par ailleurs, environ 30 % des dépenses effectuées dans les restaurants et cafés ou encore 27 % des dépenses de carburants en France sont réalisées par les visiteurs (touristes et excursionnistes) français et étrangers. Enfin, les effectifs salariés dans les activités caractéristiques du tourisme (hébergement, restauration, agence de voyage) représentent 5,2% de l'emploi salarié en France en 2010.

Pour résumer, la diversification des revenus captés par les territoires résulte des évolutions suivantes durant les dernières décennies :

- ⇒ Le poids des dépenses publiques dans le PIB est largement supérieur et progresse plus rapidement que celui des exportations, organisant ainsi une vaste redistribution des richesses entre territoires
- ⇒ La croissance de la population se concentre dans les territoires périurbains tandis que l'emploi demeure largement concentré dans les pôles urbains, ce qui entraîne des déplacements domicile-travail de plus grande portée et le rapatriement des revenus d'activité vers les lieux de résidence périurbains
- ⇒ L'essor des pratiques touristiques joue un rôle de plus en plus important dans la croissance économique française et constitue un apport de richesses non négligeable pour les territoires touristiques

Ces différentes observations ont conduit Laurent Davezies (2003) à introduire la notion d'« économie résidentielle » pour désigner les flux de revenus que capte un territoire grâce à ses atouts résidentiels (au sens large). L'économie résidentielle renvoie ainsi à ce qui motive les choix résidentiels et récréatifs des individus. Comme le souligne un rapport récent de l'Association des Communautés de France (AdCF, 2012), la prise en compte de cette économie résidentielle implique de changer de perception : les territoires doivent être considérés désormais avant tout comme des espaces de flux. Le triomphe de la mobilité, dans toutes ses formes (travail, consommation, études, loisirs et vacances...) fait que les territoires voient transiter un peu plus chaque jour des individus ne résidant pas sur leur périmètre.

## 3. La région lyonnaise est illustrative des flux de revenus entre pôle urbain et hinterland

### 3.1 Le poids des différentes bases diffère sensiblement entre les agglomérations et les territoires périurbains

S'appuyant sur le cadre conceptuel et méthodologique proposé par Laurent Davezies, Magali Talandier (2007, 2008) a calculé les revenus basiques de l'ensemble des bassins de vie (tels que définis par l'INSEE) de France métropolitaine. Détaillés selon la nature de la commune qui polarise le bassin de vie (pôle urbain, commune périurbaine, etc.), ces résultats font état de différences sensibles de poids des différentes bases selon les types de territoires, en particulier entre pôle urbain, périurbain et rural (cf. tableau page-suivante). Ces résultats mettent en évidence des profils de captation très différenciés entre agglomérations et territoires périurbains.

Il apparaît en effet que l'exportation est loin de constituer le premier levier de captation de revenus des territoires. Si elle représente moins de 10% des revenus captés dans les communes périurbaines, la base productive en représente près de 25% dans les grandes agglomérations du pays. Ce constat confirme les résultats de plusieurs études qui ont montré par le passé la capacité des grandes agglomérations à concentrer les activités et les emplois, en particulier pour ce qui concerne les secteurs à plus haute valeur ajoutée ayant vocation à exporter. Un rapport récent commandité par l'Association des Maires des Grandes Villes de France (2011) montre ainsi que près de 50 % de la valeur ajoutée (VA) du pays est réalisée sur le territoire des grandes agglomérations (+ de 100 000 habitants). Par ailleurs, Magali Talandier (2012) souligne que les grandes métropoles françaises concentrent de plus en plus ce que l'Insee appelle les « emplois métropolitains supérieurs » : 85% des emplois métropolitains supérieurs étaient regroupés dans 40% des aires urbaines françaises en 1982, en 2007 ce ne sont plus que 31% des aires urbaines qui regroupent 85% de ces emplois stratégiques.

S'agissant de la base résidentielle, elle dépasse partout plus les 50%, sauf dans les plus grandes agglomérations du pays. Elle atteint même les 70% dans les bassins de vie périurbains. On remarque que les pensions de retraite jouent un rôle important puisqu'elles pèsent partout près du quart des revenus captés, sauf dans les bassins de vie périurbains. Surtout, on observe de forts écarts concernant le poids des salaires des migrants-alternants (revenus « dortoirs ») : ils représentent plus du tiers des revenus captés dans les bassins de vie périurbains (41,3 pour les communes périurbaines et 35,3 pour les communes multipolarisées) contre 7% dans les agglomérations. Les agglomérations et les territoires périurbains présentent ainsi une forte spécificité concernant leur base résidentielle. Or, il s'agit des deux faces d'une même pièce. En effet, l'un des apports majeurs des travaux de Laurent Davezies a été de révéler l'ampleur des transferts de revenus qui s'opèrent depuis les agglomérations au bénéfice des territoires périurbains alentours. Une part importante de la circulation des revenus entre territoires se jouent ainsi à l'échelle des aires urbaines. La région lyonnaise n'échappe pas à la règle.

## Répartition des revenus basiques par bassin de vie selon le type de pôle du bassin en % (en 2004/2005)

Source : M.Talandier, 2007

	Pôle urbain >30.000 hab	Pôle urbain <30.000 hab	Commune périurbaine	Commune multipolarisée	Pôle rural	Rural isolé	Rural sous faible influence urbaine	Ensemble
Salaires base productive privée	20,2	11,6	6,4	7,6	9,9	6,3	7,7	16,0
Bénéfices agricoles	0,2	1,1	0,6	0,9	1,6	1,9	1,8	0,6
Bénéfices industriels et commerciaux	0,3	0,5	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	0,4
Bénéfices non commerciaux	0,7	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,5
Revenu des capitaux mobiliers	1,0	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,9
Revenus fonciers	1,3	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	1,3
<b>Total base productive</b>	<b>23,8</b>	<b>15,4</b>	<b>9,6</b>	<b>10,7</b>	<b>14,1</b>	<b>10,7</b>	<b>12,1</b>	<b>19,7</b>
Salaires des migrants-alternants	7,2	14,8	41,3	35,2	16,2	11,0	23,0	12,9
Retraites	23,3	24,2	19,0	21,3	23,9	23,7	24,7	23,2
Dépenses touristiques totales	10,1	16,5	10,0	10,9	21,2	32,7	17,3	13,0
... en hôtels et campings	3,6	4,0	2,6	2,0	5,1	8,2	3,0	3,8
... en Résid. Secondaire et location	2,7	7,4	4,2	5,5	10,8	18,4	9,2	4,9
... chez famille et amis	3,9	5,1	3,2	3,4	5,3	6,1	5,1	4,2
<b>Total base résidentielle</b>	<b>40,7</b>	<b>55,6</b>	<b>70,3</b>	<b>67,3</b>	<b>61,3</b>	<b>67,5</b>	<b>65,0</b>	<b>49,0</b>
Base publique territoriale	3,2	2,1	1,3	1,4	1,7	1,6	1,7	2,6
Base publique d'Etat	5,7	3,4	1,7	1,8	2,4	1,9	2,0	4,4
Base publique hospitalière	2,7	2,0	0,3	0,4	1,0	0,5	0,3	2,0
<b>Total base publique</b>	<b>11,5</b>	<b>7,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>5,1</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>9,1</b>
Allocations ASSEDIC	3,8	3,1	3,1	3,2	2,9	2,3	2,9	3,5
Indemnités Journ. maladie / maternité	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	0,8	1,0	1,2
RMI	0,7	0,4	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6
Minimum vieillesse et invalidité	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2
Alloc. aux adultes handicapés	0,6	0,6	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5
Prestations fam. et alloc. logts	4,6	4,9	3,9	4,6	5,0	4,8	5,4	4,7
aides des dépts aux pers. âgées (APA)	0,5	0,6	0,4	0,5	0,7	0,8	0,7	0,6
aides des dépts aux pers. handi. (APH)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
aides des dépts à l'enfance (APE)	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Pratiques médicales	3,7	2,9	1,6	1,6	1,9	1,6	1,5	3,0
Actes auxiliaires	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7
Actes biolo. et prélèvements	0,6	0,6	0,3	0,3	0,4	0,1	0,1	0,5
Pharmacie	3,1	3,1	2,4	2,7	2,8	2,8	2,8	3,0
Autres biens médicaux	1,3	1,2	0,6	0,6	1,0	0,9	0,6	1,2
Cliniques privées (dép. des locaux)	1,8	1,5	1,5	1,5	1,4	1,3	1,5	1,6
Cliniques privées (dép. importées)	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
<b>Total base sanitaire et sociale</b>	<b>24,0</b>	<b>21,6</b>	<b>16,8</b>	<b>18,3</b>	<b>19,5</b>	<b>17,8</b>	<b>18,9</b>	<b>22,2</b>
dont social	12,4	11,6	9,9	10,9	11,3	10,5	11,7	11,9
dont médical	11,6	10,0	6,9	7,4	8,2	7,3	7,2	10,4
<b>Total revenus basiques</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100,0</b>

Défini en 2003 par l'Insee, le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi (P.Julien et J.Pougnard, 2004). Le territoire de la France métropolitaine a été ainsi découpé en 1 916 bassins de vie, soit 1 745 bassins de vie des petites villes et des bourgs et 171 bassins de vie des grandes agglomérations (ces derniers correspondent aux périmètres des 171 agglomérations de plus de 30 000 habitants).

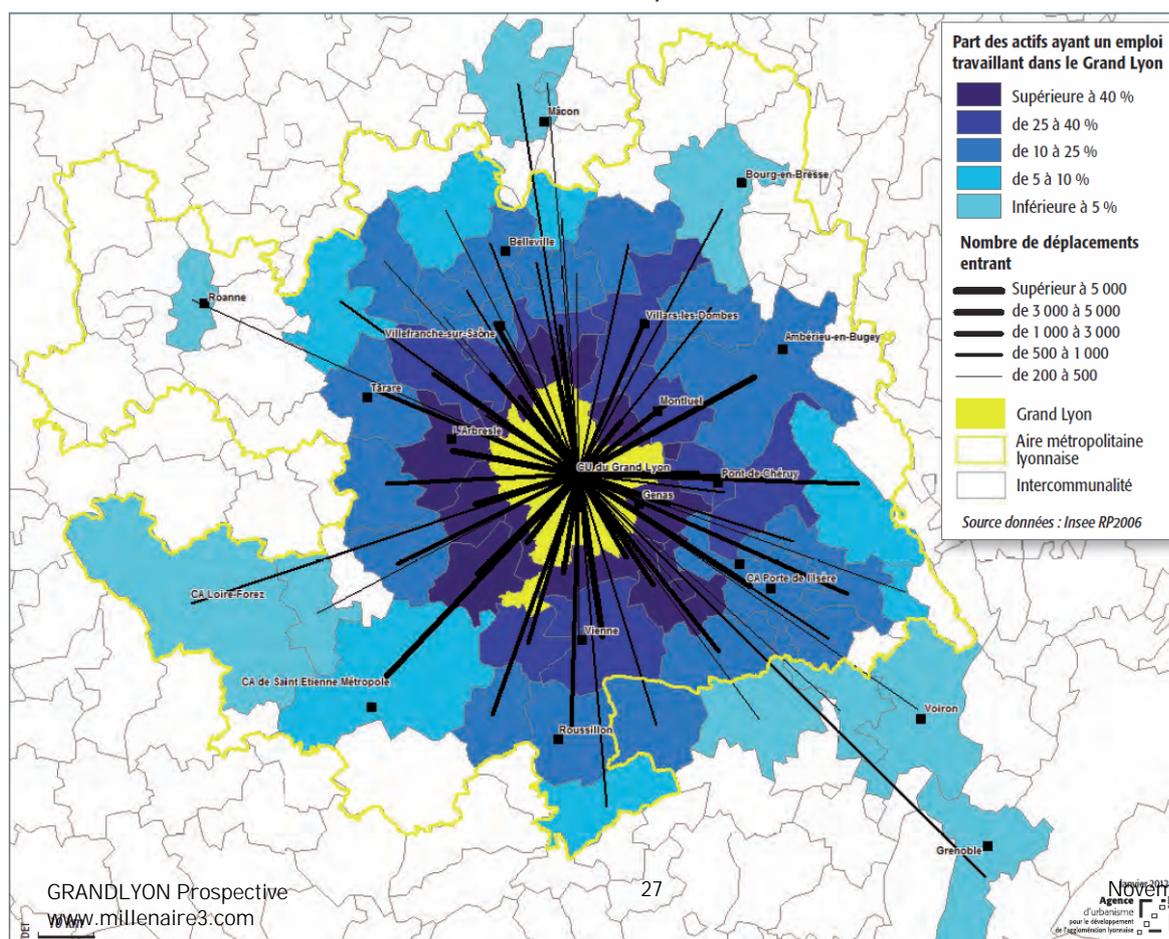
Le calcul des revenus basiques est détaillé selon la nature de la commune qui polarise le bassin de vie (pôle urbain, commune périurbaine, etc.).

### 3.2 L'agglomération lyonnaise irrigue les territoires voisins au travers des « revenus dorts »

Une étude réalisée en 2007 par Laurent Davezies et Philippe Estèbe dans le cadre de la démarche inter-Scot portée par l'agence d'urbanisme de Lyon permet justement de prendre la mesure du poids des différentes bases à l'échelle de l'agglomération lyonnaise et des territoires périurbains qui la voisinent. Cette étude montre que la région lyonnaise est emblématique de la circulation des revenus qui s'opèrent entre les agglomérations et leur hinterland via les migrations domicile-travail quotidiennes des actifs (navetteurs). D'une part, comme la plupart de ses homologues françaises, l'agglomération lyonnaise concentre de plus en plus les emplois et donc les revenus (cf. cartes ci-dessous) : en 2009, le Grand Lyon concentre 60% de la population et 69% des emplois de l'aire urbaine de Lyon ; de même, le Grand Lyon concentre 44% de la croissance de la population et 70% de la croissance de l'emploi de l'aire urbaine entre 1999 et 2009 (calculs à partir de Insee-RP). D'autre part, une part importante des emplois de l'agglomération lyonnaise est occupée par des actifs résidents dans des communes de son hinterland, ce dernier voyant son ratio emplois/actifs occupés se dégrader au fil du temps (cf. carte page suivante).

Au total, l'agglomération lyonnaise apparaît bien comme le poumon économique de la région lyonnaise dans la mesure où elle est fortement émettrice de revenus dorts à destination des périphéries voisines : le Grand Lyon concentre 74% des revenus d'activités salariées au lieu de travail de l'aire urbaine, mais seulement 61% des revenus d'activités salariées au lieu de résidence (calculs à partir de Insee-DADS). Autrement dit, le destin économique des communes périurbaines dépend fortement du dynamisme de l'agglomération centre.

Lieu de résidence des 152 000 salariés extérieurs venant travailler dans le Grand Lyon



## 4. La base résidentielle est moins dynamique à Lyon que dans la plupart des grandes métropoles françaises

### 4.1 La zone d'emplois apparaît comme une échelle plus pertinente pour caractériser et comparer le profil économique de la métropole lyonnaise

L'écueil de l'opposition « agglomération vs périurbain »

Au premier abord, la question de la captation de revenus pourrait constituer un sujet de tension, voire de conflits, entre les grandes agglomérations et les territoires voisins. D'un côté, les agglomérations assument un rôle central dans la création de richesses à l'échelle du pays. De l'autre, elles constatent l'ampleur des transferts de revenus opérés par les navetteurs au profit des communes périurbaines. Ceci peut amener à penser que ces dernières vivent d'une certaine manière « au crochet » des agglomérations. D'une manière générale, le desserrement des ménages – et in fine des revenus – provoqués par le processus de périurbanisation entraîne un important « manque à gagner » en matière de consommation et de fiscalité pour les agglomérations centre (AdCF, 2011). Dès lors, les agglomérations pourraient être tentées de résumer la question de la captation de revenus à la capacité à être compétitif à l'exportation et à éviter que les richesses disponibles ne se diffusent vers les territoires alentour.

Aujourd'hui, on a cependant tout lieu de penser que la voie du rapport de force agglomération/hinterland constitue une impasse en termes de réflexion stratégique. En premier lieu, on peut voir dans le jeu des flux de revenus d'ortoirs entre les grandes agglomérations et les territoires voisins un phénomène géographique naturel de redistribution des revenus à partir des lieux qui concentrent les ressources nécessaires à la production des richesses. Ces flux de revenus sont au fondement des interdépendances qui unissent une agglomération à son hinterland. De plus, se focaliser sur ces transferts de revenus internes à l'aire métropolitaine peut conduire à négliger une question sans doute plus décisive : quels sont les performances de l'ensemble du territoire métropolitain en termes de captation de revenus en provenance du reste du monde ?

La contribution de la base exportatrice doit être appréhendée à l'échelle métropolitaine

En effet, analyser les composantes de la base économique (revenus captés) de la métropole lyonnaise en distinguant l'agglomération centre de son hinterland peut masquer une partie de la réalité économique d'ensemble du territoire. Cette approche se traduit par une sous-estimation du poids de l'économie exportatrice dans l'emploi et les revenus. Pour comprendre cela, il faut rappeler que les emplois et les revenus en question sont mesurés ici au lieu de résidence des actifs et non au lieu de travail. Dès lors, une partie des emplois (et des revenus liés) générés par les activités exportatrices de l'agglomération lyonnaise

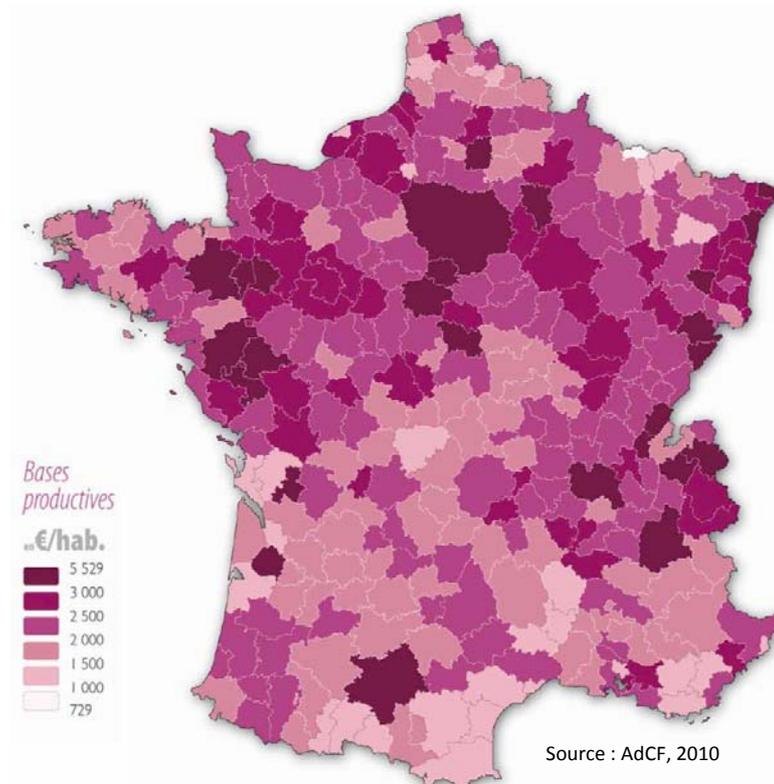
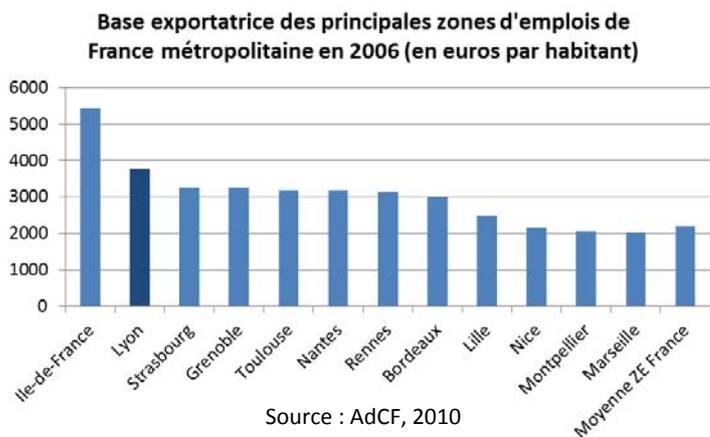
peuvent « disparaître du radar » lorsqu'ils sont occupés par des personnes résidant dans le périurbain, c'est-à-dire en dehors de l'agglomération centre. En effet, les revenus correspondant à ces emplois apparaîtront au lieu de résidence comme des « revenus dortoirs ». Autrement dit, ces revenus issus d'activités exportatrices ne sont comptabilisés ni au niveau de l'agglomération, ni à l'échelle des territoires périurbains.

Ce constat ne remet pas en question l'intérêt de l'approche par la captation de revenus. Mais il invite à raisonner à une échelle de territoire permettant de neutraliser cet effet de masquage (P.-Y.Léo, J.-Philippe, M.-C.Monnoyer, 2012). A cet égard, la zone d'emplois ou l'aire urbaine peuvent apparaître comme des échelons pertinents dans la mesure où ils « contiennent » une bonne part des migrations domicile-travail et donc des transferts de revenus entre l'agglomération centre et son hinterland. Ceci permet alors de mieux saisir le profil de la base économique de la métropole lyonnaise et ainsi de conduire une réflexion stratégique plus pertinente. On remarque ainsi que le poids de la base exportatrice s'élève à 30% à l'échelle de la zone d'emplois de Lyon contre 24% à l'échelle de l'agglomération centre (AdCF, 2010, L.Davezies et P.Estèbe, 2007). L'étude conduite par Laurent Davezies pour l'AdCF (2010) évoquée plus haut permet justement d'analyser la base économique de la métropole lyonnaise à l'échelle de sa zone d'emplois et de la comparer à celle d'autres territoires français.

## 4.2 Lyon apparaît bien comme une place forte de la création de richesses, mais Paris surclasse l'ensemble des métropoles françaises en matière de base exportatrice

L'étude de Laurent Davezies réalisée pour le compte de l'AdCF (2010) présente les différentes bases en les rapportant à la population. Ceci permet d'approcher le pouvoir de captation de la métropole lyonnaise et de le comparer à celui des autres grandes métropoles françaises. S'agissant de la base exportatrice, un premier constat d'évidence s'impose : la plupart des grandes métropoles du pays captent davantage de base exportatrice que la moyenne des zones d'emplois. Ceci vient confirmer les résultats des travaux de Magali Talandier (2007) évoqués plus haut qui avaient montré que le poids de la base exportatrice dans l'ensemble des revenus captés était plus élevé dans les grandes agglomérations (plus de 30 000 habitants) que dans le reste du pays.

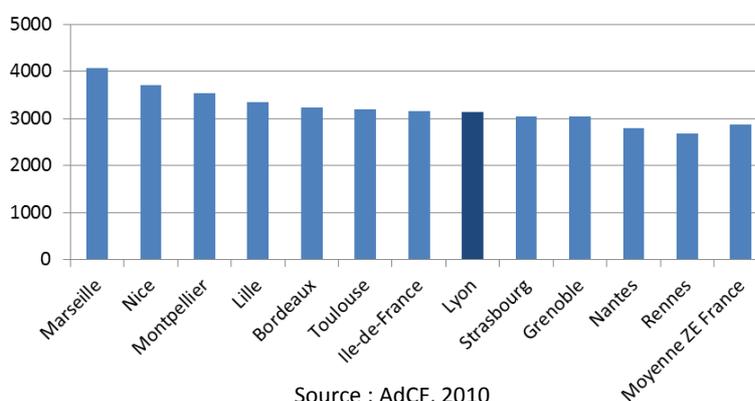
Pour le reste, la comparaison des bases exportatrices montre que l'Île-de-France fait beaucoup mieux que les autres grandes métropoles françaises. Parmi ces dernières, seule Lyon sort du lot, dominant légèrement un peloton au sein duquel six métropoles (Grenoble, Strasbourg, Toulouse, Nantes, Rennes, Bordeaux) atteignent des performances très proches. Plus largement, comme le montre la carte ci-dessous, Lyon figure parmi les zones d'emplois qui captent le plus de base exportatrice par habitant.



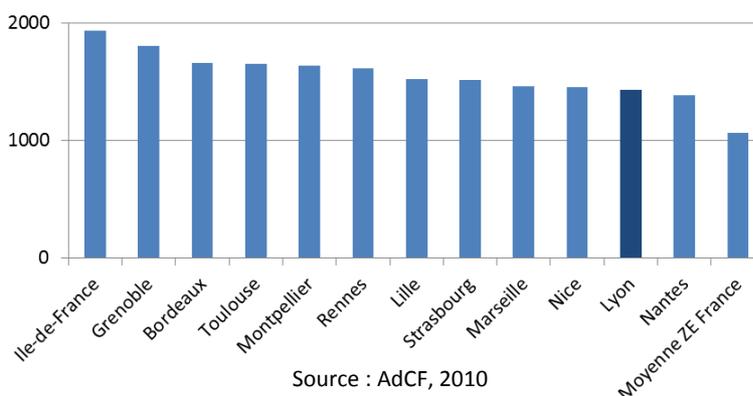
### 4.3 Les métropoles de la Côte d'Azur captent davantage que les autres les dépenses socio-sanitaires

Pour ce qui concerne les bases publique et sociale, les écarts entre métropoles sont moins marqués. On peut cependant observer des montants captés par habitant plus élevés chez les trois grandes métropoles de la côte méditerranéenne en matière de dépenses sociales. On peut ici faire l'hypothèse que ce constat reflète la concentration de populations défavorisées qui caractérise les agglomérations marseillaise et montpelliéraine. Pour la métropole niçoise, on peut avancer l'idée que le nombre important de personnes âgées qu'elle accueille se traduit par des dépenses de santé plus élevées qu'ailleurs. Enfin, en matière de base publique, on remarque que la zone d'emplois de Paris arrive en tête des grandes métropoles, tandis que celle de Lyon capte moins de salaires publics financés par l'Etat que la plupart de ses homologues.

**Base sociale des principales zones d'emplois de France métropolitaine en 2006 (en euros par habitant)**

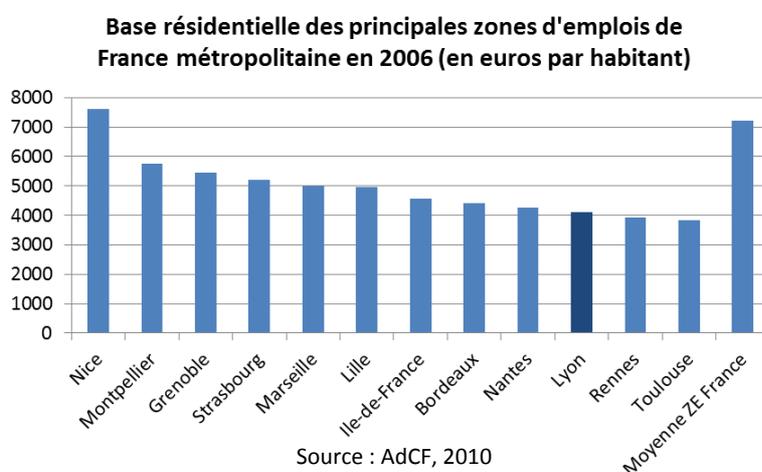


**Base publique des principales zones d'emplois de France métropolitaine en 2006 (en euros par habitant)**

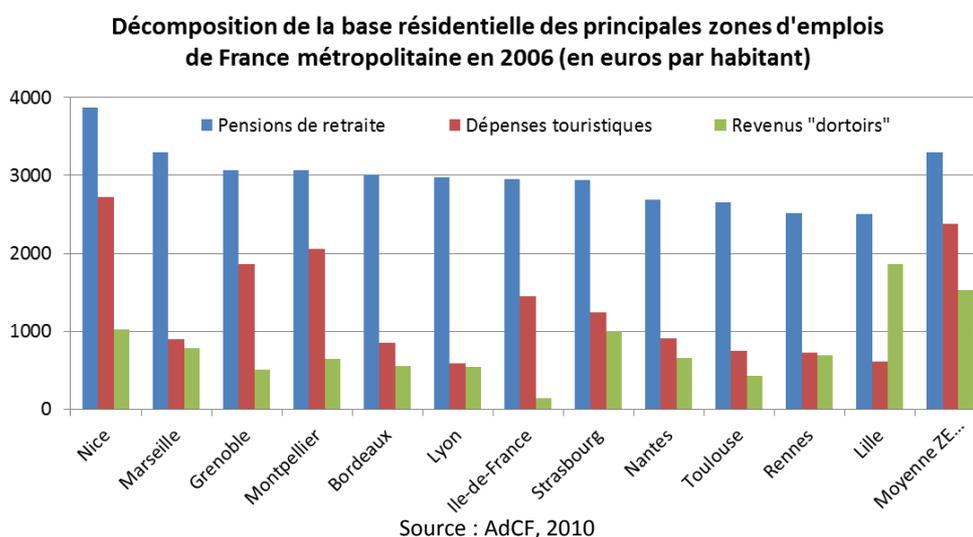


#### 4.4 La moindre performance lyonnaise en matière de base résidentielle résulte d'abord d'une faible captation de dépenses touristiques

Si l'on s'intéresse à présent aux revenus basiques résidentiels, il apparaît que seule la zone d'emplois de Nice parvient à faire mieux que la moyenne. Les autres grandes métropoles françaises atteignent des performances nettement moins élevées. A cet égard, Lyon apparaît plutôt en queue de peloton, seules Rennes et Toulouse faisant moins bien qu'elle. Ces éléments suggèrent que la circulation des revenus basiques résidentiels constitue le terrain sur lequel se jouent les flux de redistribution entre les grandes régions urbaines et le reste du pays.



La décomposition de la base résidentielle permet de mieux comprendre les différences de performances en matière de captation de revenus basiques résidentiels. Comme l'on pouvait s'y attendre, la métropole niçoise se détache nettement pour ce qui concerne l'afflux de pensions de retraite, nombre de ménages retraités résidant ou venant élire résidence en son sein. De même, mais dans une moindre mesure, Marseille sort également du lot. Sur ce plan, Lyon occupe une position moyenne.



On remarque également que les quatre métropoles atteignant les meilleures performances pour l'ensemble de la base résidentielle sont aussi celles qui présentent les meilleurs résultats pour ce qui concerne les dépenses touristiques (à l'exception de l'Île-de-France). Ce sont aussi les métropoles qui bénéficient historiquement de grands atouts touristiques (patrimoine historique, situation naturelle, etc.). Toutefois, seule Nice parvient à faire mieux que la moyenne relevée sur l'ensemble des zones d'emplois du pays. La métropole lyonnaise arrive quant à elle dernière du classement en matière de captation de dépense touristique.

Enfin, en toute logique, à l'exception des métropoles frontalières (Lille, Strasbourg, Nice), les flux de « revenus dortoirs » sont largement inférieurs à la moyenne des zones d'emplois du pays.

## 5. Conclusion : l'effort en faveur de la compétitivité à l'exportation ne doit pas être relâché, mais une attention nouvelle doit être accordée à l'économie résidentielle

### 5.1 La métropole lyonnaise doit inventer de nouvelles solutions pour faire face à la perte de compétitivité du territoire France

La base exportatrice permet d'augmenter le niveau de vie des habitants et de se prémunir d'une possible contraction des dépenses publiques

Deuxième métropole du pays, disposant d'un socle industriel important par rapport aux autres territoires de France métropolitaine, Lyon est une place forte de la puissance exportatrice française. On vient de le voir à l'échelle des zones d'emplois, la métropole lyonnaise arrive juste après la capitale en matière de captation de revenus issus de l'exportation. Il s'agit là d'un atout incontestable. Rappelons en effet que les activités à vocation exportatrice offrent des emplois parmi les plus rémunérateurs. Ce qui contribue à stimuler l'économie de proximité.

De plus, comme l'explique le dernier ouvrage de Laurent Davezies (2012), grâce à leur puissance productive, les métropoles seraient moins impactées que le reste du territoire national par un scénario de contraction des dépenses publiques<sup>6</sup>. De ce point de vue, la crise de 2008-2009 marque un tournant selon Laurent Davezies. Davantage exposées aux soubresauts de la mondialisation, les métropoles françaises subissaient dans le passé un effet d'accélération des turbulences. Or, pour la première fois depuis 1980, cela n'a pas été le cas lors de la dernière crise. Alors que l'emploi recule de 1,4% entre décembre 2007 et décembre 2009 à l'échelle du pays, il continue de progresser dans plusieurs grandes agglomérations françaises : Lille (+1,9%), Toulouse (+1,6%), Bordeaux (+0,6%), Rennes (+0,3%), Nantes (+0,1%).

---

<sup>6</sup> Selon Laurent Davezies (2012), la crise de la dette publique que rencontrent aujourd'hui plusieurs pays européens, et notamment la France, pourrait bien marquer la fin d'une certaine époque pour l'Etat-providence et les services publics, de plus en plus financé par l'endettement public depuis la fin des « trente glorieuses ».

## Mais la métropole lyonnaise fait face au décrochage du pays sur les marchés mondiaux

La bonne tenue de la base exportatrice lyonnaise ne doit cependant pas masquer le fait que la France est entrée dans un mouvement de décrochage économique particulièrement aigu. De fait, les principales métropoles françaises s'inscrivent dans une conjoncture économique difficile. Celle-ci peut être résumée en trois points :

- ⇒ Le recul de la part de marché de la France dans le commerce mondial entre 1980 et 2010 est le plus importante des principaux pays exportateurs de l'OCDE, à l'exception du Royaume Uni (Ministère du commerce extérieur, 2013) ;
- ⇒ Les exportations de l'industrie s'essouffent (qui représentent les trois quarts des exportations françaises pour l'année 2009 selon l'Insee), contribuant à creuser le déficit commercial qui s'élève à 86,6 milliards d'euros en 2011 (Insee, 2013) ;
- ⇒ La France connaît une désindustrialisation accélérée (rapport Gallois, 2012) : l'industrie nationale voit sa part (hors construction) dans la valeur ajoutée totale passer de 18% en 2000 à un peu plus de 12,5% en 2011, situant désormais la France à la 15<sup>ème</sup> place parmi les 17 pays de la zone euro, bien loin de l'Italie (18,6 %), de la Suède (21,2 %) ou de l'Allemagne (26,2 %). De façon corrélative, l'emploi industriel (hors construction) s'est continuellement dégradé : il est passé de plus de 26% de l'emploi salarié total en 1980 (5,1 millions de salariés) à 12,6%, en 2011 (3,1 millions de salariés), la France perdant ainsi plus de 2 millions d'emplois industriels en 30 ans.

Et force est de constater que Lyon est loin d'être épargnée par la désindustrialisation. Le territoire du Grand Lyon a perdu 17% de ses emplois manufacturiers entre 1999 et 2009, soit 15 000 emplois.

## Renforcer la compétitivité de l'économie lyonnaise : des marches à gravir

Comme en témoigne la politique de développement économique du Grand Lyon depuis une vingtaine d'années, Lyon assume pleinement sa vocation exportatrice et emploie son énergie à relever le défi de la compétitivité. Cette politique s'inscrit en effet clairement dans la double approche évoquée précédemment. D'un côté, elle a engagé une démarche de pôles de compétitivité visant à renforcer et structurer les principales filières exportatrices de l'économie lyonnaise : biotechnologies, cleantech, numérique, véhicules de transport urbains, textiles techniques. De l'autre, elle a mis en place des dispositifs plus transversaux en faveur de l'immobilier d'entreprise, de l'entrepreneuriat, du développement de l'appareil universitaire et de recherche, ou encore de l'accès des entreprises aux TIC. Faisant aujourd'hui référence à l'échelle des métropoles françaises, cette démarche a d'ores et déjà rencontré un certain nombre de succès sur ces deux plans : cinq pôles de compétitivité labellisés en 2005, cinq réseaux thématiques de recherche, 9<sup>ème</sup> ville européenne au classement « European Cities Entrepreneurship Ranking 2010 », etc.

Pour autant, au vu des quelques éléments de diagnostic évoqués plus haut, on comprend que rien n'est acquis pour la France comme pour Lyon. Sans ouvrir le débat sur les évolutions souhaitables des politiques de compétitivité des métropoles françaises, on peut

cependant pointer certaines de leurs lacunes actuelles telles que les pointe aujourd'hui un certain nombre de travaux de recherche (L.Halbert, 2010 ; O.Crevoisier, 2010 ; P.-Y.Léo, J.Philippe, C.Monnoyer, 2012) :

- ⇒ Faible prise en compte du rôle crucial des services avancés aux entreprises (Consultance, banque/finance, ingénierie, etc.) dans le repérage, la mise en visibilité et l'articulation des ressources de l'innovation (entreprises, laboratoires, etc.) présentes au sein du territoire ou à l'extérieur de celui-ci ;
- ⇒ Concentration des moyens sur l'aménagement de zones d'activités et de grands projets urbains et sur le marketing du territoire au détriment de la stimulation des dynamiques collectives (interconnaissance, confiance, coopérations, contrats, etc.) par lesquelles les acteurs économiques du territoire co-construisent leur avantage compétitif dans la mondialisation ;
- ⇒ Prédominance d'une approche concurrentielle des relations entre territoires au détriment d'une valorisation des interdépendances et des complémentarités entre ces territoires et d'une insertion plus forte dans les réseaux et chaînes de valeur mondiaux ;
- ⇒ Focalisation de l'innovation sur les évolutions technologiques, ce qui freine la prise en compte des nouveaux leviers de l'innovation (étude des usages, design, créativité, etc.) induits par la servicialisation des modes de consommation et des modèles économiques.

## 5.2 La stimulation de la base résidentielle : l'attractivité lyonnaise entre réussite et nouveaux défis

Capter les revenus qui se localisent en fonction des choix discrétionnaires des ménages : la diffusion de la notion d'économie résidentielle

La mise au jour des différents types de flux de revenus circulant entre les territoires opérée par Laurent Davezies a eu un retentissement incontestable ces dernières années dans les territoires. Pas seulement parce qu'il a montré que l'exportation ne constituait pas le premier levier de captation de revenus pour les territoires, ou mis en lumière la dimension territoriale des flux de redistribution publique. La force des travaux de Laurent Davezies tient surtout au fait qu'ils mettent en évidence un levier de captation de revenus jusque-là ignoré ou sous-estimé par les territoires. Les flux de revenus composant la base résidentielle – à savoir les revenus « dortoirs », pensions de retraite, dépenses des touristes – indiquent en effet que les choix résidentiels et récréatifs des ménages permettent aux territoires de capter des richesses créées ailleurs. On prend conscience également que ces flux de revenus constituent la principale source de captation de revenus des territoires. Désignée par la notion d'« économie résidentielle », la problématique de la captation des revenus « dortoirs », des pensions de retraite et des dépenses touristiques va faire l'objet d'une attention croissante de la part des décideurs territoriaux. En effet, il paraît possible d'infléchir les choix des ménages grâce au développement des attraits résidentiels et touristiques du territoire.

La problématique de l'attractivité résidentielle et touristique en région lyonnaise

S'agissant de l'agglomération lyonnaise, comme on l'a vu plus haut, la question de la captation de revenus ne saurait être résumée aux interdépendances avec les territoires périurbains. En termes de développement économique métropolitain, l'aire urbaine ou la zone d'emploi apparaissent comme une échelle plus pertinente pour juger du poids et du montant des différentes bases. De ce point de vue, si la métropole lyonnaise présente des performances supérieures sur le plan de la base exportatrice, tel n'est pas le cas s'agissant de la base résidentielle. Lyon fait en effet nettement moins bien que ses homologues en matière de captation des dépenses touristiques, et se situe dans une position moyenne concernant la captation des pensions de retraite. Dès lors, il paraît aujourd'hui opportun de nourrir la même ambition en matière d'attractivité résidentielle et touristique qu'en matière de compétitivité à l'exportation.

En première analyse, on pourrait penser que la consolidation de la base résidentielle de la métropole lyonnaise implique de concentrer les efforts sur la progression de la captation des dépenses touristiques. Cette dernière apparaissant comme un véritable point faible. Pour autant, il paraît important de ne pas sous-estimer l'ampleur de l'enjeu de l'attractivité résidentielle. En effet, l'ensemble des migrations résidentielles (au-delà des seuls retraités et actifs travaillant à l'extérieur du territoire) jouent sur le pouvoir de captation de revenus du territoire. Parce qu'elles influent sur l'évolution démographique de l'agglomération, les migrations résidentielles déterminent en partie l'évolution des flux de revenus liés à l'offre

de services publics locale et aux prestations sociales perçues par les résidents (bases publique et sociale). De même, parce qu'elles influent sur le volume et les caractéristiques de la main d'œuvre disponible localement, les migrations résidentielles participent de l'évolution de la compétitivité du tissu économique local (base exportatrice). Autrement dit, la question de l'attractivité résidentielle globale de la métropole lyonnaise paraît aussi importante que celle de son attractivité touristique.

### L'image de marque actuelle de Lyon ne doit pas masquer les nouveaux défis qui se présentent

Cette problématique de l'attractivité résidentielle et touristique n'est bien sûr pas nouvelle, en particulier pour l'agglomération lyonnaise qui déploie depuis plus de vingt ans de multiples efforts pour embellir la ville et la faire connaître. A l'instar de bon nombre de métropoles françaises et européennes, Lyon a entrepris de multiples chantiers d'envergure pour renouveler la qualité de vie urbaine : requalification des espaces publics, mise en lumière des lieux emblématiques, accueil d'équipements et d'évènements culturels d'envergure, développement des transports en commun et modes doux, etc. Plus largement, l'attractivité résidentielle constitue un objectif transversal de bon nombre de politiques d'agglomération (aménagement urbain, habitat, déplacements, écologie, etc.), et plus largement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise : à la fois dans une logique d'attractivité externe (attirer des ménages en provenance de l'extérieur du territoire) et d'ancrage interne (freiner l'étalement urbain en favorisant les parcours résidentiels au sein de l'agglomération). De même, bien qu'apparu plus récemment sur l'agenda politique d'agglomération, l'enjeu touristique semble aujourd'hui bien identifié et fait l'objet d'une politique de plus en plus vigoureuse : marketing territorial, prise de compétence tourisme par le Grand Lyon au 1er janvier 2010, élaboration d'un Schéma de Développement de l'Hébergement Touristique (SDHT 2010 - 2015). En particulier, la stratégie marketing lancée par l'agglomération lyonnaise durant les années 2000 autour de la marque OnlyLyon est reconnue pour son caractère novateur et son effet de levier sur la notoriété internationale du territoire lyonnais, comme en témoignent Sophie Mandrillon et Marie-Laure Desmet d'Atout France, l'Agence de développement touristique de la France.

*« De notre point de vue, Lyon est l'une des premières destinations urbaines non historiquement touristiques en France, à avoir développé une démarche de développement touristique ambitieuse, portant à la fois sur l'offre et la demande. L'office du tourisme de Lyon apparaît tout d'abord comme professionnel et innovant et nombre de ses initiatives sont reprises ailleurs. Citons la mise en place des greeters, le panier dynamique de la centrale de réservation, son city pass numérique intégrant transport en commun et VLS... La ville de Lyon est également souvent citée en matière de réflexion marketing. Elle a ainsi été la première ville en France à expérimenter le city branding ou marque de destination partagée. En termes de lisibilité et de visibilité, Only Lyon constitue réellement un outil très puissant tout en institutionnalisant finalement le fait que le tourisme est une composante forte de l'attractivité globale. Lyon paraît ainsi avoir un temps d'avance sur les autres métropoles*

*françaises, même si la dynamique est aujourd'hui collective. On sent également à Lyon une volonté de raisonner et de se positionner à l'échelle européenne. C'est l'une des rares villes françaises à participer au réseau ECM dont nous avons parlé tout à l'heure. Il y a une démarche construite et déterminée pour faire exister la destination Lyon sur la scène internationale. C'est essentiel lorsque l'on sait que pour ce qui concerne le tourisme urbain, ce sont les clientèles internationales qui portent la croissance.» (interview de Sophie Mandrillon et Marie-Laure Desmet, avril 2013, millenaire3.com)*

Incontestablement, la métropole lyonnaise bénéficie aujourd'hui d'une image attrayante sur le marché des territoires résidentiels et touristiques. Selon une enquête conduite par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) en 2012, Lyon est considérée comme l'agglomération française la plus attractive de France pour y vivre et travailler par les jeunes cadres et jeunes diplômés. Sur le plan touristique, la destination Lyon est en train de trouver une visibilité sur la carte touristique mondiale.

*« Aujourd'hui, je pense que les mentalités ont beaucoup évolué. D'une manière générale, l'état d'esprit a changé avec la transformation de la ville elle-même. Songeons à ce qu'était Lyon il y quinze ans. On ne pouvait imaginer à l'époque de faire de Lyon un lieu de villégiature. Un énorme travail a été fait pour revaloriser la ville, qui aboutit finalement à mettre en évidence sa beauté intrinsèque. C'est la politique des espaces publics, la mise en lumière, l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, etc. Les lyonnais eux-mêmes se sont mis à avoir un regard différent sur leur ville. Je pense qu'une étape a été franchie qui rend aujourd'hui évident le fait que Lyon a un potentiel touristique à faire valoir. Le tourisme est devenu une composante qui vient s'ajouter aux autres atouts de la métropole. Aujourd'hui, Lyon rassemble exactement ce que l'on recherche dans une métropole européenne. Lyon est une ville puissante économiquement, tout en restant à taille humaine. C'est un lieu idéal pour développer un projet de vie dans la mesure où elle concilie les opportunités professionnelles aux charmes de la ville. (...)*

*« Nous sommes en train de réussir notre pari. Deux indicateurs nous le montrent. En 2005, 23% des visiteurs de nos points d'accueil étaient étrangers, aujourd'hui nous sommes à 52%. Deuxièmement, le site Tripadvisor, leader mondial du tourisme sur internet, édite chaque année le « traveller's choice » qui fait un classement des destinations en fonction de l'activité des internautes sur le site : en fonction des réservations d'hôtels, des recherches d'information, des avis donnés, etc. C'est le meilleur indicateur de l'évolution de la popularité des destinations aux yeux des touristes. Or, Lyon est entrée pour la première fois dans le top 10 français l'an dernier, à la neuvième place. Ce fut une grande joie pour nous. Cela montrait que la mayonnaise commençait à prendre, que notre stratégie marketing commençait à porter ses fruits. Mais ce n'est pas tout, les résultats sont tombés il y a une semaine pour l'année 2013 : Lyon figure désormais à la quatrième place, derrière Paris, Nice et Cannes ! » (interview de François Gaillard, mai 2013, millenaire3.com)*

Cette image résidentielle et touristique positive participe bien évidemment de la consolidation de l'attractivité de la métropole lyonnaise. Pour autant, ce capital symbolique doit encore trouver une traduction concrète en termes de flux d'habitants et de touristes. Comme on va le voir dans les pages qui suivent, Lyon ne figure pas parmi les métropoles françaises présentant les soldes migratoires les plus positifs. Lyon ne fait pas partie non plus des métropoles européennes dont la fréquentation touristique a le plus progressé ces toutes dernières années. Ainsi, il paraît important de prendre la mesure des principales tendances de l'attractivité résidentielle et touristiques des grandes agglomérations françaises.

## II. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'ATTRACTIVITÉ RESIDENTIELLE ET TOURISTIQUE DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

---

Sur la base des conclusions de la première partie, la suite du cahier prend le parti de concentrer l'analyse sur la question de la stimulation de la base résidentielle, c'est-à-dire sur l'enjeu de l'attractivité résidentielle et touristique de la métropole lyonnaise. En ce sens, il convient de replacer le cas lyonnais dans le cadre plus large des évolutions actuelles de l'attractivité des grandes agglomérations françaises. Ces tendances soulèvent en effet un certain nombre d'opportunités et de menaces.

D'une part, le phénomène des migrations à destination des territoires ruraux tend à remettre en question les conditions de l'attractivité résidentielle des grandes agglomérations (1.). D'autre part, l'essor du tourisme, en France comme à l'échelle internationale, et en particulier celui du tourisme urbain, laisse augurer des lendemains prometteurs pour les métropoles (2.). Il convient alors de tirer les conséquences de ces évolutions : fidéliser est aussi important que séduire (3.).

# 1. L'attractivité résidentielle des métropoles questionnée par le renouveau des campagnes

## 1.1 Les campagnes ont tourné la page de l'exode rural

Les tendances migratoires récentes montrent, au-delà du desserrement périurbain, un attrait nouveau pour les territoires ruraux

Une manière de questionner l'évolution de l'attractivité des grandes agglomérations consiste à s'intéresser aux flux migratoires dont elles sont le point de départ. Autrement dit, le processus de desserrement des ménages au sein de l'espace de proximité entourant les agglomérations (périurbanisation) ne doit pas occulter la montée en puissance de mouvements résidentiels de plus longue portée qui questionnent de façon plus radicale l'attractivité résidentielle des grandes villes.

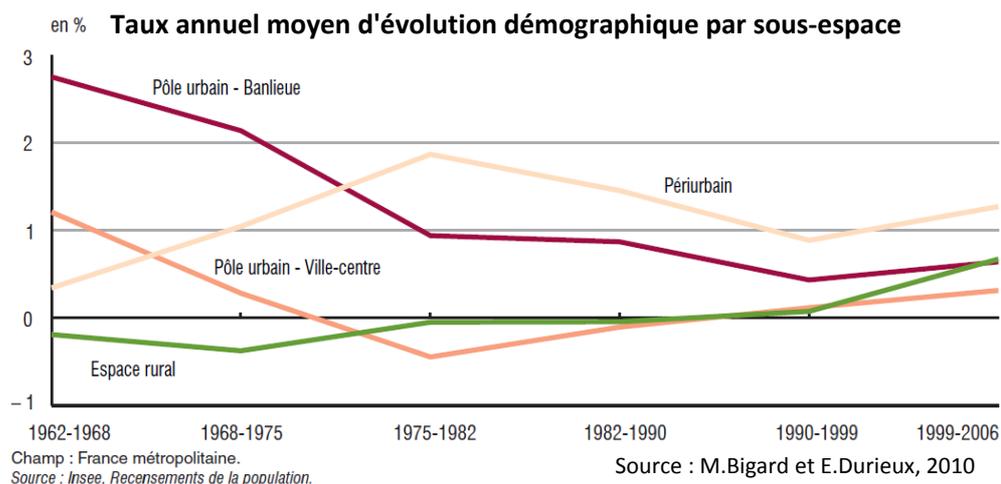
Le sens des migrations résidentielles dans la hiérarchie urbaine s'est en effet inversé (J.-M. Zaninetti, 2011). Quitter le monde rural ou une petite ville pour s'établir dans une grande ville est une migration « ascendante » dans la hiérarchie urbaine du pays. Ainsi, pendant longtemps, le développement économique s'est accompagné d'importantes migrations ascendantes au fur et à mesure que la main-d'œuvre allait de l'agriculture vers les industries et les services. C'est ainsi que la France a connu, comme tous les pays du monde, une transition urbaine parallèle à la transition démographique, et que la population s'est de plus en plus concentrée dans les villes. Or, ce schéma historique a pris fin en France métropolitaine depuis les années 1970. Désormais, on observe au contraire une majorité de migrations « descendantes », c'est-à-dire à destination de petites villes ou de villages ruraux. 54% des personnes ayant changé d'aire urbaine ou de ce type d'espace de résidence en France métropolitaine dans les années récentes ont effectué une migration « descendante », contre 46% seulement de migrations « ascendantes ». Autrement dit, la mobilité résidentielle redistribue-t-elle la population au profit des petites villes et du monde rural.

Un autre indice de cette évolution réside dans l'observation du taux annuel moyen d'évolution démographique par sous-espace (M. Bigard et E. Durieux, 2010). Comme le montre le graphique ci-dessous, la croissance de la population française entre 1962 et 2006, qui s'élève à près de 32%, ne s'est pas réalisée uniformément sur l'ensemble du territoire. On constate que, si les villes-centre ont renoué avec la croissance depuis les années 1990, la page de l'exode rural semble quant à elle belle et bien tournée. Après une longue période de déclin, puis de stagnation entre 1982 et 1999, la population des espaces ruraux<sup>7</sup> augmente désormais au même rythme (+0,7 % l'an) que l'ensemble de la

---

<sup>7</sup> Le zonage en aires urbaines (ZAU) de l'Insee décline le territoire en deux grandes catégories. D'un côté, l'espace à dominante urbaine regroupe les aires urbaines (pôles urbains comptant 5 000 emplois ou plus et couronne périurbaine) et des communes multi-polarisées. De l'autre, l'espace à dominante rurale, ou espace rural,

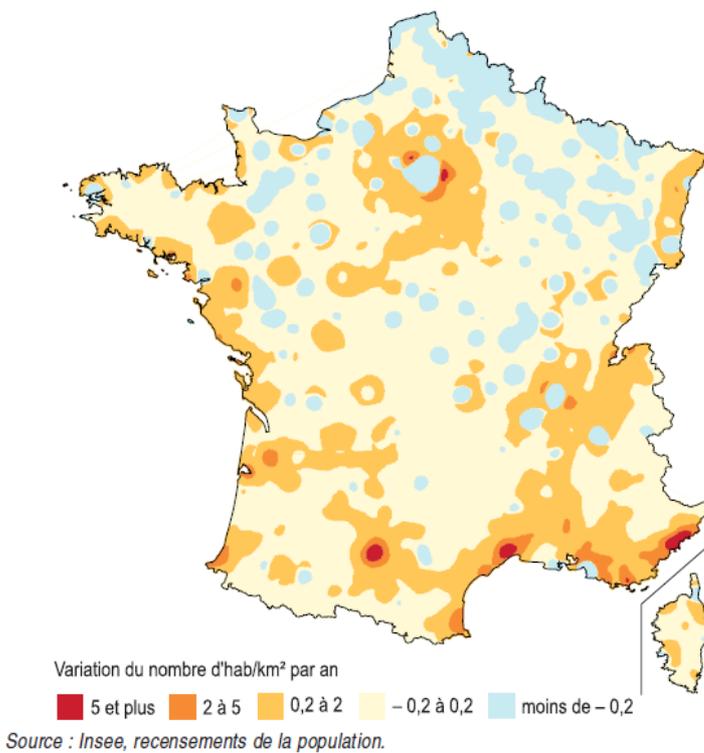
population française, soit un dynamisme démographique légèrement supérieur à celui des agglomérations (J.Laganier et D.Vienne, 2010). Or, il apparait que ce renouveau démographique du monde rural n'est pas le fait du solde des naissances et des décès, qui vient tout juste de redevenir positif après une longue période de déprise, mais bien le résultat d'une attractivité résidentielle retrouvée. Ainsi, sur la période 1999-2006, le solde migratoire des communes rurales est aussi élevé que celui des communes périurbaines (+0,8%). Plus largement, le solde migratoire de l'espace rural se montre supérieur à celui de l'espace urbain (+0,2%) pris dans son ensemble (pôles urbains + périurbain).



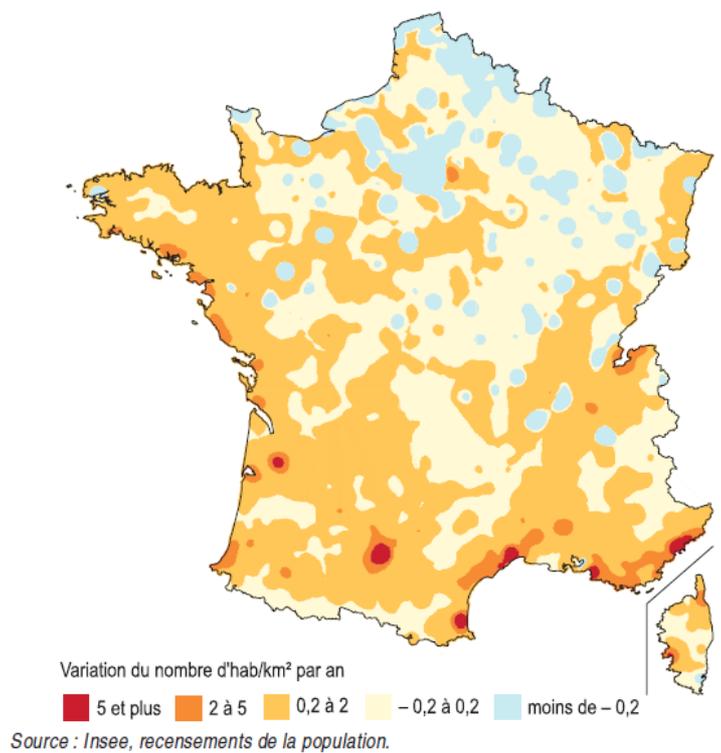
regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Dans le cadre du nouveau zonage en aires urbaines défini en 2010 par l'Insee, l'espace rural correspond aux petites aires urbaines, aux autres communes multipolarisées et aux communes isolées hors influence des pôles.

Dès lors, comme le souligne Hervé Le Bras (2012), lorsque l'on observe la France métropolitaine dans son ensemble, ce renouveau démographique de l'espace rural se traduit par une extension des espaces à solde migratoire positif entre les périodes 1982-1999 et 1999-2006 (cf. cartes ci-dessous élaborées par J.Laganier et D.Vienne, 2010), autrement dit par une réduction des zones de désertification. Il observe ainsi une tendance à l'installation dans les petites communes et donc dans le rural profond : dans tous les départements, sans exception, le solde de l'ensemble des communes de moins de 500 habitants est positif. La fraction du territoire présentant un solde migratoire négatif se trouve confinée au nord d'une ligne Le Havre-Belfort.

⑥ Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire apparent entre 1982 et 1999



⑦ Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire apparent entre 1999 et 2006

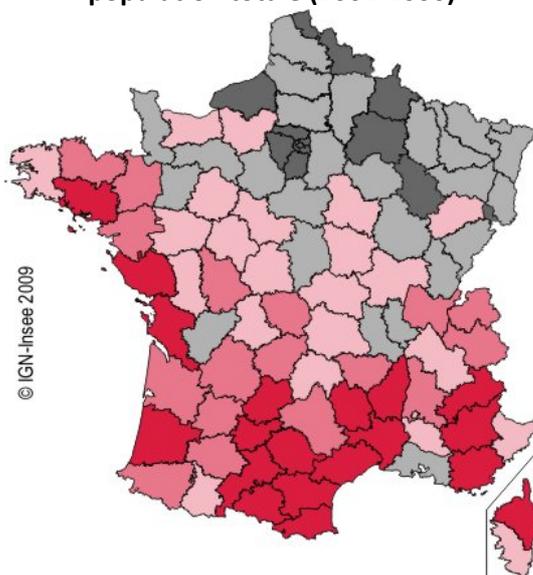


Source : J.Laganier et D.Vienne, 2010

## L'attractivité des départements les plus ruraux s'oppose à la répulsivité des départements les plus urbains

L'écart de solde migratoire entre espaces ruraux et espaces urbains relevé précédemment suggère que les premiers tendent à bénéficier de flux migratoires en provenance des seconds. A cet égard, on peut considérer que les migrations résidentielles interdépartementales permettent d'approcher la mobilité résidentielle de longue distance, c'est-à-dire renvoyant à une logique de changement de bassin de vie. Le recensement de la population réalisé entre 2004 et 2008 montre qu'un dixième de la population de France métropolitaine a changé de département de résidence au cours des cinq années précédentes (B.Baccaïni et D.Levy, 2009).

**Migrations interdépartementales de la population totale (2001-2006)**

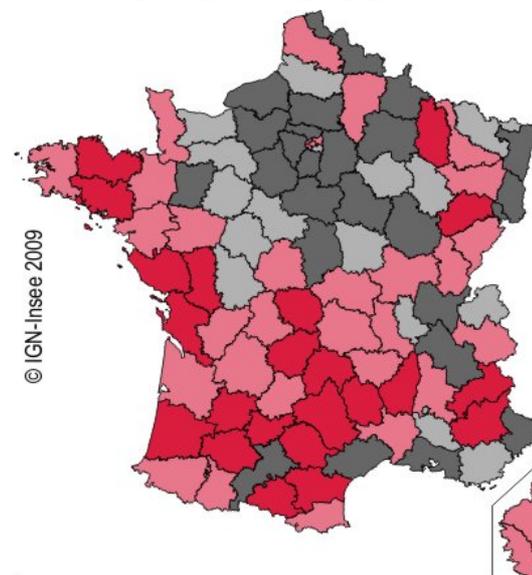


Taux annuel de migration nette pour 1000

■ 6,8 et plus	■ de 3,4 à moins de 6,8	■ de 0 à moins de 3,4
■ de -3,4 à moins de 0	■ moins de -3,4	

Source : B.Baccaïni et D.Levy, 2009

**Migrations interdépartementales - Évolution des taux annuels de migration nette entre 1990-1999 et 2001-2006**



Écart en points

■ de 2,3 à 6,3	■ de 0 à 2,2
■ de -0,8 à -0,1	■ de -5,5 à -0,9

De ce point de vue, les cartes ci-dessus<sup>8</sup> montrent que les départements les plus attractifs sont pour la plupart des départements ruraux (c'est-à-dire dans lesquels 50% au moins de la population réside dans un espace à dominante rurale). C'est le cas des Landes, des Alpes-de-Haute-Provence, de la Vendée, des Hautes-Alpes et de la Lozère. À l'inverse, les départements très urbains sont le plus souvent fortement déficitaires : départements de la région parisienne, Nord, Rhône, Moselle, Seine-Maritime... De plus, comme le souligne Brigitte Baccaïni et David Levy (2009), parmi les départements attractifs dans les années 1990, certains ont perdu de leur attractivité au cours des années récentes. Il s'agit notamment de départements très urbanisés du sud de la France, appartenant donc à la France attractive mais marquant un palier (Hérault, Alpes-Maritimes, Haute-Garonne...), et

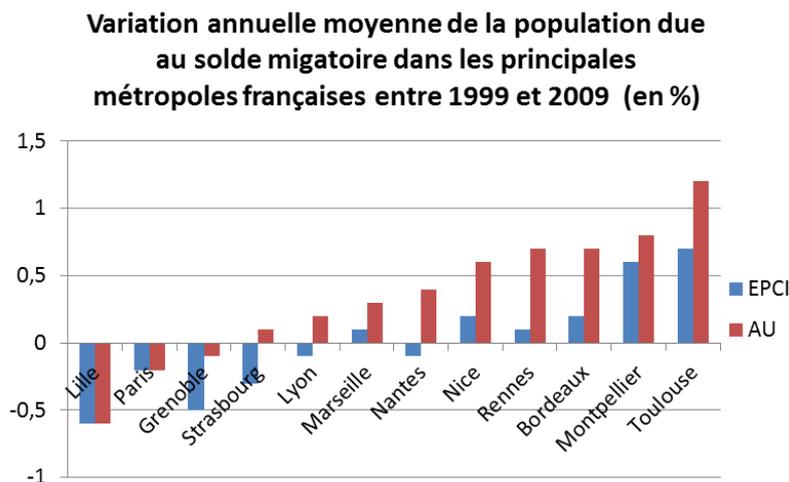
<sup>8</sup> Le taux annuel de migration nette est le rapport entre le solde migratoire annuel et la population moyenne du département. Il permet de comparer les soldes migratoires des départements entre eux.

dont certains ont même aujourd’hui un solde migratoire négatif (Bouches du Rhône). La région lyonnaise figure parmi les territoires les moins attractifs sur le plan migratoire en France, et son déficit s’est même accru entre la période 1990-1999 et 2001-2006.

Pour autant, comme souligne Magali Talandier (2012), il n’y a pas encore lieu de parler d’exode urbain : les flux migratoires de l’espace urbain vers l’espace rural ne représentent que 10% des flux de personnes qui ont changé de commune au cours des cinq dernières années précédant le dernier recensement. Et si l’on revient sur les cartes précédentes, on remarque que la forte attractivité résidentielle dont bénéficient plus largement la façade ouest et le sud du pays profite aussi aux départements accueillant les grandes métropoles régionales (Languedoc-Roussillon, Haute-Garonne, Gironde, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine).

### Plusieurs grandes métropoles françaises présentent un solde migratoire supérieur à celui de Lyon

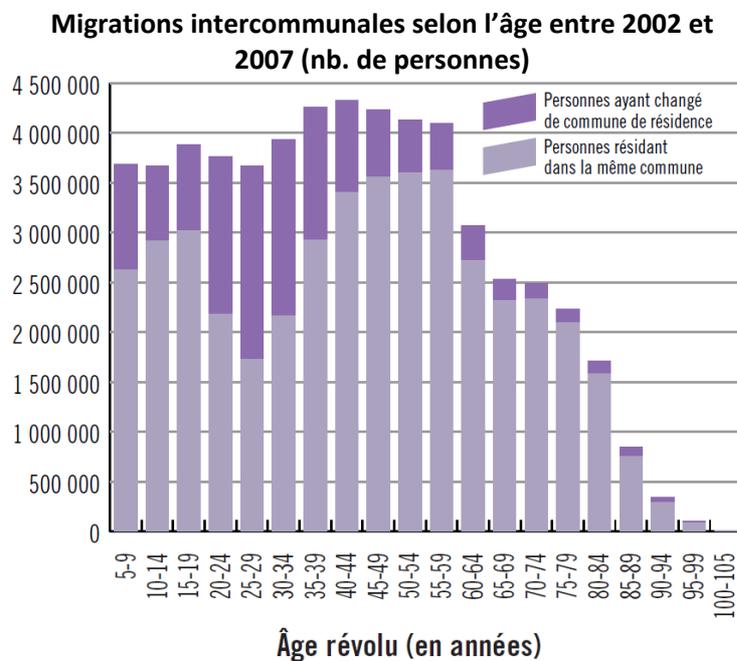
Enfin, l’attractivité résidentielle réelle de la métropole lyonnaise peut être mesurée au travers du solde migratoire. Si l’on compare les principales métropoles françaises, on constate que, à la différence de Marseille, Nice, Rennes, Bordeaux, Montpellier et Toulouse, l’agglomération lyonnaise présente un solde migratoire négatif. En d’autres termes, à la différence de Lyon, les agglomérations précitées ont la capacité à déployer des forces d’attraction supérieures au processus de desserrement vers le périurbain et le rural. Si l’on compare à présent les soldes migratoires à l’échelle des aires urbaines (périmètre 2010), on constate que, si la région lyonnaise présente un solde migratoire légèrement positif, les grandes aires urbaines du Sud et de l’Ouest du pays se montrent nettement plus attractives.



Source : Insee

## 1.2 Zoom : les grandes agglomérations peinent à retenir leurs retraités

Qu'en est-il des migrations résidentielles des retraités, desquelles dépendent les flux de pensions de retraite ? Un premier élément à prendre en compte est que, sur les 13 millions de personnes qui ont changé de commune de résidence en France métropolitaine lors de la dernière période quinquennale, un peu plus d'un million avaient 60 ans ou plus, dont une très grande majorité de retraités (J.-M. Zaninetti, 2011). Cela n'est pas rien. Or, il apparaît que cette population retraitée, lorsqu'elle entreprend un changement de commune de résidence, fait plus fréquemment le choix d'une migration à longue distance que l'ensemble des ménages migrants : durant les cinq années précédant le dernier recensement, 30% des retraités ont effectué une migration d'une portée supérieure à 100 km contre 24% pour l'ensemble de la population (J.-M. Zaninetti, 2011). Donc, s'ils ne représentent que 9 % des flux migratoires intercommunaux, l'importance des retraités dans les migrations interrégionales est supérieure à cela : ils représentent 11% des flux interrégionaux.



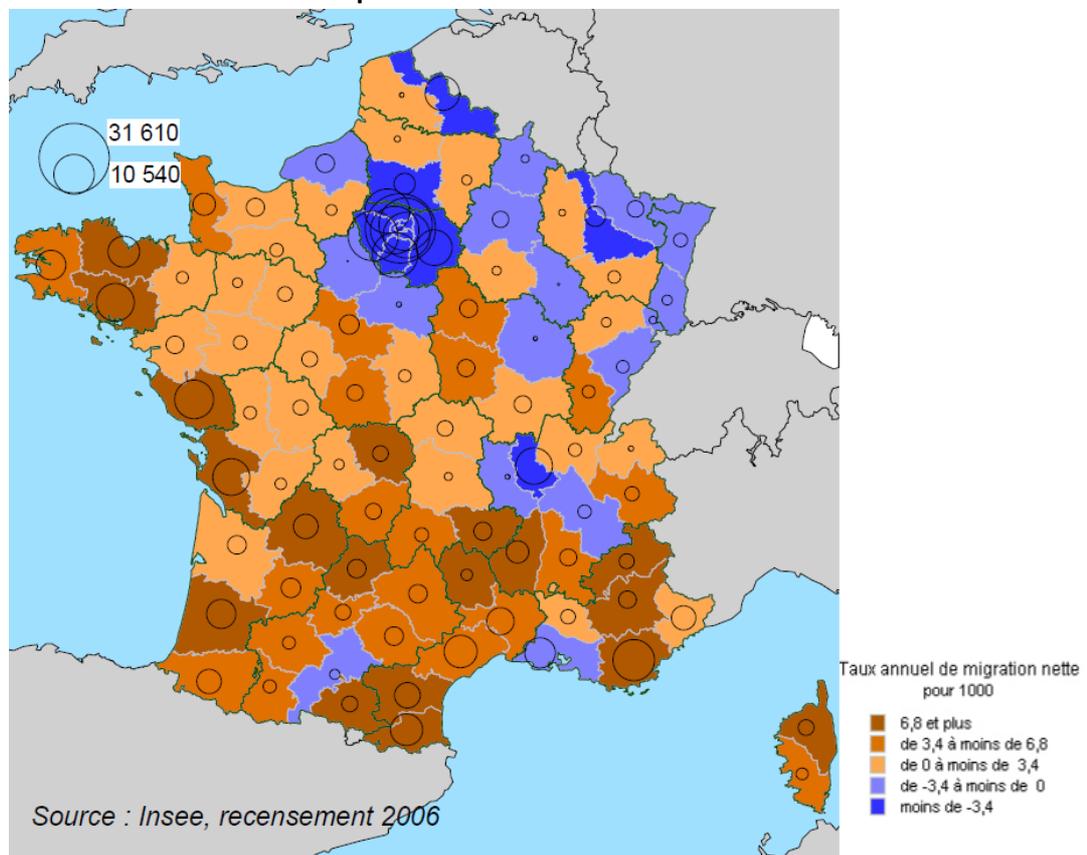
Source : J.-M. Zaninetti, 2011

De plus, différents travaux convergent pour montrer que les grandes agglomérations ne constituent pas des lieux de destination privilégiés des migrations résidentielles des retraités mais en constituent plutôt les principaux lieux d'émission. Tout d'abord, comme l'indique Jean-Marc Zaninetti (2011), 67% des migrations de retraités sont des migrations « descendantes » dans la hiérarchie urbaine du pays, c'est-à-dire vers des villes plus petites ou le monde rural. Ils recherchent les aménités résidentielles qui sont aussi celles du tourisme. Il existe ainsi une identité remarquable entre la géographie du tourisme et celle des territoires attractifs pour les retraités en France aujourd'hui. Ainsi, les territoires répulsifs aux yeux des retraités sont en premier lieu les grandes villes : plus une ville est peuplée, plus le solde migratoire des retraités y est déficitaire (le plus important déficit migratoire des retraités est celui de la ville de Paris, mais on le retrouve dans toutes les grandes villes). Les territoires attractifs pour les retraités sont en revanche beaucoup plus

diffus. De nombreuses petites villes et de nombreux cantons ruraux enregistrent un excédent des installations de retraités sur les départs.

Comme l'indique la carte ci-dessous réalisée par les services de l'Insee (B.Baccaïni et D.Levy, 2009), les territoires les plus attractifs pour les retraités sont situés dans la moitié Sud et sur la façade Ouest du pays. A contrario, les départements urbains apparaissent nettement déficitaires. Le Rhône fait ainsi partie des départements présentant les taux annuels de migration nette<sup>9</sup> les plus négatifs. La poursuite de ce mouvement de redéploiement géographique des retraités au sein du pays pourrait cependant être freinée par l'évolution défavorable à l'avenir du pouvoir d'achat de cette catégorie de la population (baisse des pensions de retraite, augmentation des prix de l'immobilier, dégradation des conditions de remboursement des dépenses de santé, etc.).

### Migrations interdépartementales des 60 ans et plus au cours des 5 dernières années précédant le recensement de 2006



Sur un plan économique, cette évacuation de ménages retraités n'est pas sans conséquence pour les grandes agglomérations. Comme l'explique Magali Talandier (2012), il s'agit pour elles d'un fort « manque à gagner » en matière de captation de revenus. S'intéressant à la situation des 100 principales agglomérations françaises en termes de population et

<sup>9</sup> Le taux annuel de migration nette est le rapport entre le solde migratoire annuel et la population moyenne du département. Il permet de comparer les soldes migratoires des départements entre eux.

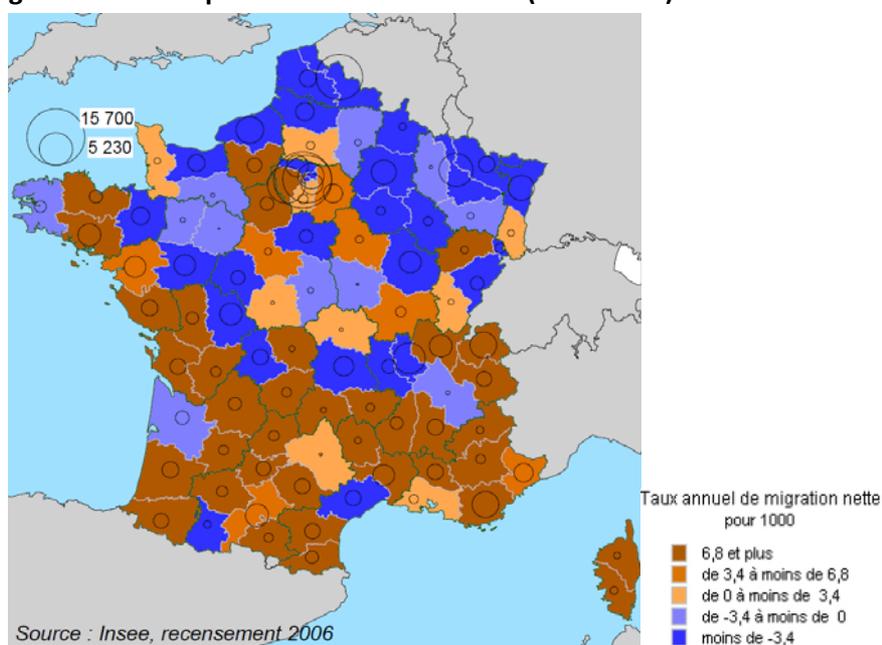
d'emplois à vocation exportatrice (auxquels elle ajoute 30 chefs-lieux de département ne figurant pas dans cette première liste), Magali Talandier constate que ces territoires accueillent seulement 36% des flux de retraités et regroupent à peine 17% des résidences secondaires. Surtout, elle observe que durant les cinq dernières années précédant le dernier recensement (2006), ce sont plus de 400 000 retraités qui ont quitté une des 130 agglomérations étudiées (soit 7% des retraités), dont près de 150 000 pour la seule unité urbaine de Paris qui a perdu plus de 10% de ses retraités. Magali Talandier calcule que les flux de revenus associés à ces départs représenteraient environ de 6 milliards d'euros, soit une perte de 1,4% du revenu des agglomérations émettrices (une perte de 2 milliards pour Paris, 1,3% du revenu des ménages).

Magali Talandier précise de plus que ces calculs sous-estiment probablement le montant de ces flux dans la mesure où ils s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle le niveau de retraite des migrants serait équivalent au niveau de retraite observé dans la commune d'accueil. De plus, ils portent uniquement sur les migrations de retraités au cours des cinq dernières années et non sur un stock de retraités réellement « perdus » ou « gagnés » sur une longue période. Au total, lorsque l'on rapporte le montant des pensions de retraites captées à la population des zones d'emplois, la position défavorable des grandes agglomérations françaises, et notamment de la région lyonnaise, par rapport au reste du pays apparaît de façon incontestable (AdCF, 2010). Cette situation est d'autant plus dommageable pour les métropoles que les retraités constituent une population fortement demandeuses de services de proximité (santé, services à domicile, etc.).

### 1.3 Zoom : l'attrait des départements ruraux vaut aussi pour les cadres

Les départements les plus attractifs sont en général les mêmes pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles. Toutefois, les choix géographiques des cadres ont tendance à accentuer l'attractivité des départements (B.Baccaïni et D.Levy, 2009). Ainsi, comme le montre la carte ci-dessous un ensemble de départements ruraux de l'Ouest et du Sud, attractifs pour l'ensemble des catégories, le sont tout particulièrement pour les cadres (Landes, Ariège, Ardèche, Alpes-de-Haute-Provence). A l'opposé, dans certains départements, les soldes migratoires sont négatifs pour la plupart des catégories socioprofessionnelles, mais plus particulièrement pour les cadres. Il s'agit notamment du département du Rhône.

**Migrations interdépartementales des cadres (2001-2006)**

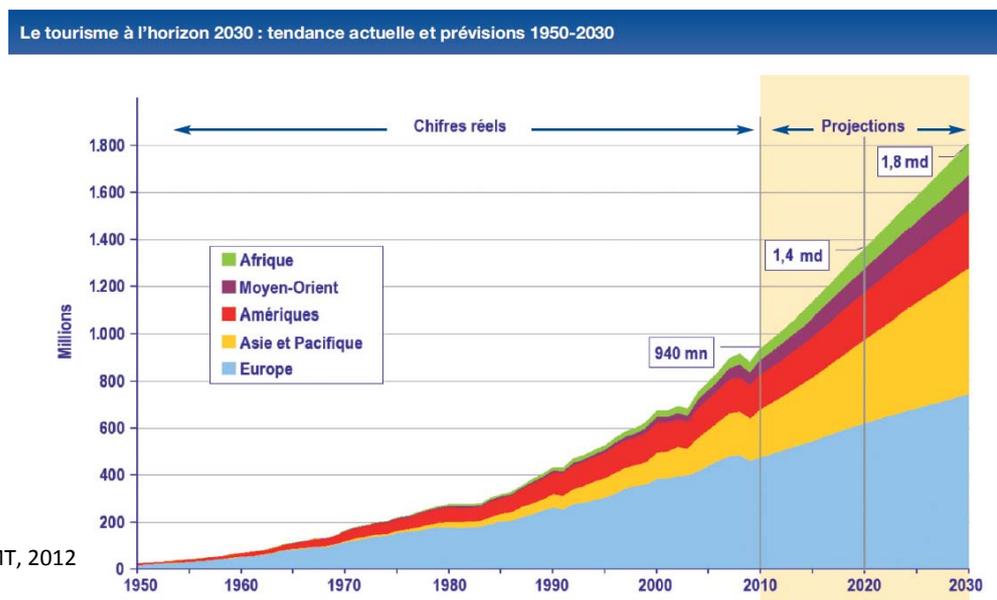


Au total, l'attrait conjugué des territoires de l'Ouest et du Sud et des territoires ruraux du pays, en particulier auprès des cadres, n'est pas sans questionner les conditions de l'attractivité résidentielle à moyen-long termes des grandes métropoles du pays, et en particulier de la métropole lyonnaise.

## 2. Les opportunités générées par l'essor du tourisme urbain

### 2.1 L'accélération de l'essor du tourisme international

Le champ du tourisme laisse augurer davantage de promesses pour les grandes agglomérations. Et ce pour trois raisons. Tout d'abord, le tourisme est en plein essor à l'échelle internationale. Les données de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2012) indiquent que la croissance du tourisme international s'est accélérée depuis le début des années 2000. 2012 marque même un cap puisque le seuil du milliardième touriste international a été franchi l'année dernière, contre 277 millions en 1980 (cf. graphique ci-dessous). Le prolongement des tendances actuelles laisse envisager une croissance de 43 millions d'arrivées supplémentaires chaque année d'ici 2030, pour atteindre 1,8 milliards de voyages touristes internationaux à cet horizon.



Source : OMT, 2012

Pour prendre la mesure de cette progression, le Comité National du Tourisme (2012) indique qu'en 2000 on comptait 11,5 déplacements internationaux pour 100 habitants dans le monde, alors qu'en 2020 ce ratio devrait s'élever à 21. Comme l'explique le CNT, cette croissance du flux touristique découle de la croissance économique de certains pays à forte population (Chine, Inde, Brésil, Russie), du développement des infrastructures de transport et de la mondialisation des modes de vie qui aboutit à des pratiques vacancières semblables d'un pays à l'autre.

Sur un plan géographique, l'Europe absorbe plus de la moitié (51,3%) des touristes reçus dans le monde et constitue la région qui a affiché la plus forte croissance en 2011, à la fois en termes relatifs (+6 % avec l'Asie et le Pacifique) et dans l'absolu (29 millions de visiteurs supplémentaires). Durant ces dernières années, les destinations des économies émergentes ont cependant connu des croissances plus fortes que celles des destinations des économies avancées, tendance appelée à se poursuivre dans l'avenir.

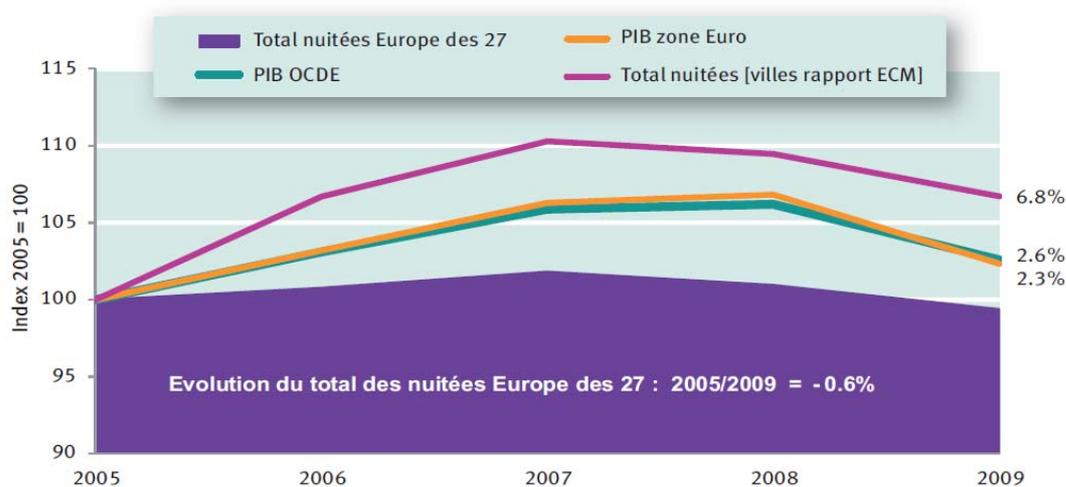
S'agissant de la France, celle-ci est depuis plus de trente ans la première destination mondiale. Elle a accueilli plus 81 millions de touristes étrangers en 2011, devant les Etats-Unis, la Chine et l'Espagne. Cependant, à l'instar des autres pays occidentaux, la France subit la montée en puissance des destinations des pays du Sud. Sa part de marché connaît une tendance à la baisse puisqu'elle est passée de 10,6% en 1980 à 8,3 en 2011. Ainsi, en 2020, la Chine devrait avoir ravi à la France la place de leader en matière d'arrivées de touristes internationaux (DGCIS, 2012).

## 2.2 Le tourisme urbain constitue un segment particulièrement dynamique dans le monde et en Europe en particulier

L'essor actuel du tourisme international se traduit par une croissance accélérée du tourisme urbain. Comme le souligne une publication récente d'Atout France (2012), l'agence de développement touristique de la France, le tourisme en ville est en forte progression au niveau mondial. Ce document indique ainsi qu'une étude publiée en 2011 par Mastercard worldwide sur les données de 132 villes réparties sur l'ensemble des continents montre en 2010 un taux de croissance moyen de 9,2% de visiteurs internationaux et 14,6% de dépenses, soit des taux très supérieurs aux taux de croissance du PIB mondial. A cet égard, l'Europe apparaît comme un parfait exemple dans la mesure où l'espace « villes » y est devenu une destination touristique majeure.

Citant cette fois-ci un rapport d'European Cities Marketing établi à partir de données provenant de 110 villes européennes, Atout France indique que la croissance du tourisme urbain en Europe s'est avérée plus rapide ces dernières années que celle de l'ensemble de l'activité touristique au sein de l'Europe des 27, de même que la croissance du PIB de la zone euro et de l'OCDE dans son ensemble. Ce rapport confirme également l'idée que la croissance récente du tourisme urbain est d'abord portée par la clientèle internationale : les arrivées internationales représentent, pour les villes européennes près des 2/3 des nuitées et affichent un taux de croissance supérieur à celui des arrivées domestiques (+9.4% contre +6.5% en 2010). Au sein de celles-ci, les clientèles émergentes (notamment celles en provenance de la Russie et Chine) sont celles qui représentent aujourd'hui le plus faible volume mais qui offrent la croissance récente la plus forte.

### COMPARAISON ENTRE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NUITÉES TOTALES ET L'ÉVOLUTION DES PIB | 2005-2009



Source : European Cities Marketing Benchmarking Report 2011

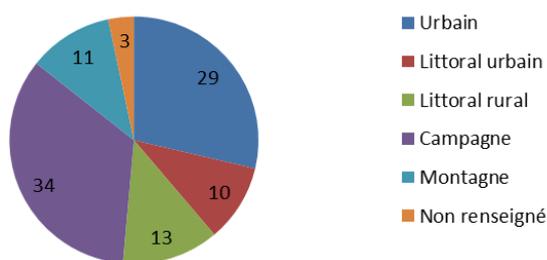
Cette croissance du tourisme urbain résulte avant tout d'une évolution des pratiques touristiques avec l'essor du « city break » (Atout France, 2012). Comme l'explique Hugues Béseau, directeur de l'ingénierie de Rhône-Alpes Tourisme, ce phénomène du « City Break » est la conjonction de trois phénomènes : une volonté des touristes d'échelonner leurs vacances tout au long de l'année en partant moins longtemps mais plus souvent ; la densité de l'offre culturelle, gastronomique, de shopping, etc. proposée par les villes ; le développement des compagnies low-cost et des liaisons ferroviaires à grande vitesse (Eurostar, TGV est...) qui a permis de raccourcir les distances et/ou d'abaisser les prix des déplacements entre les villes. On peut ajouter que le développement d'Internet a quant à lui permis d'amplifier ce phénomène en facilitant la réservation de transport et d'hébergement vers/dans les villes.

*« Plusieurs évolutions montrent clairement que le développement du tourisme urbain devrait se poursuivre à l'avenir. Rappelons tout d'abord que jusqu'à l'apparition des congés payés, le phénomène touristique était presque exclusivement urbain. Avec la démocratisation du tourisme, nous avons assisté à une sorte d'éclipse du tourisme urbain, l'attrait de la campagne et du littoral devenant plus prégnant lors des vacances estivales. Plus récemment, on a progressivement redécouvert les villes à la faveur de l'essor des courts séjours. Les touristes expriment de plus en plus leur désir de répartir leur temps de vacances tout au long de l'année. Ceci conduit à privilégier des destinations facilement accessibles et concentrant suffisamment d'activités. En résumé, il s'agit de pouvoir faire un maximum de choses en perdant un minimum de temps dans le voyage. Or, d'un côté les modes de transports rapides, comme le TGV et les lignes aériennes, se sont largement développés et ont pour caractéristique d'être localisés dans ou à proximité directe des villes. De l'autre, les villes apparaissent comme les lieux où se concentre la plus grande diversité d'activités dans un périmètre réduit : le patrimoine, les musées, les événements culturels, le shopping, l'animation des quartiers, etc. Des activités qui, pour certaines, fonctionnent aussi la nuit. Les conditions sont ainsi réunies pour faire des villes des destinations touristiques de plus en plus attractives : un week-end à Londres, à Barcelone, à Prague, etc. D'ailleurs, même pour les touristes en provenance d'autres continents, il est devenu de plus en plus facile d'organiser un long séjour combinant plusieurs destinations urbaines, en faisant des sauts de puces entre les villes européennes. » (interview d'Hugues Béseau, mai 2013, millénaire3.com)*

### 2.3 En France, la ville est devenue le premier espace touristique

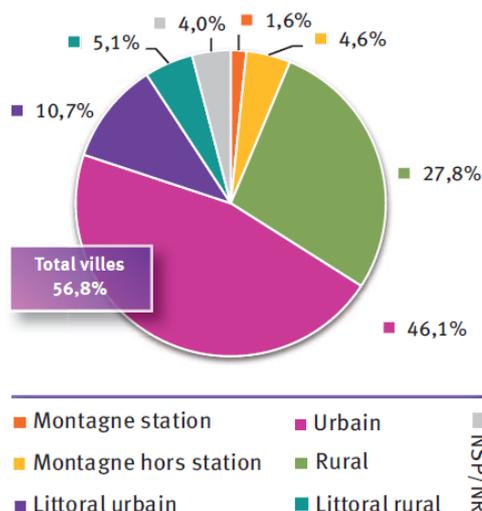
En France, la ville n'est pas seulement le 1<sup>er</sup> territoire de destination des visiteurs étrangers, elle est aussi le premier espace touristique des Français en nombre de séjours, de nuitées, ainsi qu'en matière de consommation (Atout France, 2012). Selon les dernières données (DGCIS, 2012) de l'enquête de Suivi de la Demande Touristique des Français<sup>10</sup> (SDT), en 2011, 39% des séjours de tourisme d'agrément des Français en France métropolitaine ont été réalisés dans une ville (29% dans une ville de l'intérieur, et 10% dans une ville du littoral). La prédominance de la ville est un peu moins marquée s'agissant des nuitées (33% dont 21% dans une ville de l'intérieur et 12% dans une ville du littoral). On observe par ailleurs que, si le nombre de voyages et de nuitées des Français a diminué entre 2007 et 2010, la baisse a été moins forte pour les villes que pour les autres espaces. Le même constat prévaut en matière de dépenses touristiques : la ville a les faveurs des français puisqu'elle concentre 34,5% des dépenses qu'ils réalisent durant leurs séjours touristiques (Atout France 2012).

Répartition des séjours des français par espace touristique en 2011 (en %)



Source : Atout France, 2012

Répartition des excursions des Français en France métropolitaine en 2010 (en %)



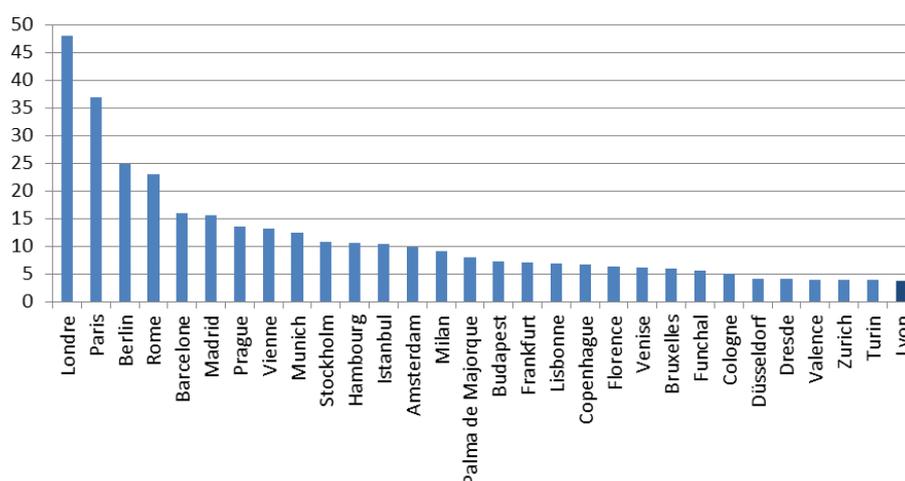
Enfin, en plus d'être un territoire de séjour, la ville est un important territoire de visites à la journée, c'est-à-dire d'excursions à plus de 100 km du domicile. Elle touche donc en complément les clientèles en vacances dans les autres espaces à proximité (mer, campagne, montagne), ainsi que leurs habitants permanents.

<sup>10</sup> Comme l'explique le rapport d'Atout France (2012), cette enquête est administrée par TNS Sofres depuis plus de 10 ans, à la demande de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) qui en est le commanditaire, est un outil statistique fondé sur l'interrogation d'un panel de 20 000 individus. Cet outil permet la qualification et la quantification des déplacements, des comportements, ainsi que des modes de consommation des Français lors de leurs séjours touristiques (personnels et professionnels) et permet de répartir les voyages et les nuitées réalisées par espace.

## 2.4 En dehors de Paris, Lyon est la seule ville française à apparaître dans le TOP 30 des métropoles européennes touristiques

Si l'on s'intéresse à la place des villes françaises sur la scène touristique européenne, la situation paraît plutôt contrastée dans la mesure où l'on retrouve l'écart entre Paris et les métropoles régionales. Paris figure en effet parmi les tout premiers sites touristiques au niveau mondial et arrive en seconde position en Europe derrière Londres en matière de nombre annuel de nuitées touristiques marchandes. Tandis que les autres métropoles françaises peinent à exister sur l'échiquier européen. De fait, Lyon est la seule ville française en dehors de Paris à apparaître dans le top 30 de l'édition 2012 du classement des nuitées marchandes établi par European Cities Marketing<sup>11</sup> (ECM). Plus précisément, avec 3,7 millions de nuitées, Lyon figure à la 30<sup>ème</sup> place, soit un rang équivalent à sa place dans la hiérarchie des agglomérations européennes sur le plan démographique. En comparaison, l'Allemagne classe six villes dans le Top 30 : Berlin, Munich, Hambourg, Francfort, Cologne, Düsseldorf. L'Italie quatre : Rome, Milan, Florence, Venise. L'Espagne trois : Madrid, Barcelone, Palma de Majorque.

**Top 30 des métropoles européennes pour le nombre de nuitées marchandes en 2012 (en millions)**



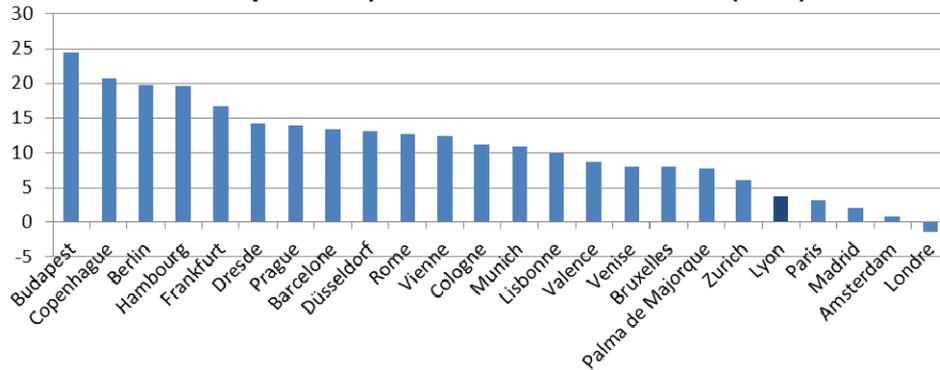
Si l'on s'intéresse à présent à l'évolution du nombre de nuitées de ces 30 métropoles entre 2010 et 2012<sup>12</sup>, on constate que Paris et Lyon ne figurent pas parmi les plus dynamiques (cf. graphique page suivante). Enfin, on observe que, dans les villes françaises, la clientèle internationale est globalement minoritaire (Atout France, 2012). Si l'on prend comme indicateur les nuitées hôtelières, les nuitées de touristes étrangers étaient en 2007 supérieures aux nuitées françaises dans deux villes seulement (Paris et Nice), mais une douzaine de villes affichaient des parts de nuitées de touristes étrangers de plus de 30%.

<sup>11</sup> En sachant que le classement établi par European Cities Marketing ne porte que sur les villes membres de son réseau, soit 110 villes à ce jour. Un certain nombre de métropoles touristiques n'y figurent donc pas : par exemple, Athènes et Nice.

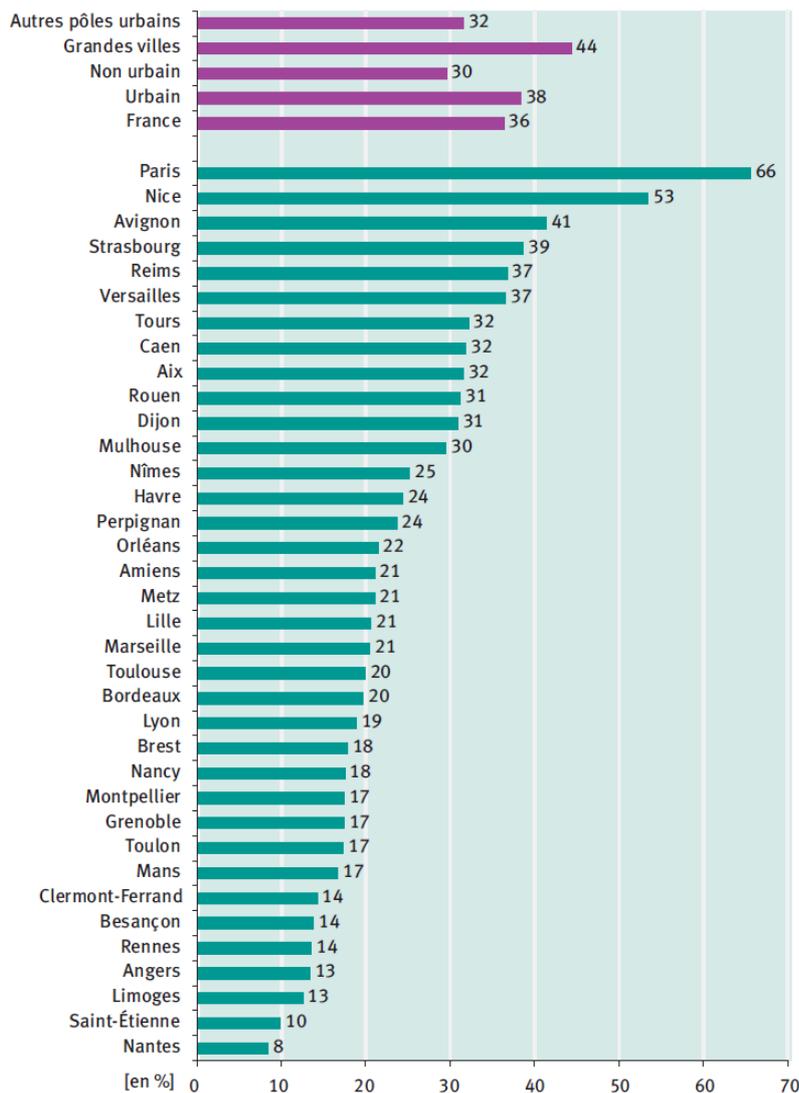
<sup>12</sup> A noter, Stockholm, Istanbul, Milan, Florence, Funchal ne figuraient pas dans le classement 2010

Lyon parait dans ce classement particulièrement à la traîne puisque les touristes étrangers ne représentent que 19% des nuitées, loin de la moyenne des espaces urbains (38%).

### Evolution du nombres de nuitées des principales métropoles touristiques européennes entre 2010 et 2012 (en %)



### PART DES NUITÉES HÔTELIÈRES DE TOURISTES RÉSIDENTS À L'ÉTRANGER EN 2007



Source : Le Tourisme urbain en 2007 – Direction du Tourisme, INSEE, partenaires régionaux

## 2.5 La métropole lyonnaise présente cependant un solde touristique largement déficitaire

Enfin, comme le suggèrent les travaux conduits par Christophe Terrier (2006) pour le compte du Ministère du Tourisme au milieu des années 2000, il paraît important de juger de l'attractivité touristique lyonnaise en prenant en compte non seulement les flux entrants, mais aussi les déplacements des habitants hors du territoire. L'étude réalisée par le service statistique du ministère du Tourisme sur la fréquentation touristique des départements français montre en effet que le nombre de personnes réellement présentes chaque jour sur un territoire varie tout au long de l'année par le double mouvement des entrées et sorties. Comme l'explique Christophe Terrier (2009), la population présente un jour donné sur un territoire se calcule de la façon suivante :



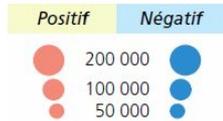
Alors que les statistiques habituellement produites sur la fréquentation touristique ne prennent en compte que les séjours des visiteurs, les statistiques sur la population présente prennent également en compte les absences des résidents qui ne sont pas chez eux ce jour-là. A cet égard, l'étude évoquée ici ne montre pas seulement que la population des départements touristiques littoraux, sans surprise, culmine en été, souvent aux alentours du 15 août tandis que celle des départements touristiques de montagne présente deux pics, un en hiver et un en été. Elle permet aussi de mettre en lumière le phénomène des absences de la population résidente, phénomène qui n'avait pas été mesuré jusqu'ici et qui concerne particulièrement les départements urbains tel que celui du Rhône (cf. cartes ci-dessous). En résumé, il semble que bon nombre des principales agglomérations françaises (Paris, Lyon, Lille, Marseille, Toulouse, Rennes, etc.) constituent des réservoirs de touristes potentiels qui se vident à chaque période de vacances (en particulier en été) au profit des zones touristiques mentionnées précédemment. Le cas le plus emblématique est celui de la région Ile-de-France qui, malgré sa très forte attractivité touristique, est pénalisée par les départs massifs des franciliens en province ou à l'étranger. S'agissant du département du Rhône, on remarque que plus du quart de ses habitants sont absents à la mi-août (cf. graphique ci-dessous).

Au-delà des variations de la population présente tout au long de l'année, cette étude permet de calculer une population présente moyenne annuelle. Or, un solde touristique déficitaire sur l'année conduit à ce que la population présente moyenne soit finalement inférieure à la population résidente. Ce qui est le cas du département du Rhône (cf. graphique ci-dessous) qui figure parmi les dix départements où ce solde est le plus négatif : déficit de 65 000 personnes par rapport à la population résidente. Or, selon Laurent

Davezies (2008), on voit aujourd'hui se dessiner une relation entre l'évolution de la population effectivement présente et le niveau de l'emploi sur le territoire.

### Solde touristique annuel des départements de France métropolitaine en 2005

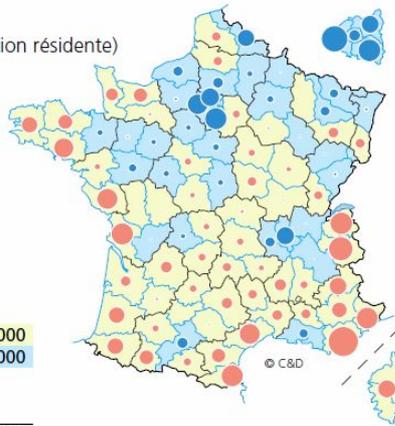
Solde touristique absolu  
(population présente - population résidente)



59 départements + 1 904 000  
37 départements - 937 000

Valeurs extrêmes :

Var	+ 174 700
Savoie	+ 115 100
Val-de-Marne	- 99 300
Hauts-de-Seine	- 136 200



Source : Estimation direction du Tourisme

FRANCE : + 967 000

Solde touristique relatif  
(population présente - population résidente)

Nombre de personnes présentes pour 100 personnes résidentes

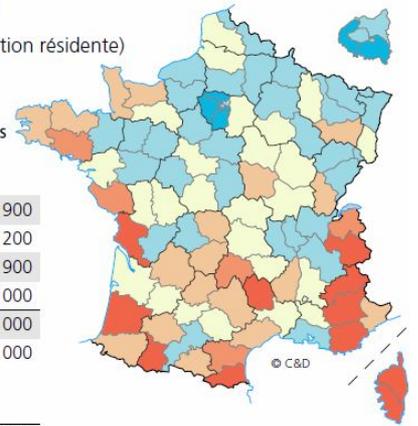
Départements	Solde
115	+ 765 900
110	+ 319 200
105	+ 594 900
100	+ 224 000
95	- 456 000
92	- 481 000

Valeurs extrêmes :

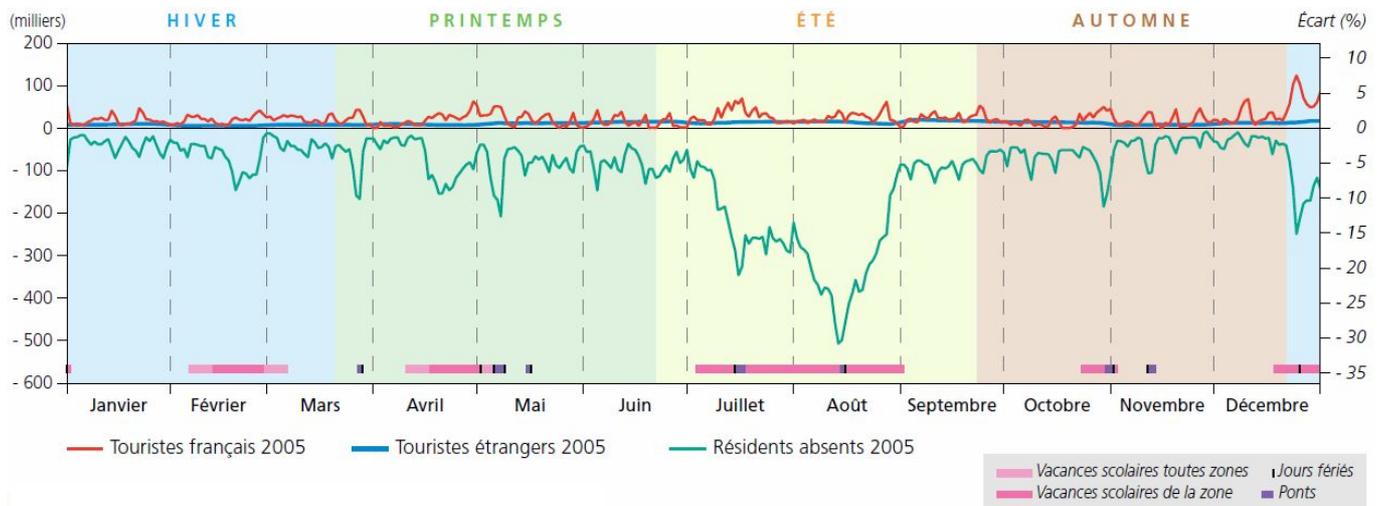
Hauts-Alpes	147,6 %
Alpes-de-Haute-Provence	132,7 %
Essonne	92,0 %
Hauts-de-Seine	90,9 %

Source : Estimation direction du Tourisme

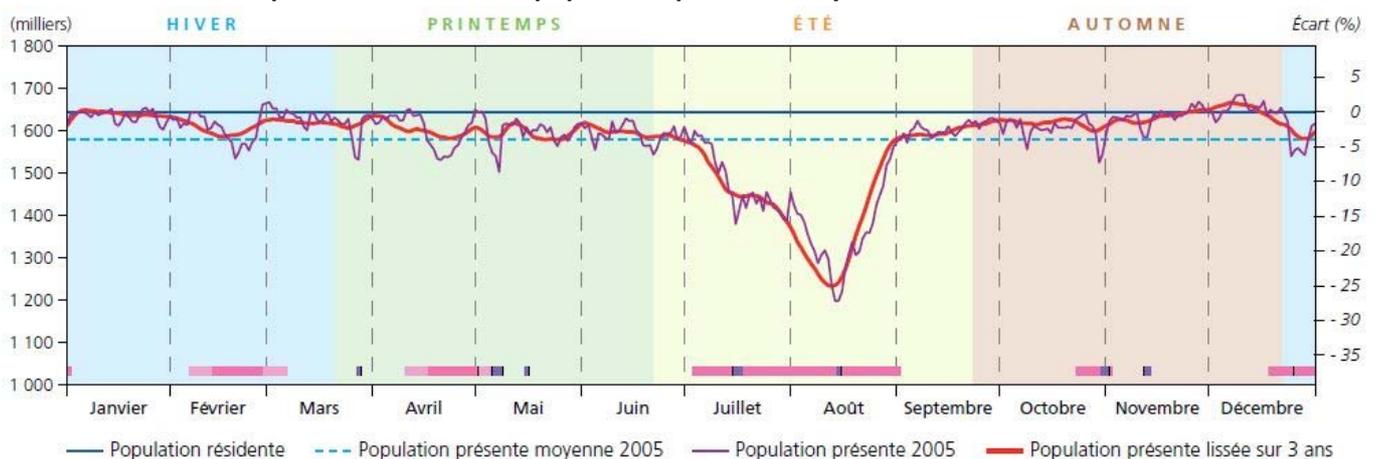
FRANCE : 101,6 %



### Fréquentation touristique et résidents absents du Rhône tout au long de l'année 2005



### Population résidente et population présente moyenne du Rhône en 2005



Source : Ministère du tourisme, C.Terrier, 2006

## 3. Conclusion : fidéliser est aussi important que séduire

### 3.1 Le risque d'une inversion du lien entre localisation de l'emploi et localisation de la population

Analysant le mouvement de reconquête des espaces ruraux évoqué plus haut, Francis Aubert (2010) formule l'hypothèse d'une possible inversion du lien emploi-résidence à l'avenir. D'un côté, les dépenses des ménages s'orientent de plus en plus vers les services au détriment relatif des biens manufacturés. De l'autre, les consommateurs se diffusent dans l'espace. Or, parce que ces activités de services ne peuvent généralement être produites à distance des consommateurs, il y a fort à parier que les prestataires de services se desserrent eux-aussi de plus en plus loin des centres urbains. Si l'on traduit le raisonnement en emplois, on peut imaginer que, à terme, la géographie de l'emploi suive la géographie des préférences résidentielles des ménages.

Cette perspective d'une inversion possible du lien entre emploi et localisation résidentielle interroge fortement la trajectoire économique des grandes métropoles françaises. Même si les tendances relevées plus haut peuvent être considérées comme de simples signaux faibles destinés à le rester à l'heure où le prix de l'énergie est appelé à exploser (Y.Crozet, 2012), elles suggèrent que le scénario mythique d'une dilution de la ville ne peut être balayé d'un revers de la main. Quoi qu'il en soit, l'hypothèse d'une amplification de la mobilité résidentielle de longue portée exacerbe l'enjeu d'attractivité résidentielle. Elle l'exacerbe en ce qu'elle semble intensifier la concurrence pour attirer la main d'œuvre : à la concurrence entre grandes agglomérations s'ajouterait celle entre ces dernières et les territoires hors métropolisation. Ce faisant, cette perspective pourrait contribuer à faire de la main d'œuvre une ressource rare à l'avenir dans les métropoles françaises et européennes (L.Davezies, 2008). D'autant plus que les projections démographiques de l'Insee laissent augurer d'un tassement de la progression de la population active française (O.Filatrou, 2011) et montrent que, en raison du vieillissement de la population, les évolutions démographiques régionales seront davantage façonnées par les migrations interrégionales que par le solde naturel (O.Léon, 2010).

Mieux comprendre les transformations des choix résidentiels des ménages paraît donc essentiel pour assurer la pérennité économique, et notamment la puissance exportatrice, des métropoles.

### **3.2 Les deux faces de l'enjeu touristique : tourisme de séjour et tourisme de proximité**

L'ampleur du déficit touristique lyonnais (qui ne s'est vraisemblablement pas résorbé depuis 2005) fait de l'augmentation de la fréquentation des touristes français et étrangers un objectif de première importance. Mais le développement des attraits touristiques du territoire constitue aussi un enjeu essentiel pour donner des raisons supplémentaires aux habitants du Grand Lyon et des territoires voisins de rester au sein de la région métropolitaine lors de leur temps libre. A cet égard, Magali Talandier (2012) souligne que si les territoires touristiques attirant des étrangers procurent un apport macroéconomique important pour le pays, le tourisme des Français en France constitue également un mécanisme vertueux : à la différence de pays comme l'Allemagne, les Pays Bas ou la Belgique, une part majeure de nos ressortissants reste en France pour satisfaire ses besoins en matière touristique. Les Français continuent à voyager massivement en France, avec plus de 80 % de leurs voyages réalisés sur le territoire national.

### **3.3 Les deux piliers de l'attractivité résidentielle et touristique : séduction et fidélisation**

On l'aura compris, il ne suffit pas seulement d'attirer des flux pour être attractif, il est également crucial d'assurer leur ancrage sur le territoire. D'un côté, Lyon s'inscrit dans la compétition des métropoles françaises et européennes pour attirer les touristes et les ménages. De l'autre, l'agglomération lyonnaise est soumise à la réversibilité de l'ancrage des ménages : un étudiant peut choisir de « démarrer sa vie professionnelle » à Lyon ou de quitter les lieux une fois ses études terminées ; une famille peut conforter son installation ou déménager dans une commune périurbaine, un retraité peut rester là où il a travaillé durant ses dernières années de vie professionnelle ou choisir de s'installer dans une autre région, un touriste peut ne jamais revenir, etc. Autrement dit, dans un monde où la mobilité des individus reste de mise, les efforts de séduction sont vains si par ailleurs l'évasion résidentielle s'accélère et la fréquentation touristique ne débouche pas sur l'envie de revenir et sur des séjours plus longs : fidéliser paraît aussi important que séduire.

Pour la métropole lyonnaise, il paraît donc nécessaire non seulement de poursuivre les efforts engagés, mais de prendre en compte également les nouvelles logiques de l'attractivité résidentielle et touristique.

# III. LES CONDITIONS DE L'ATTRACTIVITE DE LA METROPOLE LYONNAISE : UNE NOUVELLE DONNE

La seconde partie de ce cahier a montré que les grandes tendances en matière de migrations résidentielles et touristiques présentaient un certain nombre d'opportunités et de menaces pour les grandes agglomérations. Ce faisant, l'attractivité résidentielle et touristique apparaît bien comme un enjeu de taille pour leur avenir économique. Aussi, la troisième et dernière partie de ce cahier vise à contribuer à la réflexion sur les leviers stratégiques de l'attractivité de la métropole lyonnaise.

Elle propose ainsi un éclairage sur les nouvelles logiques à l'œuvre dans les flux résidentiels et touristiques (1.). Il s'agit notamment de comprendre que le dynamisme économique des grandes agglomérations pourrait ne pas suffire à assurer leur attractivité résidentielle à moyen/long terme, et que cette dernière entre de plus en plus en résonance avec leur attractivité touristique.

Dès lors, cette nouvelle donne résidentielle et touristique appelle *in fine* à concevoir une stratégie d'attractivité plus ambitieuse encore (2.). A cet égard, et sans vouloir être exhaustif, deux problématiques stratégiques peuvent être mises en évidence : penser la ville du temps libre et en faire une dimension transversale de l'ensemble des politiques du territoire ; jouer la carte de la complémentarité entre l'agglomération et les territoires voisins.

Enfin, pour engager une réflexion plus opérationnelle sur les nouveaux contours de la stratégie d'attractivité lyonnaise, quelques premiers axes de travail sont proposés (3.).

# 1. La convergence des enjeux résidentiels et touristiques

## 1.1 L'emploi et le salaire ne suffisent plus pour assurer l'attractivité des grandes agglomérations

### Un affaiblissement des attraits économiques des grandes villes

Comme le souligne Francis Aubert (2010) dans un article rédigé pour la démarche prospective « Territoires 2040 » de la DATAR, les évolutions récentes des migrations résidentielles en France métropolitaine évoquées plus haut ne sont pas sans réinterroger le processus d'urbanisation tel qu'il est appréhendé traditionnellement, c'est-à-dire un processus de concentration géographique des emplois qui provoque celle des travailleurs et donc des consommateurs, dans une logique autoentretenu d'agrégation spatiale. L'observation des tendances récentes semble en effet remettre en cause ce principe de localisation conjointe des activités et de la population. D'un côté, le phénomène de métropolisation continue à accentuer la concentration des activités et donc des emplois dans les grandes agglomérations<sup>13</sup> (J.-M. Floch, D. Levy, 2011), ceci étant d'autant plus marqué pour les emplois métropolitains supérieurs<sup>14</sup> tels que définis par l'Insee<sup>15</sup> (M.Talandier, 2012). De l'autre, les ménages semblent se détacher en partie des contextes métropolitains, les migrations de sortie des résidents urbains dépassant maintenant assez largement les migrations d'entrée.

Or, comme il a été souligné plus haut, ces mouvement migratoires ne reflètent pas seulement les choix résidentiels des retraités, mais résultent aussi des choix de ménages actifs. Magali Talandier (2012) montre en effet qu'une large majorité des personnes (78%) ayant quitté au cours des cinq dernières années précédant le dernier recensement un pôle urbain pour s'installer dans une commune de l'espace rural située à plus de 100 km de la commune de départ est constituée d'actifs occupés et de chômeurs.

---

<sup>13</sup> Les grands pôles urbains, c'est-à-dire les pôles urbains comprenant au moins 10 000 emplois, renforcent leur caractère structurant pour l'emploi. À périmètre identique, les grands pôles gagnent près de 2 millions d'emplois entre 1999 et 2008, alors que leur population active résidente n'augmente que de 1,3 million (J.-M. Floch, D. Levy, 2011).

<sup>14</sup> Magali Talandier (2012) observe que 85% des emplois métropolitains supérieurs étaient regroupés dans 40% des aires urbaines françaises en 1982, en 2007 ce ne sont plus que 31% des aires urbaines qui regroupent 85% de ces emplois stratégiques.

<sup>15</sup> Suite au recensement de 1999, l'Insee a mis au point une grille d'analyse des emplois métropolitains supérieurs. 11 domaines différents ont été identifiés : Art (Artistes et emplois supérieurs artistiques, artisans d'art), Banque-Assurance (Cadres des banques et des assurances), Commerce (Cadres des commerces de gros et interindustriel. Commercial dans l'industrie (Ingénieurs et cadres commerciaux, technico-commerciaux dans les établissements industriels), Gestion (Cadres de direction, d'administration et de finance des établissements industriels), Information (Cadres et emplois supérieurs de l'information), Informatique (Ingénieurs et cadres de l'informatique des établissements industriels), Recherche (Ingénieurs et cadres techniques de recherche, études ou développement dans les établissements industriels ; chercheurs de la recherche publique, emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignement supérieur), Services aux entreprises (cadres des services aux entreprises), Télécommunications (ingénieurs et cadres des postes et télécommunications), Transports (Ingénieurs et cadres des transports).

Ces éléments de constats mettent ainsi en évidence les limites des théories explicatives classiques des migrations résidentielles. Selon ces théories, les migrations résidentielles sont guidées principalement par des motivations économiques comme trouver un emploi ou améliorer ses revenus. Dès lors, cette recherche de gains économiques inciterait les migrants à privilégier les territoires polarisant l'activité économique et offrant le plus d'opportunités en matière de revenus et d'emplois (S.Gonnard, 2012). Ces schémas ont fonctionné pendant longtemps et ont pu donner lieu en France au phénomène bien connu d'exode rural dans les années 1950-1960. A contrario, les mouvements migratoires présentés plus haut se dirigent vers des espaces souvent mal pourvus en emplois et s'accompagnent souvent d'une baisse de salaires (F.Cognard, 2012 ; S.Gonnard, 2012). Les migrations d'agrément montrent ainsi que des actifs sont prêts à accepter des diminutions de revenus pour privilégier l'accès à un meilleur agrément de vie, choix inconcevable dans le modèle classique. Autrement dit, les arguments économiques qui ont fondé l'attractivité résidentielle des villes – l'emploi et les salaires – ont perdu de leur importance.

Ce retournement de tendance est bien décrit par Laurent Davezies (2008). Il remarque que, jusqu'aux années 1970-1980, la main d'œuvre des régions moins développées migrait vers les régions plus riches alors que le capital se déplaçait des régions riches vers les régions pauvres afin d'y bénéficier des bas coûts de production. Main d'œuvre et capital se croisaient ainsi en chemin au plus grand bénéfice de la croissance et de l'équilibre économique entre les régions. Or, Laurent Davezies observe que cette logique de croisement semble désormais fonctionner de façon inversée : la main d'œuvre tend désormais à quitter les régions les plus développées (en termes de PIB ou de revenus par habitant) pour se porter vers des territoires moins productifs et moins riches, tandis que les capitaux reviennent s'investir dans le creuset de la croissance que sont les grandes métropoles. Selon Laurent Davezies (2008), cette évolution fait écho à un affaiblissement des motivations économiques à la localisation en ville.

*« D'une part, le différentiel de salaires entre les grandes agglomérations, en particulier la région parisienne, et le reste du pays s'est réduit, diminuant l'attrait de la grande ville pour les actifs. D'autre part, alors que la grande ville offrait par le passé des commerces et des services qui n'existaient pas ailleurs, on observe aujourd'hui une diffusion dans l'espace des activités domestiques. Aujourd'hui, on trouve tout de partout, et ce d'autant plus qu'internet offre de nouvelles possibilités de consommation. En d'autres termes, la grande ville offre de moins en moins des choses que n'offrent pas les autres territoires sur le plan de l'emploi et de la consommation. » (interview de Laurent Davezies, novembre 2012, millenaire3.com)*

On peut ajouter que cette perte d'attractivité économique des grandes villes est d'autant plus réelle que le coût de la vie en ville ou à proximité apparaît sensiblement plus élevé qu'ailleurs, en particulier en matière de logement et de déplacement domicile-travail (J.Cavailhès, J.-F.Thisse, 2013).

## Lorsque les ménages satisfont leurs aspirations résidentielles loin de la ville : le phénomène des migrations d'agrément

L'attractivité migratoire des territoires ruraux évoquée plus haut ne résulte pas seulement de l'affaiblissement des attraits économiques des villes. Comme l'expliquent Philippe Bourdeau, Niels Martin et Jean-François Daller (2012) dans un ouvrage récent consacré au phénomène des « migrations d'agrément », on assiste depuis quelques décennies dans la plupart des pays occidentaux à une nouvelle donne migratoire dans laquelle le travail et les aménités économiques sont de moins en moins les critères prépondérants dans les choix de localisation des individus. Les migrations d'agrément désignent en effet de nouvelles stratégies résidentielles donnant la priorité à la satisfaction de motivations hédonistes, que l'on peut résumer par la recherche d'un lieu offrant une meilleure qualité de vie, c'est-à-dire un lieu offrant de meilleures aménités naturelles et culturelles. Or, comme l'explique Niels Martin, ce reformatage de la hiérarchie des valeurs résidentielles tend à produire des migrations de plus longue portée, des migrations qui dépassent le seul phénomène de la périurbanisation.

*« On peut tout d'abord relever que le phénomène de périurbanisation peut faire écho au concept de migrations d'agrément, par exemple lorsque des habitants quittent la ville centre et s'installent dans les environs pour réaliser leur désir d'habiter dans une maison avec jardin. Ces personnes font des choix résidentiels dans lesquels ils opèrent une mise à distance du lieu de travail par rapport au lieu de résidence, celle-ci leur permettant d'accéder à un cadre de vie jugé plus agréable. Pour autant, si l'on s'éloigne du lieu de travail, la question de son accès reste déterminante dans les trajectoires résidentielles périurbaines. Autrement dit, la périurbanisation maintient un lien étroit avec la ville au travers du travail. Le phénomène des migrations d'agrément, quant à lui, va au-delà de la périurbanisation en ce qu'il place la question du mode de vie au centre des choix résidentiels. La question de l'accès à l'emploi n'est plus un élément déterminant. En ce sens, les migrations d'agrément renvoient à des mobilités résidentielles qui n'impliquent plus seulement un mouvement de desserrement dans l'espace de proximité mais bien un changement de vie, tout au moins de bassin de vie. Ce sont donc des migrations à plus longue distance. L'expression la plus évidente des migrations d'agrément réside ainsi dans le renouveau démographique de la quasi-totalité des territoires ruraux, qui résulte d'abord et avant tout d'une inversion de leur bilan migratoire au cours des années 1990. (...)*

*Les migrations d'agrément sont un pied de nez à ce que l'on pouvait penser il y a trente ans : pour résumer, c'était l'idée que la ville représentait l'avenir économique, tandis que l'exode rural semblait avoir enclenché un déclin définitif des campagnes. Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que nous faisons face à un phénomène d'une toute autre ampleur que le mouvement de retour à la terre post mai 68. De plus en plus de personnes expriment une volonté de vivre dans le rural, sur la base d'un raisonnement qui réévalue fortement les avantages et inconvénients de cet espace. » (interview de Niels Martin, avril 2013, millenaire3.com)*

Quitter la ville apparaît ainsi comme la motivation première des migrations d'agrément. Du point de vue des préférences résidentielles, la ville peut être perçue comme un lieu foncièrement répulsif.

*« Pour la grande majorité des gens interrogés dans le cadre des enquêtes sur les migrations d'agrément, il y a cette volonté de quitter la ville. C'est la motivation fondamentale. Parce que la ville est vécue comme un lieu pollué, insécurisant, comme un lieu de non-sens social lorsque l'on ne connaît même pas son voisin de palier. La campagne, a contrario, est vécue ou rêvée comme un lieu porteur de sens. Il y a quelques années, Philippe Perrier-Cornet a réalisé une enquête auprès de citoyens ayant l'intention de s'installer dans une petite commune ou en zone rurale. Les résultats montrent que, à la question de savoir quelle était la raison principale de ce projet, arrive largement en tête l'idée que l'environnement et le cadre de vie sont meilleurs en dehors de la ville, en particulier pour les enfants. (...) »*

*Le discours des migrants d'agrément fait souvent état d'un certain rejet d'un mode de vie dominé par la consommation, le stress du travail, l'accélération, la pollution et dont la ville serait une incarnation. A cet égard, les migrations d'agrément expriment d'une certaine manière une volonté de mettre davantage en cohérence ses valeurs avec son style de vie. On peut ainsi entendre dans la bouche des néo-ruraux des propos du type « ici on vit plus simplement », « on a moins d'argent mais on est plus heureux », « les enfants sont épanouis », « on prend l'air tous les jours », etc. Or, si l'on fait l'hypothèse que ces aspirations ne concernent plus seulement une minorité mais présentent un caractère de plus en plus diffus dans la société, la question des migrations d'agrément pourrait prendre davantage d'importance à l'avenir. » (interview de Niels Martin, avril 2013, millenaire3.com)*

## Une installation à la campagne facilitée

Enfin, l'attrait des migrations d'agrément se trouve renforcé par un certain nombre de facteurs qui facilitent leur réalisation matérielle.

*« Pour ce qui concerne les facteurs clés qui facilitent les migrations d'agrément, on pense bien évidemment à l'amélioration des possibilités de déplacements et de communication avec l'essor des réseaux de transports et l'arrivée des nouvelles technologies d'information et de communications. Ces évolutions ont contribué à désenclaver bon nombre de territoires ruraux qui sont de mieux en mieux connectés au reste du monde. Par ailleurs, un autre levier des migrations d'agrément réside dans la diffusion dans l'espace des aménités de confort que sont les commerces et services à la population. (...) Un autre grand facteur incitatif à mentionner est (...) la recherche de foncier ou d'un logement à un prix accessible. Autrement dit, aller à la campagne c'est aussi pour beaucoup la possibilité d'accéder à la propriété de son logement. On va par exemple retrouver des professions mobiles, comme les routiers, les commerciaux, qui vont faire le choix de s'installer à la campagne avec leur famille : ça ne change rien au niveau de leur travail, mais ça leur permet de*

*vivre dans un cadre agréable et parce que c'est le seul endroit où ils pouvaient acquérir leur logement.» (interview de Niels Martin, avril 2013, millenaire3.com)*

De même, comme l'explique Francis Aubert (2010), les migrations vers les espaces ruraux semblent aujourd'hui facilitées par le desserrement de la contrainte d'accès au lieu de travail permis notamment par la diffusion (très progressive) du télétravail et le développement de projets de « self employment ».

## 1.2 L'imaginaire touristique au cœur de la séduction résidentielle

### Le tourisme comme découverte des territoires

Jean Viard a été l'un des premiers en France à mettre en évidence ce phénomène des migrations d'agrément, qu'il explique au travers de trois mots clefs : urbanité, nature, tourisme. Il souligne en particulier le fait que la démocratisation des vacances tend à transformer le rapport aux territoires.

*« Nous assistons à quelque chose de nouveau, qui est en fait la conjonction de trois grands mouvements. Premièrement, l'urbanité a cessé d'être le monopôle des villes. La société dans son ensemble est devenue urbaine. Non seulement parce que les villes rassemblent la majeure partie de la population mais aussi parce la culture urbaine s'est peu à peu diffusée dans l'espace, avec le téléphone, la radio, la télévision, l'automobile, internet, le portable, etc. L'offre marchande et non marchande elle-même se diffuse dans l'espace. D'un autre côté, la quête de nature, du lien avec le végétal et l'animal, de ce que j'ai appelé le « monde vert », est aujourd'hui très forte. Enfin, la démocratisation du tourisme et sa massification ont transformé notre vision des villes et des territoires, de leur valeur et donc de leur attractivité. La diffusion de l'imaginaire des vacances, le rapport à l'eau, au corps, aux proches a fait émerger des normes et des codes qui imprègnent de plus en plus les pratiques et les attentes dans la vie quotidienne. Au point de susciter le rêve de vivre à l'année au pays des vacances, c'est-à-dire dans les territoires les plus attirants du point de vue des codes du tourisme » (interview de Jean Viard, mai 2013, millenaire3.com)*

Concernant le lien entre les migrations d'agrément et les pratiques touristiques, Niels Martin explique que, après s'être affirmé comme une fin en soi, le tourisme est aussi devenu un moyen de « tester » des lieux susceptibles d'être investis à des fins résidentielles.

*« En fait, le tourisme a eu un effet imprévu. Alors qu'il a émergé comme une pratique ponctuelle, en rupture avec la temporalité et l'espace de la vie quotidienne, son succès a eu pour effet d'attiser le désir de rendre sa pratique moins discontinue, de vivre dans une ambiance de vacances pas seulement quelques semaines dans l'année. Concrètement, cela renvoie au fait que certaines personnes franchissent le pas entre une pratique touristique ponctuelle et l'installation permanente, tout au moins une bonne partie de l'année, dans le lieu fétiche de leurs vacances : on séjourne dans une maison de vacances, et l'on se dit que l'on est tellement bien que l'on va faire en sorte de pouvoir venir y habiter de façon plus durable. Autrement dit, c'est par le tourisme qu'existe la migration d'agrément. Systématiquement, les lieux d'élection des migrations d'agrément ont été fréquentés auparavant dans le cadre de pratiques touristiques. » (interview de Niels Martin, avril 2013, millenaire3.com)*

## L'attractivité touristique comme préalable à l'attractivité résidentielle

Si les flux migratoires suivent globalement les flux touristiques, « Donner envie de vivre ici » tend à devenir un des enjeux essentiels des politiques touristiques, en ville comme ailleurs. Jean Viard et François Gaillard (Directeur de l'Office de Tourisme et des Congrès du Grand Lyon) livrent leur point de vue sur le lien entre attractivité touristique et attractivité résidentielle.

*« Désormais, on peut douter qu'une ville totalement en marge des processus touristiques puisse réellement se développer. Nombre de villes qui ne sont pas dans la lumière du tourisme font tout pour y rentrer. Car la mise en désir de la ville par le tourisme reconstruit partout le désir urbain lui-même. Il y a synergie de l'art de vivre local, de la mise en tourisme et du développement économique. La saisie des lieux par l'imaginaire touristique est fondamentale. De fait, la ville se reconstruit avec une rapidité surprenante depuis 25 ans comme espace de promenade, de divertissement et de rencontre. » (interview de Jean Viard, mai 2013, millenaire3.com)*

*« A mon sens, le premier enjeu du tourisme réside aujourd'hui dans l'image positive qu'il est susceptible de donner à la ville. Il faut bien avoir en tête que dans la course au rayonnement international à laquelle se livrent aujourd'hui les métropoles, le tourisme apparaît comme un élément crucial. Etre attractive au plan touristique devient un enjeu de plus en plus important, un levier indispensable du rayonnement global de la métropole. De fait, il n'y a pas de ville à fort rayonnement international qui ne soit aussi une ville à forte attractivité touristique. On ne peut pas envisager d'implanter une entreprise, une filiale dans une ville où l'on n'envisagerait même pas de passer un week-end ! Ce sont aussi les projets de vie des personnes concernées qui sont en jeu. » (interview de François Gaillard, mai 2013, millenaire3.com)*

## Une concurrence touristique exacerbée

De nombreuses villes françaises et européennes ont bien cerné l'enjeu global que constitue l'attractivité touristique et se livrent aujourd'hui une concurrence acharnée.

*« La concurrence est de plus en plus forte. En premier lieu parce que de plus en plus de destinations sont rendues facilement accessibles grâce au développement des lignes low-cost : l'offre proposée aux touristes est de plus en plus large. En deuxième lieu parce que les grandes métropoles touristiques que sont Londres, Paris, Barcelone, etc. confirment leur attractivité. Troisièmement, certaines villes retrouvent leur dynamisme touristique d'antan : Berlin en est un exemple spectaculaire. Enfin vous avez de nouveaux entrants comme Bilbao, Glasgow, Göteborg, Milan, etc. dont le succès est incontestable. D'une manière générale, même si elles en sont éloignées au départ, l'ensemble des villes investissent le champ touristique. Aujourd'hui, à l'heure de la compétition économique mondiale, elles ont toutes besoin d'exister, d'être visibles. Et le plus évident est d'essayer de devenir une destination touristique. C'est par le tourisme qu'une ville peut apparaître sur la carte, exister dans l'imaginaire collectif : elle apparaît dans les aéroports, dans les médias, etc.*

*Autrement dit, le tourisme est le premier levier de notoriété pour une ville, il renvoie une image positive qui constitue un accélérateur pour les autres dimensions de l'attractivité : économique, résidentielle, etc. » (interview de Hughes Béésau, mai 2013, millenaire3.com)*

*« La concurrence s'est très fortement accrue ces dix dernières années. A côté des principales métropoles touristiques comme Londres ou Paris, on a de plus en plus de métropoles secondaires comme Lyon qui connaissent un développement touristique significatif et cherchent à capter une part du gâteau. D'une manière générale, les métropoles mettent de plus en plus de moyens en termes de stratégies de marketing territorial, à grand renfort de création de marque, de campagne de communication, etc. On se bat au quotidien contre des villes secondes comme Milan, Turin, Birmingham qui sont très agressives sur le marché. Ces villes se positionnent de plus en plus comme des alternatives aux grandes villes capitales. Elles jouent sur le fait que ces dernières sont déjà connues de nombreux touristes, que certains aspects de ces villes peuvent rebuter, la taille, l'insécurité, le rythme frénétique, etc. Elles prétendent offrir la même chose mais dans des conditions de consommation différentes. Sur ce plan là, Lyon a une carte à jouer évidente. » (interview de François Gaillard, mai 2013, millenaire3.com)*

### 1.3 L'investissement du temps libre au cœur de l'ancrage résidentiel

Pour un certain nombre d'observateurs, l'essor du tourisme comme celui des migrations d'agrément traduisent aussi et surtout une mutation sociétale de grande ampleur : l'accroissement considérable du temps libre au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Selon Jean Viard, avec l'amplification du temps libre, les modes de vie ont pris place à côté du travail comme grand organisateur et transformateur de la société. Selon lui la « société des modes de vie » sonne la fin d'une époque réglée au tout-productif (2011). Cette appropriation du temps par l'individu a des conséquences profondes sur les choix de vie. La manière avec laquelle on entend investir son temps libre prendrait en effet de plus en plus d'importance.

*« En parlant de société des modes de vie, j'ai voulu souligner la nécessité de tirer toutes les conséquences du fait que le temps libre occupe désormais la plus grande part de nos vies. Ceci résulte de deux évolutions majeures au cours du 20ème siècle. D'une part, le temps consacré au travail est passé de 40% à 12% de l'existence. D'autre part, sur la même période, l'espérance de vie a augmenté de 5 ans par génération, soit 25 années en un siècle. Le temps de la retraite s'est ainsi dilaté. En résumé, la part de la vie non occupée à travailler et à dormir a été multipliée par quatre. Elle est devenue majoritaire ! Il s'agit d'une véritable révolution qui a des implications majeures sur les modes de vie et, in fine, sur la société dans son ensemble. Les normes et les valeurs inventées pour vivre ce temps libre tendent à réorganiser notre culture. Les rapports aux autres et aux lieux s'en trouvent modifiés. Le recul de l'empreinte de la sphère du travail dans la construction des liens sociaux et l'essor des mobilités en sont les parfaits exemples. » (interview de Jean Viard, mai 2013, millenaire3.com)*

Sur le plan résidentiel, deux grandes implications de la société des modes de vie peuvent être mises en évidence. Il s'agit tout d'abord de l'évolution du statut du logement qui tend à devenir l'écrin des pratiques du temps libre.

*« Le logement a pris une importance accrue, qui dépasse de loin sa seule dimension fonctionnelle. Le logement est devenu un haut-lieu de sociabilité, le lieu non seulement de la vie familiale mais aussi un espace d'accueil des multiples réseaux sociaux dans lesquels nous nous inscrivons. Le logement est aussi devenu un terrain privilégié pour la pratique de diverses activités récréatives autrefois vécues à l'extérieur (cinéma, musique, sport, baignade, etc.). D'où l'importance de la chambre d'amis, des écrans, du jardin, du barbecue, de la piscine. Autrement dit, les gens cherchent à concilier le logement traditionnel – le triangle logement, travail, école – avec le logement du temps libre. (...) Bien évidemment, tout le monde n'a pas le choix de son logement. Toute une partie de la population est captive d'un modèle d'habitat souvent social qui ne correspond plus aux aspirations actuelles. Rappelons-nous que les Français qui rêvent le plus de déménager sont ceux qui vivent en grands ensembles, ce qui ne manque pas d'entretenir les tensions et les frustrations sociales. » (interview de Jean Viard, mai 2013, millenaire3.com)*

Plus largement, l'essor du temps libre met en jeu la dimension récréative des espaces résidentiels. Loin d'être une phase oisive, le temps libre est de plus en plus investi comme un moment de réalisation personnelle.

*« Pendant longtemps, le temps de travail et le temps récréatif ont été clairement différenciés dans l'espace et dans le temps. Aujourd'hui, effectivement, nous sommes plutôt dans une recherche de continuité entre temps de travail et temps récréatif : je fais un footing avant d'aller au travail, je vais à la bibliothèque durant ma pause déjeuner, je fais de mon temps de transport une activité récréative, je m'occupe de mon jardin une fois rentré chez moi, etc. » (interview de Niels Martin, avril 2013, millenaire3.com)*

Le géographe Romain Lajarge (2012) explore plus profondément ces pratiques récréatives qui s'inscrivent dans la temporalité et l'espace de la vie quotidienne. Selon lui, l'essor des migrations d'agrément ne renvoie pas seulement à l'attrait de l'imaginaire touristique mais fait aussi écho à l'émergence de la figure du « récréatif ».

*« Choisir son mode de vie devient un impératif d'autant plus grand que les conditions de la réussite sociale sont troublées par une crise économique lente et durable ! Dans les items de ces choix possibles, celui de l'occupation de son temps libre est de plus en plus déterminant. Et les activités qui permettent aux individus d'être pleinement actifs dans leurs loisirs sont de plus en plus valorisées et valorisables. Il se joue à la fois, dans cette quête, un phénomène social d'occupation individuelle du temps libre gagné sur le temps contraint et un phénomène culturel de réinvestissement collectif d'autres préoccupations que celles de la réussite par le travail. » (Romain Lajarge, 2012)*

Dès lors, selon Romain Lajarge, si la question du touriste est de savoir quand viendra le temps des vacances et quelle sera sa destination, la question posée par le « récréatif » est plus proactive : comment faire pour avoir le plus d'activités récréatives dans une journée, dans une semaine, dans le temps normal et donc de « cours de récréation » autour de soi dans son espace habituel ? Les migrations d'agrément renverraient donc aussi à de nouvelles exigences en termes de qualité « récréatives » de l'espace de la vie quotidienne, celui-ci devant offrir des ressources (lieux, personnes, matériel, etc.) permettant au « récréatif » de générer par lui-même des activités de loisirs choisies et variées (R.Lajarge, 2012). De même, l'essor de la notion de « tourisme de proximité » semble indiquer que le dépaysement et la valorisation du temps libre ne passent pas nécessairement par un déplacement à longue portée, mais peuvent au contraire passer par un enrichissement des pratiques de proximité et, in fine, par un approfondissement de l'ancrage résidentiel.

*« L'investissement quotidien du temps libre que je viens d'évoquer a bien sur un effet sur les pratiques touristiques. Par exemple, on se rend compte que l'on peut complètement se dépayser dans la proximité. Alors qu'avant, se dépayser voulait dire partir loin. On se rend compte que les gîtes ruraux qui marchent le mieux sont ceux qui se situent à proximité des villes. » (interview de Jean Viard, mai 2013, millenaire3.com)*

## 1.4 L'art de vivre local comme levier d'attractivité touristique

Si l'attractivité touristique peut apparaître comme un préalable à l'attractivité résidentielle, si le potentiel « récréatif » du territoire paraît essentiel à la fidélisation des résidents, la construction d'un art de vivre local riche, authentique et ouvert sur le monde apparaît finalement comme un levier de plus en plus stratégique de l'attractivité touristique. Au total, la rencontre du touriste et de l'autochtone dessine une convergence des facteurs d'attractivité résidentielle et touristique.

*« Aujourd'hui, le touriste urbain n'attend plus seulement de la ville qu'elle lui donne accès à un patrimoine et à une culture préservés. Il ne veut pas d'une ville muséifiée. Il veut de la vie, il veut ressentir la pulsion de la ville, sa vitalité. Il veut qu'elle lui donne des émotions, il veut rencontrer ses habitants, participer à des choses collectives. La dimension relationnelle, intime du rapport à la ville devrait prendre plus d'importance encore à l'avenir. (...)*

*A cet égard, l'idée d'un positionnement qui reflète l'identité du territoire prend tout son sens. On peut concevoir un positionnement très fort sur le papier, mais si celui-ci ne fait pas écho à une réalité territoriale, à l'ambiance de la ville, on court à l'échec. Un positionnement n'est authentique que s'il fait aussi sens aux yeux des habitants, à ceux qui vivent le territoire au quotidien : qu'est-ce qu'on est ? Qu'est-ce qu'on veut être ? Qu'est-ce qu'on veut transmettre ? C'est en étant soi-même que l'on est unique et c'est en cultivant cette identité que l'on est attractif ! Cela incite à trouver une convergence entre le projet que la ville a pour ses habitants et celui qu'elle destine aux visiteurs. Le positionnement doit révéler l'état d'esprit de la ville aux touristes autant qu'aux autochtones. On a réussi lorsque les habitants et les touristes partagent le même plaisir à fréquenter les mêmes endroits, les mêmes événements, etc. Le succès des « greeters » est un bon indicateur de ce désir d'expériences authentiques : visiter la ville en étant accompagné par ses habitants constitue une demande de plus en plus forte. » (interview de Hughes Béseau, mai 2013, millenaire3.com)*

## 2. Vers une stratégie d'attractivité globale et ouverte sur l'aire métropolitaine ?

### 2.1 Construire la ville du temps libre

Prendre en considération la valeur existentielle du temps libre

Au vu des éléments présentés dans ce cahier, la problématique de l'attractivité résidentielle et touristique apparaît non seulement comme essentielle en termes de captation de revenus, mais aussi plus exigeante qu'il n'y paraît sur le plan stratégique. Certes, l'attractivité résidentielle et touristique des villes continuera à l'avenir de s'appuyer sur les opportunités économiques qu'elles concentrent. Toutefois, à mesure que s'accroît le temps libre, l'attractivité résidentielle, mais aussi l'attractivité touristique, mettent de plus en plus en tension les possibilités de valorisation de ce temps hors travail qu'offrent les territoires.

*« La pensée urbaine a encore du mal à comprendre la recherche de modes de vie qui sous-tend l'étalement urbain et l'évasion dans les campagnes. Il paraît essentiel aujourd'hui de renouveler le regard que l'on porte sur les villes, de ne plus les voir seulement sous l'angle productif et fonctionnel mais aussi dans leur dimension récréative et affective. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le temps libre ce n'est pas seulement rester assis dans un transat. C'est un apprentissage permanent. C'est la recherche d'une densité et d'une multiplicité d'activités. C'est la création, le faire soi-même. Aujourd'hui, avec la segmentation du travail, plus personne ne fabrique d'objet complet. Le temps libre constitue le moment où l'on va pouvoir construire des objets complets : on va faire pousser des tomates, on va réparer sa moto, on va faire de la musique, etc. Le temps libre est un temps de réunification de l'individu, d'exploration du changement et de régénération du couple. Certains ont les moyens d'accéder à ce temps libre riche lorsque d'autres connaissent une pauvreté du temps libre. Un des enjeux majeurs de la ville est d'arriver à organiser la démocratisation de la société du temps libre. » (interview de Jean Viard, mai 2013, millenaire3.com)*

Romain Lajarge (2012) insiste justement sur l'enjeu de l'accès des populations défavorisées aux pratiques « récréatives ».

*« Un des enjeux sociopolitiques de la figure du « récréatif » est la conquête de la « récréation » pour les classes sociales les plus pauvres, celles qui justement n'ont pas ou peu accès au tourisme et/ou aux vacances, celles dont le temps passé devant la télévision est à la fois le plus élevé et en même temps en plus forte baisse ces dernières années. Plusieurs raisons expliquent que cette catégorie de « récréatifs » est potentiellement celle qui progressera le plus. Tout d'abord, ils représentent, dans l'ensemble des classes sociales, celle qui possède la part de « temps libre » en plus forte progression. Ensuite, le travail étant probablement de plus en plus difficile d'accès et de moins en moins sécurisé pour eux (temps partiel notamment), la nécessité de « se réaliser »*

*autrement deviendra un impératif social. Enfin, la figure du « récréatif » étant finalement assez personnalisée, adaptée aux contextes, aux situations particulières et renvoyant aux expériences de vie des individus, elle fait moins l'objet de spécifications de classes. » (Romain Lajarge, 2012)*

A cet égard, l'Office de Tourisme et des Congrès du Grand Lyon affirme un intérêt de plus en plus manifeste pour la clientèle de proximité. De façon pionnière, et avec succès, elle a mis en place le site internet « mon week-end à Lyon » recensant l'offre de loisirs présente dans l'agglomération et dans les espaces alentours. Au-delà, de cette initiative prometteuse, il paraît cependant opportun d'aller plus loin dans l'intégration du temps libre aux politiques urbaines.

*« Nous nous sommes intéressés au tourisme de proximité pour trois raisons. La première c'est une volonté de valoriser le potentiel touristique de l'ensemble du territoire, de l'ensemble des 58 communes. Or, les touristes classiques vont généralement à l'essentiel : ils ont deux jours, ils visitent la vieille ville, profitent de la gastronomie, etc. mais ont peu de temps pour aller découvrir la cité des étoiles à Givors ou le parc de Lacroix-Laval. De fait, si l'on veut valoriser le reste du territoire d'agglomération, il faut capitaliser sur les habitants eux-mêmes en les amenant à consommer leur propre territoire. Il s'agit de faire passer le message : « vous êtes loin d'avoir fait connaissance avec l'ensemble des ressources de votre territoire, les prochains week-ends, plutôt que de partir dans le Lubéron ou à Strasbourg, venez profiter de la richesse de l'offre de loisirs et de découvertes du Grand Lyon ». De plus, dans la période de crise que nous connaissons, cela permet d'offrir une alternative pour ceux qui n'ont pas ou plus les moyens d'un voyage au long cours. Pour ce faire, nous avons fait un gros travail de recensement de cette offre et développé des outils de promotion adaptés à cette clientèle de proximité avec notamment le site « mon week-end à Lyon.*

*Le second intérêt du tourisme de proximité découle de ce que je viens d'évoquer. Plus les habitants connaissent et apprécient les attraits de leur territoire et plus ils sont à même de les promouvoir auprès des touristes. Car les meilleurs ambassadeurs d'une destination restent ceux qui l'ont déjà goûté ! Avec ce patriotisme touristique, nous sommes gagnants sur les deux tableaux.*

*Enfin, troisième raison, il s'agit de prendre conscience que les clientèles touristiques ne sont pas qu'à l'extérieur mais aussi au sein même du territoire. Et ça marche ! Le site général de l'Office de Tourisme « Lyon-France » fait 1,3 million de visiteurs uniques par an. En deux ans et demi le site « mon week-end à Lyon » arrive déjà au tiers de ce visitorat et nous avons des augmentations à deux chiffres de mois en mois. Cela veut dire qu'il y a une vraie demande ! » (interview de François Gaillard, mai 2013, millenaire3.com)*



## Révéler et partager l'art de vivre lyonnais

Accroître le plaisir du temps libre implique à l'évidence de mieux comprendre les usages et les attentes des habitants et des touristes en la matière afin de construire une offre territoriale attractive. Toutefois, être au plus près de la demande ne signifie pas que la capacité à capter les tendances et à surfer sur les modes soit suffisante pour être attractif dans la durée. Comme l'explique Hugues Béseau, directeur de l'ingénierie de Rhône-Alpes Tourisme (MITRA), si Lyon dispose aujourd'hui d'une puissante stratégie de marketing territorial autour de la marque OnlyLyon, elle n'a pas su encore se donner un positionnement structurant en termes de sens : quelle place veut-elle occuper dans l'imaginaire des touristes et des habitants à l'avenir ? De ce point de vue, stratégie touristique et stratégie résidentielle se rejoignent pour mettre en scène et rendre accessible les qualités existentielles du lieu.

*« Il me semble que l'ambition touristique peut, encore plus, être affirmée et explicitée. (...) Si Lyon a su développer de beaux événements emblématiques et de grande qualité comme la Fête des Lumières, les Biennales de la danse et d'art contemporain, on ne perçoit pas aujourd'hui de fil directeur. Quel est le sens de tout cela ? Quelle est la cohérence ? C'est la ville festive ? Il n'y a pas de positionnement fédérateur de la destination Lyon. L'inscription du Vieux-Lyon au patrimoine mondial de l'Unesco est certes un superbe étendard, mais cela ne fait pas un positionnement différenciant. Quelle résonance cela a-t-il avec les événements dont je viens de parler ? Aujourd'hui, aucun imaginaire touristique fédérateur ne se dégage de Lyon me semble-t-il, à part peut-être la gastronomie. Regardez Marseille qui a choisi de se positionner comme la capitale de la Méditerranée. Voilà un positionnement que l'on peut décliner dans de multiples domaines, les arts, la culture, la visite de la ville. Aujourd'hui, il manque à Lyon ce positionnement structurant et la volonté de le cultiver dans la durée et d'agréger les acteurs et les projets autour de celui-ci. L'Office de Tourisme a une stratégie marketing très forte pour vendre la destination autour de la marque OnlyLyon. En revanche, à ma connaissance, le Grand Lyon n'a pas formulé de vision stratégique du positionnement de la destination Lyon à moyen terme et du programme d'investissement et d'animation que cela implique. On n'a pas répondu à la question de savoir quelle place veut-on occuper dans l'imaginaire touristique en 2025. (...) »*

*Le risque est que la massification du tourisme urbain entraîne une banalisation, une homogénéisation des villes. C'est l'écueil dans lequel sont tombées la plupart des stations touristiques dans lesquelles l'offre proposée est peu différenciée d'une station à l'autre. Autrement dit, la facilité est de se contenter du marketing de la demande, c'est-à-dire de suivre au jour le jour ce qui attire les touristes urbains et de reproduire ce qui marche bien chez les autres. C'est une logique de « coups » qui pousse au copié-collé. Au niveau du shopping, c'est assez évident : on retrouve les mêmes enseignes à Hong-Kong, Paris ou New-York. C'est aussi le cas au niveau de l'évènementiel. Aujourd'hui, la fête des lumières n'est plus une exception lyonnaise, de nombreuses villes ont adopté l'idée. D'une manière générale, le copié-collé tend à transformer les atouts d'hier en standards, en attributs que chaque métropole se doit de*

*posséder. Des attributs qui ne font plus la différence sauf à s'engager dans une fuite en avant pour faire toujours plus, toujours mieux que les concurrents. C'est là où l'affirmation d'un positionnement propre apparaît comme le socle de toute ambition touristique. Le positionnement permet de construire une différenciation dans la durée. Il permet de valoriser l'existant tout en étant un moteur de créativité pour imaginer de nouvelles choses. Il faut donc concevoir des événements qui résonnent pleinement avec l'identité de la ville, qui en révèlent les différentes facettes de façon sensible et originale. Pensons aux folles journées de Nantes ou au festival des grands voyageurs de Saint-Malo. Il faut éviter les événements désincarnés, qui pourraient être ici comme ailleurs. S'ils ont du succès, ils pourront être facilement copiés, puisqu'il n'y a pas d'enracinement dans la spécificité du lieu. De plus, le risque c'est qu'il y ait un décrochage des habitants par rapport à un événement qui peut leur paraître artificiel car à visée uniquement touristique. (...)*

*Il se trouve que nous avons conduit une réflexion de cette nature à l'occasion de la démarche prospective Lyon 2020 conduite il y a quelques années par la direction prospective du Grand Lyon. Le travail sur les emblèmes de Lyon avait permis de mettre en évidence quelques idées qui me paraissaient extrêmement intéressantes. Celle qui m'était apparue comme la plus riche, la plus cohérente et la plus susceptible de faire sens face aux enjeux de demain est l'idée de Confluence. Lyon est située à la confluence de deux fleuves. Lyon est une ville où se rencontre le Nord et le Sud de l'Europe mais aussi l'Est et l'Ouest. A Lyon sont venus les banquiers italiens. C'est à Lyon que la rencontre s'est faite entre la soie et les techniques de tissage venues du nord. Et j'en passe. Le concept de confluence a une résonance très forte à Lyon. La confluence c'est la rencontre, la convergence, l'hybridation, la diversité, le métissage, le dialogue, etc. Le patrimoine, l'histoire, la culture sont autant de champs dans lesquels on peut puiser pour faire vivre cette idée de confluence à Lyon. Le futur musée des Confluences pourrait en être la figure de proue. Elle pourrait ainsi permettre de renforcer l'identité de nos grands événements. Par exemple, la Fête des Lumières pourrait se dérouler sur une période beaucoup plus importante en mobilisant d'autres approches de la lumière présentes sur le territoire : celles issues de la recherche, des artistes, de l'industrie, du cinéma, etc. Bref, voici une manière d'envisager un positionnement véritablement affirmé pour Lyon. »  
(interview de Hughes Béésau, mai 2013, millenaire3.com)*

### Vers un rapprochement des organismes en charge de l'attractivité de Lyon ?

Un prolongement opérationnel de ces différentes analyses pourrait alors consister à organiser une coordination plus étroite, voire une fusion, des différents organismes intervenant en matière de développement de l'attractivité de la métropole lyonnaise : ADERLY, Office de Tourisme et de Congrès du Grand Lyon, etc. Comme en témoignent Sophie Mandrillon et Marie-Laure Desmet d'Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, c'est le choix qu'ont fait récemment Londres et Amsterdam.

*« On se rend compte que certaines métropoles sont en train de passer à une nouvelle étape dans le pilotage de leur attractivité. Elles développent*

*désormais une stratégie globale d'attractivité de la ville dans laquelle les différentes facettes, touristique, résidentielle, économique entrent en résonance les unes avec les autres et se renforcent mutuellement. Ainsi, le tourisme devient une préoccupation partagée par l'ensemble des acteurs intervenant dans l'attractivité de la métropole. En Europe, Londres et Amsterdam sont emblématiques de cette évolution. Ces deux métropoles ont fusionné leurs différentes agences de développement et d'attractivité. En France, nous n'en sommes pas encore là mais nous assistons à des rapprochements fertiles. Notamment entre tourisme et culture comme à Nantes où les services en charge de la gestion des équipements culturels ont fusionné avec l'office de tourisme pour favoriser la construction d'un projet global de destination. On voit également émerger des stratégies plus intégrées. Lyon est un bon exemple avec sa marque partagée. Saint-Etienne également développe une stratégie d'attractivité globale dont le tourisme est une des composantes. » (interview de Sophie Mandrillon et Marie-Laure Desmet, avril 2013, millenaire3.com)*

## 2.2 Fonder l'attractivité sur les atouts respectifs de l'agglomération et des territoires voisins

Une nouvelle vision des interdépendances entre l'agglomération et les territoires périurbains

Les travaux récents de Laurent Davezies et Magali Talandier (2013) autour du concept de « système productivo-résidentiel » montrent que le développement des espaces périurbains ne s'oppose pas à celui des agglomérations voisines et qu'il existerait au contraire des liens d'interdépendance entre les deux. Comme l'explique Laurent Davezies, les territoires périurbains peuvent non seulement contribuer à réduire l'évasion des revenus hors du bassin de vie mais également participer de la captation de revenus à l'extérieur de ses frontières.

*« Le nouvel ouvrage que nous publions prochainement avec Magali Talandier montre justement que, dans certains territoires, les espaces périurbains apportent leur pierre à l'édifice métropolitain. Ils peuvent contribuer à l'attractivité globale des aires urbaines et aux dynamiques des agglomérations en particulier. Pour comprendre cela, il faut prendre en compte la distance moyenne entre l'agglomération centre et trois éléments : le lieu de résidence des retraités ayant quitté cette agglomération ; la localisation des résidences secondaires des personnes habitant dans cette même agglomération ; le lieu d'habitation des personnes travaillant au sein de cette agglomération mais résidant à l'extérieur. On se rend compte que l'espace ainsi formé autour des agglomérations peut être plus ou moins étendu : les retraités, les résidences secondaires et les navetteurs se diffusent plus ou moins loin dans l'espace. Ces espaces forment ce que nous avons appelé les systèmes productivo-résidentiels (SPR) des grandes agglomérations. Plus le SPR d'une agglomération est étendu et plus il y a une évasion des revenus hors du bassin de vie.*

*A cet égard, on peut observer en France deux modèles assez contrastés. Nous avons les agglomérations du nord-est, dont Paris, qui se caractérisent par un SPR assez étendu, avec un rayon de l'ordre de 300-400 kilomètres. A contrario, nous avons des SPR compacts pour les métropoles situées dans les régions attractives que j'évoquais précédemment : Nantes, Rennes, Toulouse par exemple. Autrement dit, quand un rennais a une résidence secondaire ou prend sa retraite il reste dans un espace relativement proche de l'agglomération parce que cet espace est suffisamment attractif à ses yeux. En ce sens, il peut exister des liens très forts entre les agglomérations et leur hinterland lorsque ce dernier parvient à contenir dans un espace restreint les flux résidentiels émanant des premières. On comprend ici l'intérêt de raisonner à l'échelle des bassins de vie et pas seulement à celle des agglomérations.*

*(...) Nos travaux permettent également de mettre en évidence la capacité de ces territoires périurbains à capter des flux de revenus résidentiels à l'extérieur du bassin de vie. Si je prends à nouveau l'exemple de Rennes, dans un rayon de 1 heure de voiture, la majorité des retraités qui viennent y habiter ne sont pas rennais mais viennent de l'extérieur, de la région parisienne notamment. Idem*

*pour les résidences secondaires, la majorité d'entre elles n'appartient pas à des Rennais. On comprend que l'hinterland peut-être lui-même un levier de captation de revenus résidentiels. Au-delà, nos travaux montrent que l'agglomération centre peut tirer bénéfice de son hinterland lorsque la qualité de ce dernier est telle qu'il constitue une dimension de l'attractivité de l'agglomération à l'échelle régionale ou nationale. En d'autres termes, on sera d'autant plus enclin à s'installer dans telle agglomération que son environnement sera de qualité. Nos travaux permettent de tangibiliser ce raisonnement de bon sens. On observe en effet un lien de corrélation très net entre la dynamique de l'agglomération, sur le plan démographique, migratoire, de l'emploi et du revenu, et la qualité de l'hinterland. » (interview de Laurent Davezies, novembre 2012, millenaire3.com)*

En résumé, l'agglomération centre et les territoires périurbains détiennent chacun une partie de la solution pour consolider le pouvoir de séduction et de fidélisation résidentielle et touristique de la métropole lyonnaise.

### Une ambition pour l'agglomération centre : conforter son statut de porte d'entrée de l'aire métropolitaine

L'agglomération centre constitue la porte d'entrée de l'aire métropolitaine : selon une étude de l'Agence d'Urbanisme de Lyon de 2011, 80% des ménages provenant du reste de la France et venant habiter au sein de l'aire urbaine de Lyon entre 2002 et 2007 se sont installés dans le périmètre du Grand Lyon. Ce rôle de porte d'entrée de l'agglomération mérite sans doute d'être davantage assumé, affiché et consolidé. Appréhendée dans sa fonction d'« hameçon » par rapport aux flux de ménages mobiles dont les métropoles françaises et européennes se disputent le point de chute, l'agglomération lyonnaise est appelée à poursuivre le développement de ses attraits résidentiels.

Au vu des analyses précédentes, on comprend que cela implique de jouer sur le cadre de vie comme sur les projets de vie, sur une nouvelle harmonie entre ville du travail et ville du temps libre, sur un art de vie articulant valeurs authentiques et désir d'explorer de nouvelles voies du « bien vivre ».

### Les aménités périurbaines participent également du pouvoir de séduction et de fidélisation de la métropole

De leur côté, les territoires périurbains permettent de répondre de façon privilégiée à un ensemble d'aspirations résidentielles telle que l'accession à la propriété, l'attrait de la maison individuelle, le besoin d'un logement plus grand suite à l'arrivée des enfants, la proximité avec la nature, etc. Ils constituent aussi l'espace d'accueil des ménages qui ne peuvent suivre l'évolution des prix de l'immobilier dans l'agglomération centre. Plus largement, Laurent Davezies et Magali Talandier (2013) suggèrent que l'agrément résidentiel, récréatif ou encore touristique des espaces périurbains participe de l'attractivité globale de la métropole lyonnaise. En apportant tout d'abord des arguments supplémentaires aux ménages venant de l'extérieur pour s'installer dans l'agglomération centre. En contribuant ensuite à consolider l'ancrage des habitants en région lyonnaise en

leur permettant de construire un parcours résidentiel articulant les possibilités offertes par l'agglomération centre à celles offertes par les territoires voisins.

*« Aujourd'hui, la ville doit fonctionner en système avec les territoires alentours pour former des bassins de vie intégrés. La région grenobloise offre un exemple emblématique de cet enjeu d'interaction entre la ville et l'hinterland avec le projet de téléphérique reliant Grenoble au plateau du Vercors. Voilà une belle illustration de connexion entre espace urbain et espace récréatif naturel. Il ne s'agit pas seulement de permettre aux personnes habitant dans le Vercors de descendre travailler à Grenoble, mais également de permettre aux citadins d'accéder rapidement à la montagne. Par ailleurs plusieurs tracés de randonnées et de VTT ont pour point de départ la ville centre. A l'évidence, ces éléments contribuent à l'attractivité de Grenoble comme à celle des espaces alentours. Un autre exemple nous est donné par Briançon où une télécabine relie le centre-ville au domaine skiable de Serre-Chevalier : entre 12h et 14h, les habitants peuvent prendre leurs skis sur les épaules et aller faire trois descentes de ski ! » (interview de Niels Martin, avril 2013, millenaire3.com)*

Le même raisonnement est valable pour l'attractivité touristique. Comme l'expliquent Sophie Mandrillon et Marie-Laure Desmet d'Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, la combinaison des atouts de l'agglomération centre et de ceux des territoires alentours constitue en effet un levier majeur pour permettre aux métropoles françaises d'atteindre une masse critique sur la scène touristique européenne. La destination Lyon pourrait ainsi gagner à composer avec l'ensemble de l'offre touristique développée au sein de l'aire métropolitaine.

*« Dans le contexte français, votre question renvoie à la problématique de l'articulation entre les offices de tourisme urbains et les comités départementaux et régionaux du tourisme mais aussi de coopération entre territoires voisins. Cette articulation fonctionne plus ou moins bien selon les territoires et leur organisation administrative. Dans certains d'entre eux, les villes apparaissent comme des phares et des portes d'entrée de la région sur lesquels il faut s'appuyer pour valoriser l'ensemble du territoire. On est alors dans une logique gagnant-gagnant. En revanche, dans certains cas, il peut y avoir des visions différentes et la thématique du tourisme urbain être insuffisamment valorisée*

*De notre point de vue, cette seconde approche est plutôt une erreur parce que les villes sont partout des portes d'entrée vers les territoires alentours. Nos enquêtes ont en effet bien montré qu'environ la moitié des touristes urbains sortent des villes pour visiter les environs au cours de leur séjour et à l'inverse, les personnes en séjour sur un territoire élargi vont visiter les villes. Une destination urbaine telle que nous l'avons décrite dans nos publications se compose de trois dimensions : la ville culturelle, avec son patrimoine, ses musées, ses événements ; la ville générique, c'est-à-dire les commerces, les restaurants, les services ; et l'espace alentour qui vient compléter l'offre touristique. Reims sans le Champagne, est-ce que ce serait la même chose ? Et Nice sans la Côte d'Azur ? Les villes et les territoires alentours sont fortement*

*complémentaires. Certains territoires en Europe l'ont bien compris. Des villes comme Amsterdam ou Lisbonne jouent de cette combinaison en valorisant des visites à l'extérieur de la ville, un accès à l'océan, etc. Cette complémentarité permet d'élargir la palette de l'offre et donc de proposer des perspectives de séjours plus étoffées. C'est encore plus important en France où les villes sont plutôt plus petites que leurs homologues européennes. Positionner les villes comme des hubs à partir desquels il est possible de construire des « séjours en étoile » rayonnant vers l'espace alentour constitue une véritable opportunité pour rallonger la durée des séjours, dont on sait qu'elle est plus courte en France qu'ailleurs. Ceci est d'autant plus valable pour la clientèle en provenance de marchés lointains qui est plus encline à faire de longs déplacements dans la journée. Ce travail de coopération et de complémentarité est engagé notamment grâce aux instruments offerts par les réformes territoriales (EPCI, pôles métropolitains...). Il reste largement à construire mais il est nécessaire compte tenu de la nécessité de faire émerger des destinations fortes et visibles. » (interview de Sophie Mandrillon et Marie-Laure Desmet, avril 2013, millenaire3.com)*

### Vers une coopération accrue entre l'agglomération centre et les territoires périurbains ?

Les enjeux de séduction et de fidélisation incitent ainsi à envisager différemment les atouts résidentiels et touristiques des grandes métropoles du pays en jouant davantage sur le couple agglomération-périurbain. Ceci implique de sortir des différentes visions négatives portées sur le périurbain et ses habitants : un espace parasite, sans qualité, banalisé, dévorant les espaces agricoles et naturels, sous le joug d'une dépendance automobile exacerbée, peuplé de personnes recherchant avant tout l'entre-soi et ayant la faiblesse de verser dans le vote extrême, etc. Face à ce sombre tableau, les agglomérations sont souvent érigées comme des modèles de développement urbain souhaitable où la densification et la mixité des populations et des usages suffiraient à produire le cadre de vie désirable par chacun. Les éléments d'analyse présentés plus haut invitent clairement à sortir de cette opposition binaire et caricaturale pour reconnaître que la citoyenneté ne résume pas, loin de là, les aspirations résidentielles des ménages et les centres d'intérêt des touristes, et que les territoires périurbains présentent des qualités résidentielles et touristiques diverses qui peuvent elles-aussi apporter leur pierre à l'attractivité globale des aires métropolitaines.

*« Une fois encore, ce serait une erreur de résumer la question de l'économie résidentielle au clivage urbain/rural. Elle concerne aussi les villes. Il y a une agglomération qui l'a bien compris, c'est Nantes, en la personne de son ancien maire, Jean-Marc Ayrault. J'ai travaillé pendant deux ans avec lui dans le cadre de l'élaboration du Scot de l'estuaire de la Loire. Ce document affirme l'idée que le devenir de ce territoire repose sur une stratégie productivo-résidentielle, que ce sont ces deux piliers qui font le développement. Prenons un autre exemple, pourquoi Rennes développe ces dernières années des coopérations avec Saint-Malo ? Parce que Rennes a compris que les littoraux constituaient un facteur d'attractivité énorme. Se rapprocher de Saint-Malo, c'est se*

*rapprocher de la mer, c'est se donner une image de ville reliée à la mer : c'est « Rennes sur mer » ! En résumé, les décideurs de Nantes et de Rennes ont parfaitement compris que l'économie résidentielle était un levier de développement de l'économie productive. » (interview de Laurent Davezies, novembre 2012, millenaire3.com)*

Cette approche véritablement métropolitaine de l'attractivité implique bien évidemment une redéfinition des relations entre les agglomérations et leur hinterland, notamment en matière de solidarité financière et de mise en cohérence des politiques publiques. A ce titre, si certains discours et pratiques politiques ont pu à certains moments attiser le sentiment de rivalité et les rhétoriques de la prédation et du bastion entre Lyon et son aire d'influence, la montée en puissance du processus de coopération métropolitaine depuis une dizaine d'années laisse augurer du développement de relations constructives entre les territoires formant la métropole lyonnaise.

## 3. Quelques premiers axes de travail pour renouveler la stratégie d'attractivité

On le pressent, construire la ville du temps libre et faire de l'attractivité un objet essentiel de la coopération métropolitaine constituent des chantiers complexes et de longue haleine. Comme on l'a vu, ils impliquent tout d'abord de renouveler le regard sur la dimension existentielle du territoire et sur les aménités offertes respectivement par l'agglomération lyonnaise et son hinterland. Ils invitent aussi à poursuivre un certain nombre d'efforts déjà engagés en matière d'habitat, de mobilité, de culture, de marketing touristique, etc. Ils supposent enfin d'investir de nouveaux champs d'action. Loin de viser l'exhaustivité, cette dernière sous-partie s'efforce de proposer quelques premiers axes de travail. Certains d'entre-deux font échos à des dispositifs existant en région lyonnaise.

### 3.1 Analyser les usages du temps libre dans la métropole lyonnaise

Un premier enjeu réside à l'évidence dans la meilleure compréhension des pratiques et des attitudes des habitants de la métropole durant leur temps libre<sup>16</sup> : que signifie le temps libre ? Quelles activités place-t-on dans le temps libre ? Comment se partage le temps libre entre les différentes activités qui le composent ? Comment s'organisent ces activités dans le temps et dans l'espace (en distinguant notamment ce qui se passe au domicile de ce qui se déroule à l'extérieur, et en prenant en compte l'ensemble de l'aire métropolitaine) ? Quels besoins matériels (sites, bâtiments, équipements, etc.) sont-ils associés à ces différentes activités ? Dans quelle mesure ces activités ont-elles une dimension collective sur le plan organisationnel et/ou de la sociabilité ? Dans quelle mesure ces activités s'adosent-elles à une offre proposée par divers organismes existants (entreprises, collectivités, associations, etc.) ? Etc.

Ce travail d'enquête peut aussi permettre de mieux comprendre ce qui fait que l'on est satisfait de son temps libre. Certaines activités donnent-elles plus de valeur au temps libre ? Quelles sont les conditions de réussite de chaque activité ? Quels sont les freins au plein investissement du temps libre ? Etc.

Par ailleurs, ce travail peut également être l'occasion d'évaluer la manière avec laquelle les habitants perçoivent l'offre d'activités qui leur sont proposées sur le territoire. Comment sont perçues les différences entre offre marchande/non marchande et offre lucrative/non

---

<sup>16</sup> On peut s'appuyer ici (au moins comme point de départ) sur les distinctions établies par l'enquête « emploi du temps » de l'Insee (L. Ricoch et B.Roumie, 2011) entre : temps professionnel et de formation ; temps physiologique (dormir, manger, se laver et se préparer) ; temps domestique (ménage, cuisine, linge, courses, soins aux enfants et adultes, bricolage, jardinage, soins aux animaux) ; temps de transport hors trajet domicile-travail ; temps libre (loisirs et sociabilité). On peut faire l'hypothèse que certaines activités classées ici hors temps libre (dormir, bricolage, jardinage, etc.) peuvent être considérées par certaines personnes comme des activités relevant du temps libre.

lucrative ? Donnent-ils plus ou moins de valeur aux activités qu'ils peuvent mettre en œuvre par eux-mêmes ? Quelles sont leurs attentes et leurs projets pour l'avenir ? Etc.

Au vu des éléments d'analyse présentés dans ce rapport, il paraît opportun d'accorder une attention toute particulière à deux catégories d'habitants : les séniors (plus de 50 ans) et les familles. Dans les deux cas, il s'agit de mieux comprendre quel rôle jouent les activités du temps libre dans l'attachement au territoire. S'agissant spécifiquement des seniors, il s'agit de mieux cerner comment se déroule la préparation et le passage à la retraite, l'organisation de la vie d'après : comment envisage-t-on le temps libre maintenant qu'il se fait abondant ? Que serait une ville idéale du point de vue du temps libre des retraités ?

Enfin, il va de soi que cette démarche mérite d'être déclinée sur le versant touristique : quelles sont les pratiques et les attentes des touristes, à l'échelle de l'agglomération lyonnaise mais aussi en ce qui concerne les territoires voisins ? Quelles différences et quelles convergences avec les pratiques et attentes des habitants ?

- ⇒ **Une piste d'action : mettre en place un dispositif d'étude des usages du temps dans la métropole lyonnaise**

### **3.2 Recenser et mettre en visibilité l'offre d'activités dédiées au temps libre disponible sur le territoire**

Construire la métropole du temps libre implique également d'être en capacité de faire connaître aux habitants et aux touristes toute l'étendue de l'offre d'activités de loisirs qui leur est proposée sur le territoire. Ceci suppose au préalable de procéder au recensement, à la caractérisation et au suivi de l'offre disponible à l'échelle de l'agglomération lyonnaise et, plus largement, au sein de l'aire métropolitaine. Ce travail peut s'appuyer sur les enseignements issus du travail d'enquête évoqué précédemment. Il paraît important ici de se donner les moyens de prendre en compte non seulement l'offre marchande lucrative classique, mais aussi celle proposée par la puissance publique (collectivités territoriales, services de l'Etat...), par les organisations du tiers secteur (associations, coopératives, etc.), ou encore par des groupes de personnes moins institutionnalisés (groupes de voisins, communautés de quartiers, etc.). Ce travail de recensement peut aussi être l'occasion de cerner les forces et les faiblesses (sur le plan financier, matériel, etc.) de ces différents acteurs.

- ⇒ **Une piste d'action : construire et enrichir une base de données métropolitaine en mobilisant tous les médias locaux (numériques ou papier) s'intéressant aux activités du temps libre (Yelp, Foursquare, Urbanpulse, 491, Petit Paumé, Bulles de Gones...)**
- ⇒ **Une piste d'action : inciter les acteurs et les usagers/clients à faire connaître leurs bons plans sur les plateformes locales (celles de l'Office de Tourisme, des médias locaux, etc.)**

Se pose ensuite la question proprement dite de la promotion de l'offre disponible vers tous les publics (habitants et touristes). Une stratégie et des moyens de communication

spécifiques sont à concevoir et à décliner à différentes échelles de territoire. A cet égard, plusieurs logiques peuvent semble-t-il coexister. Une première voie consiste à présenter l'ensemble de l'offre sans hiérarchie préalable, en mettant à disposition des outils efficaces permettant à chacun de trouver ce qui l'intéresse parmi la multiplicité des possibilités qui s'offre à lui (en s'appuyant sur les caractéristiques de l'offre : lieu, thématique, prix, etc.). Une autre piste possible est de partir de profils de pratiques et d'attentes des habitants/touristes (famille, enfants, couple, relax, festif, etc.) et de proposer un assortiment d'activités pertinentes. Une troisième manière de présenter l'offre disponible consiste à prendre appui sur l'histoire, la géographie, l'identité et l'imaginaire dont sont porteurs les territoires de la métropole (l'« esprit des lieux ») pour construire différents récits mettant en scène un ensemble de points d'intérêts. A titre illustratif, on peut formuler les pistes suivantes : la gastronomie lyonnaise qui se nourrit des terroirs agricoles et viticoles alentours ; la ville comme décor cinématographique depuis les frères Lumière jusqu'à la fête des Lumières et au projet « River Movie » ; les cultures urbaines qui rencontrent l'art institué à l'Opéra de Lyon et lors des biennales ; le mariage de l'art, du design et de l'industrie depuis la soierie jusqu'au numérique en passant par l'automobile ; la santé entre grands établissements de soins, aventures humanitaires et innovations biotechnologiques...

- ⇒ **Une piste d'action : amplifier et approfondir la démarche d'agrégation et de promotion engagée par l'Office de Tourisme de Lyon autour du site internet « Mon week-end à Lyon »<sup>17</sup>**
- ⇒ **Une piste d'action : soutenir les médias locaux (numériques ou papier) qui s'intéressent aux activités du temps libre (Yelp, Foursquare, Urbanpulse, 491, Petit Paumé, Bulles de Gones...)**
- ⇒ **Une piste d'action : décliner l'expérience de mise en réseau des Utopies Réalisées<sup>18</sup> sur d'autres thématiques<sup>19</sup>**

---

<sup>17</sup> Par exemple, « Mapado » est un d'agrégateur d'activités dédiées au temps libre (<http://www.mapado.com/fr/>)

<sup>18</sup> Les Utopies Réalisées est une démarche de mise en réseau de sites architecturaux de Givors, Firminy, Eveux, Villeurbanne et Lyon autour du thème des utopies urbaines (<http://www.utopies-realisees.com/>)

<sup>19</sup> Par exemple, le site internet [ruinpubs.com](http://ruinpubs.com/) recense et localise les bars, auberges de jeunesse et événements localisés dans des friches urbaines à Budapest (<http://ruinpubs.com/>)

### 3.3 Favoriser l'enrichissement de l'offre d'activités

Une meilleure compréhension de la demande invite également à se poser la question de l'enrichissement de l'offre afin de répondre aux attentes actuelles et émergentes, et proposer *in fine* un continuum d'activités, depuis la contemplation jusqu'à l'action la plus intense. Au-delà, le développement de l'offre d'activités dédiées au temps libre peut-être envisagé comme un moyen pour la métropole lyonnaise de se différencier de ses homologues françaises et européennes : Lyon offre-t-elle des possibilités qui n'existent pas ailleurs ? Une fois encore, il paraît opportun de viser un développement de l'offre dans ses différentes composantes (marchande, publique, tiers secteur, particuliers). A cet égard, le Grand Lyon peut jouer un double rôle.

En premier lieu, il peut stimuler l'émergence de nouveaux concepts de services dédiés au temps libre. Cela peut passer par la mise en place d'un dispositif créatif réunissant des porteurs de projets (entreprises, associations, communes, etc.), des habitants/touristes, des « facilitateurs » (designers, ingénieurs, managers, etc.), des « inspireurs » (spécialistes de l'histoire et de la géographie de la métropole, écrivains, comédiens, etc.). Simple boîte à idées ou véritable laboratoire d'expérimentation, l'ambition reste à définir.

⇒ **Une piste d'action : mettre en place un living lab dédié aux loisirs créatifs**

Le Grand Lyon peut ensuite jouer un rôle de facilitateur dans l'éclosion de nouvelles activités sur le territoire. L'accompagnement aux porteurs de projet peut ici s'inscrire dans le cadre des dispositifs prévus pour les entreprises du secteur marchand et les organismes relevant de l'Economie sociale et solidaire (définition du projet, recherche de financement, d'un local, etc.). Une autre piste importante à envisager consiste à accompagner la structuration d'initiatives portées par les habitants eux-mêmes. En effet, on peut faire l'hypothèse que le fait que les personnes soient pleinement actrices de leurs temps libre contribue à la satisfaction qu'elles en retirent.

⇒ **Une piste d'action : mettre en place un guichet « investir le temps libre » dédié à l'accompagnement des porteurs de projets**

### 3.4 Organiser les activités du temps libre dans le temps et dans l'espace

La valorisation du temps libre passe également par la place qui lui est faite dans le fonctionnement quotidien des territoires. Un premier volet à prendre en compte est celui des politiques temporelles développées par les territoires. Il s'agit ici de jouer sur les temps d'accès en transports, sur l'amplitude horaire des services à la population, les guichets accessibles à distance, les temps scolaires, ou encore les rythmes de travail de façon à réduire les temps contraints au profit du temps libre.

L'aménagement urbain se trouve lui aussi directement questionné et de plusieurs manières. C'est tout d'abord le logement collectif et la place qu'il accorde aux pratiques du temps libre qui attirent l'attention. Plusieurs pistes semblent pouvoir être explorées pour accroître l'espace disponible en jouant sur la mutualisation (jardin partagé mais plus grand, chambre d'amis mise à la disposition de l'ensemble des résidents, etc.). De façon peut-être plus systématique, l'accès à un espace extérieur privatif pourrait devenir une exigence plus forte des projets immobiliers publics comme privés.

- ⇒ **Une piste d'action : inscrire dans le PLU l'obligation de prévoir un espace extérieur privatif pour chaque nouveau logement (dont la taille serait proportionnelle à la surface du logement)**

En matière d'aménagement, on pense également au maillage et à la qualité des espaces publics : observe-t-on des inégalités d'accès aux espaces publics à proximité du domicile ? Comment rendre ces espaces encore plus accueillants aux pratiques du temps libre ? Plus largement, les lieux dédiés aux loisirs apparaissent comme une nouvelle dimension du principe de mixité des fonctions : comment rapprocher, voir hybrider, espaces récréatifs, espaces productif et espaces résidentiels ? C'est la recherche de continuité entre temps de travail, temps des tâches domestiques et temps récréatif qui est ici en jeu.

- ⇒ **Une piste d'action : favoriser et accompagner l'utilisation d'espaces inutilisés (friches, toits, terrains vagues, etc.) pour les pratiques du temps libre**
- ⇒ **Une piste d'action : renforcer la densité du maillage des espaces publics et qualifier les possibilités qu'ils offrent pour les pratiques du temps libre**
- ⇒ **Une piste d'action : faire du quartier de la Part-Dieu un laboratoire de la prise en compte du temps libre dans l'aménagement urbain**

S'agissant des activités nécessitant d'être accueillies à l'intérieur de bâtiments, force est de constater un manque chronique de lieux d'accueil : entre les locaux commerciaux et le domicile, quelle offre de lieux d'accueil proposer aux associations, clubs et autres groupes d'habitants ? A cet égard, la construction de nouveaux bâtiments n'apparaît pas forcément comme une réponse incontournable. En effet, de nombreux équipements paraissent sous-utilisés à certaines périodes (bâtiments universitaires, gymnases d'établissements scolaires, etc.) alors qu'ils pourraient répondre à d'autres usages.

- ⇒ **Une piste d'action : renforcer et faciliter la mise à disposition de locaux pour les activités du temps libre**

Par ailleurs, la dimension spatiale questionne fortement la prise en compte du temps libre dans l'offre et les politiques de mobilité. Parce que les points d'intérêt sont disséminés dans l'espace. Parce que les publics et les besoins ne sont pas forcément les mêmes lors des déplacements de temps libre que lorsqu'il s'agit de se rendre au travail. Mais aussi parce que les touristes rencontrent a priori davantage de difficultés pour comprendre et utiliser les modes d'accès aux différents points d'intérêt.

- ⇒ **Une piste d'action : proposer aux touristes des packs « circuits découverte loisirs » adaptés à la durée de leur séjour**

Plus largement, une question essentielle réside dans les conditions d'accès des Grand Lyonnais et des touristes aux aménités des territoires périurbains et ruraux alentours, et inversement : comment concevoir et développer une offre de déplacement performante pour marier la ville et la campagne ?

- ⇒ **Une piste d'action : flécher les aménités (balades, musées, etc.) disponibles à proximité des différentes gares de l'aire métropolitaine**
- ⇒ **Une piste d'action : développer des partenariats avec les différents opérateurs de mobilités (TCL, TER-SNCF, Auto'lib, BlueLy, loueurs de vélos, covoiturage, etc.) pour proposer différentes solutions pour se mettre au vert**

### **3.5 Valoriser la portée collective les activités du temps libre**

Reconnaître la dimension existentielle du temps libre n'implique pas seulement de proposer de nouvelles opportunités aux personnes présentes sur le territoire. Il s'agit aussi de s'intéresser à ce que produisent les activités menées durant le temps libre, de leur reconnaître une capacité à produire une valeur qui dépasse la seule satisfaction personnelle. Vecteurs de réalisation de soi, les activités du temps libre stimulent aussi le lien social, parce qu'elles s'organisent bien souvent de façon collective et parce que ce qu'elles produisent peut trouver une résonance bien plus large dans la société. En clair, favoriser les sociabilités liées au temps libre et mettre en scène la dimension collective des activités qui lui sont dédiées peuvent permettre de renforcer le sentiment d'appartenance et donc l'ancrage local des résidents, et d'enrichir les souvenirs des touristes.

Cela peut passer tout d'abord par le développement des réseaux sociaux liés aux activités du temps libre afin de favoriser les échanges et les rencontres entre habitants/touristes.

- ⇒ **Une piste d'action : inciter les habitants/touristes à partager leurs expériences sur les plateformes locales (celles de l'Office de tourisme, des médias locaux, etc.)**
- ⇒ **Une piste d'action : construire de façon collaborative une cartographie des « bulles de calme » dans l'agglomération**

Une autre voie possible consiste à mettre en scène les activités du temps libre sur l'espace public de façon à montrer combien celles-ci contribuent au bien-être personnel et collectif, et, *in fine*, donner envie à chacun d'investir davantage son temps libre. Cela peut

être l'occasion pour le politique de valoriser certaines activités plutôt que d'autres, en fonction de leur dimension artistique, sociale, environnementale ou encore éthique.

- ⇒ **Une piste d'action : programmer des animations sur l'espace public mettant en scène la diversité des activités du temps libre (œuvres d'art, actions bénévoles, bricolage, jardinage, etc.) présentes sur le territoire**

### 3.6 Mobiliser les grands attracteurs touristiques et résidentiels

Un autre enjeu stratégique concerne les éléments déclencheurs des pratiques touristiques et récréatives : comment donner envie aux touristes de choisir la destination Lyon ? Comment donner envie aux habitants d'assouvir leurs pratiques du temps libre en région lyonnaise ? Cela implique de travailler sur les représentations véhiculées par la métropole lyonnaise. Il s'agit en premier lieu d'interroger les valeurs, les emblèmes et les images sur lesquels fonder la politique d'attractivité, et en particulier la politique du temps libre.

- ⇒ **Une piste d'action : créer un évènement métropolitain autour de la mise en récit de la vie des habitants et des visiteurs de la région lyonnaise<sup>20</sup>**

Il s'agit aussi de jouer sur la combinaison des attraits des différents territoires de la région lyonnaise pour renforcer la fréquentation, l'allongement de la durée des séjours et la fidélité des touristes, mais aussi pour renforcer la présence des habitants tout au long de l'année.

- ⇒ **Une piste d'action : mettre au point une carte interactive des points d'intérêt de l'aire métropolitaine lyonnaise<sup>21</sup>**

D'une manière plus générale, le développement du portefeuille de grands attracteurs dont dispose la métropole lyonnaise apparaît comme un enjeu majeur. Quel évènement est susceptible de renforcer la fréquentation touristique et la présence résidentielle durant la période estivale ?

- ⇒ **Une piste d'action : faire du Musée des Confluences un levier d'attractivité touristique d'envergure internationale en même temps qu'un pôle d'animation socio-culturelle du territoire<sup>22</sup> ?**

A côté des grandes locomotives, des approches plus intimistes méritent également d'être développées. L'inversion des rôles entre touristes et habitants constitue ici un fantasme intéressant à explorer : comment permettre aux touristes de faire l'expérience des modes

---

<sup>20</sup> Par exemple : l'exposition « Habitants métropolitains » organisée par le CAUE du Rhône (<http://www.habitantsmetropolitains.fr/>)

<sup>21</sup> Par exemple : la carte interactive « Amsterdam Metropolitan Area » mise en place par la ville d'Amsterdam et traduite en 6 langues permet de valoriser les activités possibles sur 17 sites de l'espace métropolitain autour de thématiques liées à l'histoire spécifique du territoire (<http://www.iamsterdam.com/fr-FR/Experience/a-propos-d'amsterdam-/quartiers/Amsterdam-Metropolitan-Area>)

<sup>22</sup> Par exemple : le musée Guggenheim à Bilbao (<http://www.guggenheim-bilbao.es/fr/>; [http://www.metzmetropoledeveloppement.fr/site/medias/\\_documents/commerce/conferencia\\_lbon\\_Areso.pdf](http://www.metzmetropoledeveloppement.fr/site/medias/_documents/commerce/conferencia_lbon_Areso.pdf))

de vie des autochtones ? Comment permettre aux habitants de vivre l'expérience de la découverte touristique sur leur propre territoire ?

- ⇒ **Une piste d'action : révéler les facettes inattendues ou peu connues du territoire métropolitain<sup>23</sup>**
- ⇒ **Une piste d'action : proposer aux touristes une offre de séjour centrée sur l'idée de visiter le territoire en tant que possibles futurs résidents**

Enfin, un autre levier d'attraction à mobiliser réside dans le pouvoir de prescription des nouveaux arrivants, qu'ils soient résidents ou touristes, sur les personnes de leur entourage. Comment aider ces personnes à valoriser leurs expériences positives du territoire ?

- ⇒ **Une piste d'action : mettre à disposition des résidents un pack d'accueil permettant de faire visiter à moindre frais le territoire à des proches**
- ⇒ **Une piste d'action : recenser les prescriptions inattendues (adresses, évènements, activités, etc.) des habitants et touristes**

---

<sup>23</sup> Par exemple : le site internet « enlarge your Paris » qui entend attirer l'attention sur les points d'intérêt (adresses et évènements) du Grand Paris, c'est-à-dire du Paris extra-muros (<http://enlargeyourparis.fr/>)

### 3.7 Fédérer les efforts des différents acteurs

Enfin, on peut considérer que la définition et la mise en œuvre des orientations d'action évoquées ici gagneraient à être davantage partagées et mutualisées entre les différents acteurs concernés au sein du territoire. Ceci permettrait en effet d'accroître la visibilité, de mettre en synergie et de démultiplier les réflexions et initiatives des uns et des autres, pour aboutir à une approche véritablement globale de l'attractivité (économique, touristique, résidentielle). A ce titre, une première marche à gravir pourrait être de fusionner les différents organismes en charge de l'attractivité de l'agglomération lyonnaise : Aderly, Office de Tourisme et des Congrès du Grand Lyon, Service attractivité de la DGDEI du Grand Lyon, Service d'accueil des étudiants et chercheurs de l'Université de Lyon...

- ⇒ **Une piste d'action : créer une agence de promotion et d'accueil unique à l'échelle de l'agglomération lyonnaise sous la bannière « OnlyLyon »**

Cette agence pourrait s'appuyer sur une gouvernance d'agglomération réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la question de l'attractivité : musées, hôteliers, restaurateurs, commerçants, taxis, Sytral, Aéroport, etc. Cette gouvernance de la stratégie d'attractivité pourrait s'étendre également aux acteurs impliqués dans les pratiques du temps libre : clubs sportifs, MJC, conservatoire et écoles de musique, médiathèques, associations socio-culturelles, etc.

- ⇒ **Une piste d'action : mettre en place une instance de gouvernance de la stratégie d'attractivité de Lyon**

Au sein du Grand Lyon, la problématique de l'attractivité pourrait faire l'objet d'une approche transversale entre les services communautaires, de façon à partager et fédérer les actions de chacun.

- ⇒ **Une piste d'action : mettre en réseau les agents intervenant sur le champ de l'attractivité (DGDEI, DGDU, etc.) en créant au besoin un poste de chargé de mission**

Bien évidemment, cette démarche fédérative pourrait être envisagée à une échelle plus large, en intégrant les démarches de l'ensemble des territoires de l'aire métropolitaine. Les actions engagées par le Pôle Métropolitain sur le champ culture/tourisme constituent une première étape.

- ⇒ **Une piste d'action : articuler les stratégies de marketing touristique des différents territoires de la métropole<sup>24</sup>**

---

<sup>24</sup> Par exemple : les stratégies touristiques communes entre Turin et le Piémont (<http://www.piemonte-turismo.it/en/>), entre la ville et la province de Québec (<http://www.quebecregion.com/fr>)

# CONCLUSION



Pour la métropole lyonnaise, comme pour n'importe quel territoire, la captation de revenus à l'extérieur de ses frontières constitue un levier incontournable pour développer son économie de proximité. Ce ressort peut être stimulé en renforçant la capacité du territoire à attirer à lui différents flux de revenus en circulation. Le présent cahier rassemble ainsi des éléments d'analyse permettant de mieux comprendre le fonctionnement de la captation de revenus, ses perspectives d'évolution à l'avenir, et les possibilités de stimulation de ce ressort qui s'offre à une métropole comme Lyon.

### L'exportation n'est pas le premier canal de captation de revenus

En premier lieu, il apparaît que la captation ne se joue pas seulement dans la capacité du tissu économique local à produire et à vendre des richesses exportables (base exportatrice). D'autres types de flux de revenus circulent entre les territoires (bases publique, sociale et résidentielle) du fait de la présence et de la mobilité des ménages : les salaires publics (lorsqu'ils ne sont pas financés par la fiscalité locale), les prestations socio-sanitaires versées dans le cadre de la protection sociale, les pensions de retraite, les dépenses des touristes, les salaires rapatriés par les personnes travaillant à l'extérieur du territoire où elles résident (revenus « dortoirs ») sont autant de flux de revenus qui ont pris une ampleur croissante depuis l'après-guerre en raison du développement de l'Etat-Providence et de la mobilité des ménages.

Or, les travaux de Laurent Davezies montrent que c'est la base résidentielle (pensions de retraite + dépenses touristiques + revenus « dortoirs ») qui pèse le plus lourd dans les revenus captés quel que soit le type de territoire en question. A l'échelle des bassins de vie ou des zones d'emplois, la base exportatrice pèse en moyenne entre 15 et 20% tandis que la base résidentielle représente autour de 50% de l'ensemble des revenus captés. Toutefois, au-delà des moyennes, la base exportatrice pèse généralement sensiblement plus lourd au sein des grandes agglomérations, tandis que la contribution de la base résidentielle se montre encore plus marquée dans les territoires périurbains. Ces écarts traduisent en réalité le fait que la plus grande partie des revenus « dortoirs » circulent au sein même des aires urbaines. A cet égard, la région lyonnaise apparaît ainsi comme un exemple typique des transferts de revenus existant les agglomérations et leur hinterland : l'agglomération lyonnaise constitue en effet la principale source de « revenus dortoirs » pour les territoires voisins.

### La base résidentielle est moins dynamique à Lyon que dans la plupart des grandes métropoles françaises

Pour autant, il paraît important de ne pas résumer la problématique de la captation de revenus à ces transferts internes à l'aire métropolitaine. En effet, une question sans doute plus décisive se pose à l'échelle de la métropole toute entière : quels sont ses performances en termes de captation de revenus en provenance du reste du monde ? De ce point de vue, si l'on compare la zone d'emplois de Lyon aux zones d'emplois correspondant aux principales métropoles du pays, on constate que, si la région lyonnaise présente des performances supérieures sur le plan de la base exportatrice, tel n'est pas le cas s'agissant de la base résidentielle. Lyon fait en effet nettement moins bien que ses homologues en matière de captation des dépenses touristiques, et se situe dans une position moyenne

concernant la captation des pensions de retraite. Dès lors, il paraît aujourd'hui opportun de nourrir la même ambition en matière d'attractivité résidentielle et touristique qu'en matière de compétitivité à l'exportation.

### Le renouveau des campagnes et l'essor du tourisme urbain interrogent les conditions de l'attractivité résidentielle et touristique des métropoles

Sur la base de ce constat, la seconde partie du rapport montre ensuite que les tendances actuelles de l'attractivité résidentielles et touristiques des grandes agglomérations françaises présentent un certain nombre d'opportunités et de menaces. D'une part, la montée des migrations à destination des territoires ruraux tend à remettre en question l'attractivité résidentielle des grandes agglomérations. S'agissant de la métropole lyonnaise, on observe que celle-ci ne fait pas encore partie du club des métropoles françaises qui présentent un solde migratoire résidentiel positif à l'échelle de l'agglomération centre comme à celle de l'aire urbaine. D'autre part, l'essor du tourisme, en France comme à l'échelle internationale, et en particulier celui du tourisme urbain, laisse augurer des lendemains prometteurs pour les métropoles. A cet égard, le solde touristique du département du Rhône demeure fortement négatif en raison de l'évasion des résidents lors de leur temps libre, et Lyon ne fait pas partie des métropoles européennes dont la fréquentation touristique a le plus progressé entre 2010 et 2012. En résumé, la perspective d'une raréfaction de la main d'œuvre dans les agglomérations et l'ampleur du déficit touristique font du renforcement de l'attractivité lyonnaise un enjeu de taille sur le plan économique. Elles conduisent aussi à envisager l'attractivité résidentielle et touristique selon une double logique de séduction et de fidélisation.

### La dimension existentielle du temps libre au cœur des enjeux d'attractivité

La dernière partie du cahier propose enfin une analyse stratégique des conditions de l'attractivité de la métropole lyonnaise à l'avenir. Il apparaît que le dynamisme économique des grandes agglomérations pourrait ne pas suffire à assurer leur attractivité résidentielle à moyen/long terme. Le regain d'attractivité des territoires ruraux traduit en effet une transformation des choix résidentiels contemporains. On assiste depuis quelques décennies dans la plupart des pays occidentaux à une nouvelle donne migratoire dans laquelle le travail et les aménités économiques sont de moins en moins les critères prépondérants dans les choix de localisation des individus. Le phénomène des « migrations d'agrément » désigne ainsi de nouvelles stratégies résidentielles donnant la priorité à la satisfaction de motivations hédonistes, que l'on peut résumer par la recherche d'un lieu offrant une meilleure qualité de vie, c'est-à-dire un lieu offrant de meilleures aménités naturelles, sociales et culturelles. Ces nouvelles aspirations résidentielles tirent une partie de leur force de la démocratisation du tourisme. L'imaginaire touristique véhiculé par les territoires joue en effet un rôle croissant dans le désir d'y vivre. Ainsi, l'attractivité touristique tend à devenir un préalable à l'attractivité résidentielle, dans un contexte où la concurrence entre métropoles françaises, mais aussi entre métropoles européennes, s'exacerbe. L'essor du tourisme comme celui des migrations d'agrément traduisent aussi et surtout une mutation sociétale de grande ampleur : l'accroissement considérable du temps libre au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Selon Jean Viard, l'essor du temps libre imprime sa marque de plus en plus

profondément dans les modes de vie au détriment du travail. Dès lors, le temps libre, loin d'être un moment de passivité, devient un espace de plus en plus essentiel dans la réalisation de soi. De fait, les exigences à l'égard des possibilités offertes par le territoire pour l'investissement du temps deviennent de plus en plus fortes. Enfin, le développement d'un art de vivre local riche et authentique apparaît lui-même comme un levier de plus en plus important pour attirer les touristes.

### Vers une stratégie d'attractivité fondée sur la valorisation du temps libre à l'échelle de l'aire métropolitaine ?

Dès lors, cette nouvelle donne résidentielle et touristique appelle in fine à concevoir une stratégie d'attractivité plus volontariste. A cet égard, et sans vouloir être exhaustif, le présent cahier met en exergue deux orientations stratégiques : construire la ville du temps libre ; jouer la carte de la complémentarité entre l'agglomération et son hinterland. D'une part, il s'agit de prendre en considération la valeur existentielle du temps libre et d'en faire un fil directeur des politiques urbaines. A côté de la ville fonctionnelle et productive, la ville sensible et émancipatrice doit encore s'affirmer dans les préoccupations des décideurs du territoire pour façonner un art de vivre lyonnais en phase avec l'histoire du lieu et les aspirations du 21<sup>ème</sup> siècle. D'autre part, il apparaît de plus en plus évident que l'agglomération lyonnaise a de plus en plus intérêt à coopérer avec les territoires voisins. L'agglomération centre et les territoires périurbains détiennent chacun une partie de la solution pour consolider le pouvoir de séduction et de fidélisation résidentielle et touristique de la métropole lyonnaise. La première par sa vocation de lieu d'accueil des nouveaux arrivants en région lyonnaise, les seconds par les parcours résidentiels et récréatifs qu'ils permettent.

### Quelques premiers axes de travail

On le comprend, l'attractivité résidentielle et touristique de la métropole lyonnaise constitue une problématique de grande ampleur. Afin de poursuivre la réflexion, une revue de questions stratégiques est proposée pour conclure.

- ⇒ **Analyser les usages du temps libre dans la métropole lyonnaise**
- ⇒ **Recenser et mettre en visibilité l'offre d'activités dédiées au temps libre disponible sur le territoire**
- ⇒ **Favoriser l'enrichissement de l'offre d'activités**
- ⇒ **Organiser les activités du temps libre dans le temps et dans l'espace**
- ⇒ **Valoriser la portée collective les activités du temps libre**
- ⇒ **Mobiliser les grands attracteurs touristiques et résidentiels**

# RESSOURCES DOCUMENTAIRES



Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise – La dynamique d'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise – inter-Scot, mai 2005

Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise – Aire urbaine 2010. Aire métropolitaine lyonnaise – Observatoire partenarial démographie, octobre 2011, n°2

Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise – Les migrations résidentielles entre 2002 et 2007 dans l'agglomération lyonnaise – Observatoire partenarial habitat, mars 2011

Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise – Les déplacements domicile-travail, une illustration du fonctionnement des territoires – Observatoire partenarial Déplacements, Transports et mobilité - Février 2012 - n°7

Assemblée des Communautés de France (AdCF) – Les processus de développement des agglomérations françaises – 2012

Assemblée des Communautés de France (AdCF) – Les agglomérations et leur territoire. Dix ans de dynamiques socio-économiques – 2011

Association de Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) – Le rôle économique des grandes villes et grandes agglomérations – novembre 2011

Association pour l'emploi des cadres (APEC) – L'attractivité des régions françaises pour les jeunes cadres et jeunes diplômés – mars 2012

Atout France – Piloter l'attractivité touristique des destinations urbaines – mars 2012

Aubert Francis – Et si les choix résidentiels des ménages s'émançaient des contraintes de localisation liées à l'emploi – in Datar, Revue Territoires 2040, n°1, 2010

Baccaïni Brigitte – Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans – in Population, 2007/1 Vol. 62,

Baccaïni Brigitte, Levy David – Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs – Insee Première, n°1248, juillet 2009

Baccaïni Brigitte et Sémécurbe François – La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extension et densification – Insee Première n°1240, juin 2009

Baccaïni Brigitte, Sémécurbe François, Thomas Gwenaëlle – Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation – Insee Première n°1129, mars 2007

Bigard Mélanie et Durieux Éric – Occupation du territoire et mobilités : une typologie des aires urbaines et du rural – in La France et ses régions, Insee Références, Édition 2010

Brutel Chantal – Un maillage du territoire français. 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines – Insee première, n°1333, janvier 2011

Cavailhès Jean et Thisse Jacques-François – Faut-il choisir entre égalité des territoires et développement économique ? – in Eloi Laurent (dir.), Vers l'égalité des territoires, 2013

Clanché François et Rascol Odile – Le découpage en unités urbaines de 2010. L'espace urbain augmente de 19% en une décennie – Insee Première n°1364, août 2011

Cognard Françoise – L'application du concept de « migrations d'agrément » aux moyennes montagnes françaises – in Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter (dir. Bourdeau Philippe, Martin Niels et Daller Jean-François) – L'Harmattan, 2012

Colletis Gabriel – L'urgence industrielle – Paris : Editions Le bord de l'eau, 2012

Comité National du Tourisme – Le tourisme des années 2020 – 2012

Conseil Economique, Social et Environnemental – L'économie de proximité. Une réponse aux défis majeurs de la société française - 2010

Conseil Régional Rhône-Alpes – Etat des lieux de l'économie résidentielle en Rhône-Alpes – avril 2012

Cour des Comptes – Les effectifs de l'Etat 1980-2008. Un état des lieux – rapport thématique, 2009

Crevoisier Olivier – La pertinence de l'approche territoriale – Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2010/5 décembre

Crozet Yves – Infrastructures : comment décider ? – in Grand Lyon, Revue M3, n°2, printemps-été 2012,

Dauphin Laurence, Le Garrec Marie-Anne et Tardieu Frédéric – Les vacances des Français depuis 40 ans – Insee : Le tourisme en France, Édition 2008

Davezies Laurent – interview réalisée par Boris Chabanel – Millenaire3.com, novembre 2012

Davezies Laurent — La crise et nos territoires : premiers impacts – Rapport pour l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), 2010

Davezies Laurent – L'économie locale « résidentielle » - in Géographie Économie Société 2009/1, Volume 11

Davezies Laurent – Le rôle de la consommation des ménages dans le développement des territoires. Débroussaillage d'une question en friche sur le cas du Nord-Pas-de-Calais – Rapport pour le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, 2008

Davezies Laurent – La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses – Paris : Seuil, 2008

Davezies Laurent – Revenu et territoire – in Conseil d'Analyse Economique, « Aménagement du territoire », Rapport n°31, 2001

Davezies Laurent et Lejoux Patricia – Un train peut en cacher un autre. Derrière l'économie productive, attention l'économie présentielle, in XXXIXème colloque de l'ASRDLF, Lyon, 1-3 septembre 2003

Davezies Laurent et Estèbe Philippe – Les Scot de l'aire métropolitaine de Lyon/Saint-Etienne. Poles productifs et dynamique résidentielle – Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2007

Davezies Laurent et Talandier Magali – Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés – Plan Urbanisme Construction Architecture : collection « Recherche », n°198, 2009

Davezies Laurent et Talandier Magali – L'émergence des systèmes territoriaux productivo-résidentiels en France – La documentation française, 2013.

Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services – Mémento du tourisme 2012 – Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme : décembre 2012

Direction du Tourisme - Attractivité touristique des grandes métropoles françaises et effets structurants sur le tourisme régional – Rapport d'étude, 2007

Filatriau Olivier – Projections à l'horizon 2060. Des actifs plus nombreux et plus âgés – Insee Première, n°1345, avril 2011

Floch Jean-Michel, David Levy – Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines – Insee Première n°1375, octobre 2011

François Dominique – Se rendre au travail : distances et temps de transport s'allongent – Conseil Général du Développement Durable : La Revue du CGDD, décembre 2010

Gallois Louis – Pacte pour la compétitivité de l'industrie – rapport au 1<sup>er</sup> ministre, novembre 2012

Gonnard Sophie – De nouveaux rapports entre migrations interregionales et développement – in Les migrations d’agrément : du tourisme à l’habiter (dir. Bourdeau Philippe, Martin Niels et Daller Jean-François) – L’Harmattan, 2012

Halbert Ludovic – L’avantage métropolitain – PUF, 2010

Insee – Tableaux de l’économie française – février 2013

Julien Philippe, Pougard Jacques – Les bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et petites villes – Insee Première, n°953, avril 2004

Laganier Jean et Vienne Dalila – Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes – Insee Première, n°1218, janvier 2009

Lajarge Romain – L’avènement récréatif ? – in Les migrations d’agrément : du tourisme à l’habiter (dir. Bourdeau Philippe, Martin Niels et Daller Jean-François) – L’Harmattan, 2012

Le Bras Hervé – Mobilité et attractivité territoriales : éléments pour 2040 – in « Des facteurs de changement 1 », DATAR, Territoires 2040 n°6, 2012

Léo Pierre-Yves, Philippe Jean, Monnoyer Marie-Christine – « Quelle place pour les villes moyennes dans une économie tertiaire ? », Revue d’Économie Régionale & Urbaine, 2012/2 avril

Léon Olivier – La population des régions en 2040. Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer – Insee Première, n°1326, décembre 2010

Martin Niels, Bourdeau Philippe et Daller Jean-François – Les migrations d’agrément : du tourisme à l’habiter – L’Harmattan, 2012

Ministère du commerce extérieur – Chiffres du commerce extérieur en 2012 – février 2013

Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l’Etat – Rapport sur la dépense publique et son évolution – 2012

Organisation Mondiale du Tourisme – Faits saillants du tourisme – Edition 2012

Ricroch Layla et Roumier Benoît – Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d’Internet – Insee Première, n°1377, novembre 2011

Talandier Magali – Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français – Thèse de doctorat en Urbanisme, Aménagement et Politiques urbaines, Université Paris XII Val de Marne, Institut d’urbanisme de Paris, 2007

Talandier Magali – Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus – Géocarrefour, 2008/4 Vol. 83

Talandier Magali – L’émergence de systèmes territoriaux productivo-résidentiels – Communication au colloque 2012 de l’ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française)

Talandier Magali – Géographie et impacts socio-économiques des migrations d’agrément dans les espaces ruraux français – in Les migrations d’agrément : du tourisme à l’habiter (dir. Bourdeau Philippe, Martin Niels et Daller Jean-François) – L’Harmattan, 2012

Talbot Julien – Les déplacements domicile-travail. De plus en plus d’actifs travaillent loin de chez eux – Insee Première, n°767, avril 2001

Terrier Christophe – Mobilité touristique et population présente. Les bases de l’économie présentielle des départements – Ministère du tourisme : 2006

Terrier Christophe – Les déplacements domicile-travail en France : évolution de 1975 à 1982 – Espace, populations, sociétés, 1986-2

Viard Jean – Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie – Editions de l’Aube, 2011

Zaninetti Jean-Marc – Les retraités en France. Des migrations pas comme les autres – Population & Avenir, 2011/3 n° 703